AMAZONA

L'AVIFAUNE AQUATIQUE DU BARRAGE DE GASCHET

Suivis 2019 et 2020

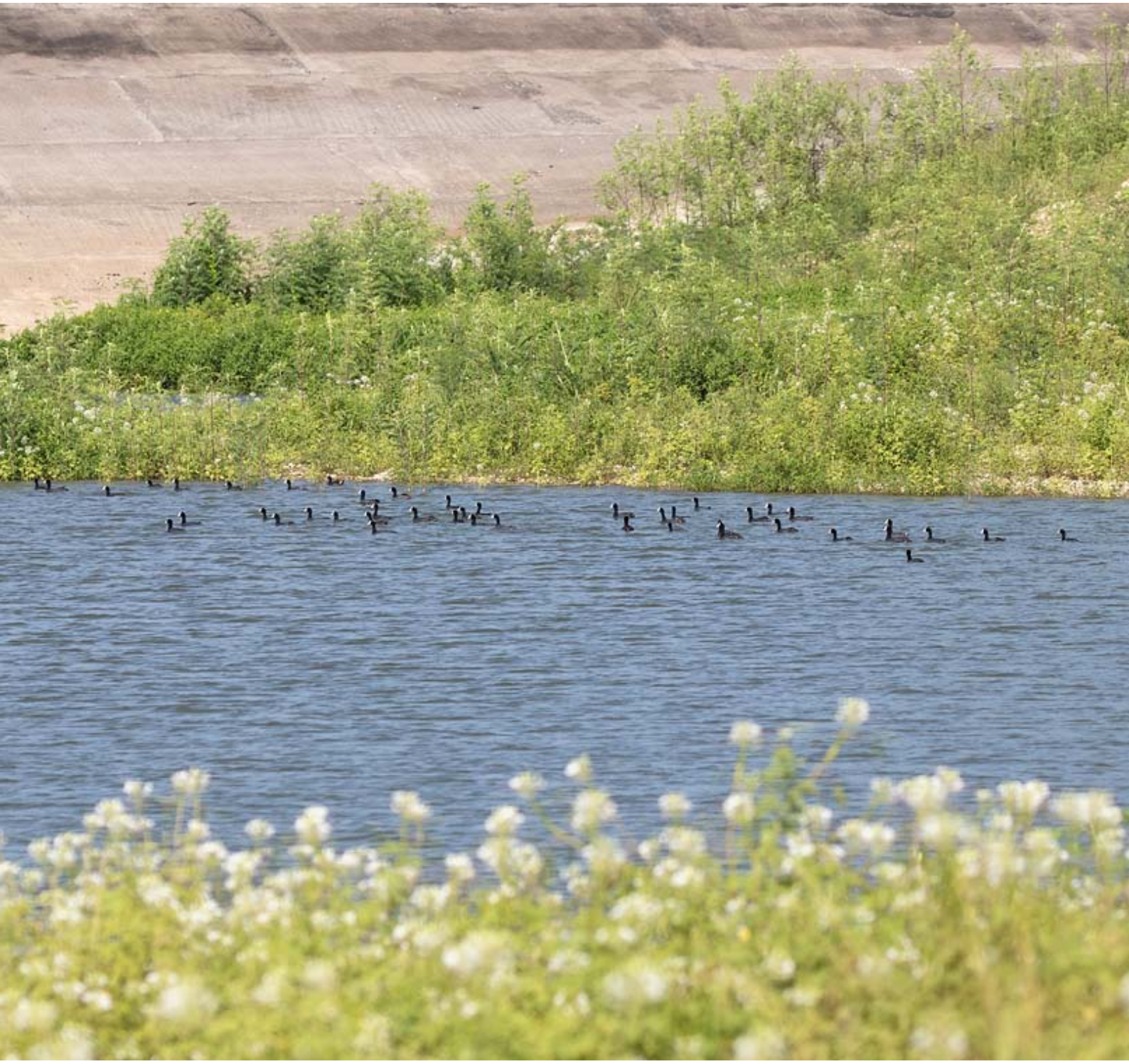

Anthony **LEVESQUE**, Frantz **DELCROIX** & Vincent **LEMOINE**

2021 **Rapport AMAZONA n° 73**

Association Ornithologique AMAZONA
www.amazona-guadeloupe.com / oiseauxguadeloupe@yahoo.fr

L'avifaune aquatique du barrage de Gaschet, suivis 2019 et 2020

LEVESQUE A., DELCROIX F. & V. LEMOINE. 2021. L'avifaune aquatique du barrage de Gaschet, suivis 2019 et 2020. *Rapport AMAZONA n° 73*. 70 pages.

Terrain : **Frantz DELCROIX et Anthony LEVESQUE**

Bilans et rédaction : **Vincent LEMOINE**

Discussion : **Anthony LEVESQUE et Frantz DELCROIX**

Cartographie : **Vincent LEMOINE**

Mise en page : **Vincent LEMOINE** (lemoine_v@yahoo.fr)

Les photos du rapport sont de F. DELCROIX, A. LEVESQUE et V. LEMOINE (couverture : A. LEVESQUE)

Sommaire

REMERCIEMENTS 1

LE BARRAGE DE GASCHET 2

I - PRÉSENTATION 3

II - LOCALISATION 4

III - DESCRIPTION 5

MÉTHODOLOGIE 10

I - PROTOCOLE 11

RÉSULTATS 14

I - LE SUIVI 15

I.1 - Effort de prospection 16

I.2 - Zones d'étude 17

I.3 - Niveaux d'eau 18

II - BILANS 20

II.1 - Les espèces 21

II.2 - Les effectifs 24

II.3 - Espèces cibles de Gaschet 26

II.3.a - Sarcelle à ailes bleues *Spatula discors* *26*

II.3.b - Érismature rousse *Oxyura jamaicensis* *29*

II.3.c - Grèbe à bec bigarré *Podilymbus podiceps antillarum* *32*

II.3.d - Gallinule d'Amérique *Gallinula galeata cerceris* *35*

II.3.e - Foulque d'Amérique *Fulica americana* *38*

II.3.f - Chevalier grivelé *Actitis macularius* *41*

II.3.g - Grande Aigrette *Ardea alba* *44*

II.3.h - Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* *47*

II.4 - Les groupes d'oiseaux d'eau 50

II.4.a - Les Anatidés 51

II.4.b - Les Podicipédidés 53

II.4.c - Les Rallidés 54

II.4.d - Les Limicoles 56

II.4.e - Les Ardéidés 58

II.4.f - Les Autres espèces d'oiseaux d'eau 60

II.5 - La reproduction à Gaschet 62

DISCUSSION 65

BIBLIOGRAPHIE 68

ANNEXES 71

Liste des tableaux

Tableau 1 : Jours de comptage lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique du barrage de Gaschet. 16

Tableau 2 : Effectifs cumulés par année lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique du barrage de Gaschet. 21

Tableau 3 : Nombres mensuels d'espèces lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique du barrage de Gaschet. 22

Tableau 4 : Nombre d'espèces par partie du barrage de Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique. 23

Tableau 5 : Nombre d'espèces en fonction du statut RCFS ou non du barrage de Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique. 23

Tableau 6 : Effectifs mensuels lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique du barrage de Gaschet. 24

Tableau 7 : Nombre d'individus par partie du barrage de Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique. 25

Tableau 8 : Nombre d'individus en fonction du statut RCFS ou non du barrage de Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique. 25

Tableau 9 : Effectifs mensuels des Sarcelles à ailes bleues lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 27

Tableau 10 : Effectifs annuels des Sarcelles à ailes bleues par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 28

Tableau 11 : Effectifs mensuels des Érismatures rousses lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 30

Tableau 12 : Effectifs annuels des Érismatures rousses par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 31

Tableau 13 : Effectifs mensuels des Grèbes à bec bigarré lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 33

Tableau 14: Effectifs annuels des Grèbes à bec bigarré par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 34

Tableau 15 : Effectifs mensuels des Gallinules d'Amérique lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 36

Tableau 16 : Effectifs annuels des Gallinules d'Amérique par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 37

Tableau 17 : Effectifs mensuels des Foulques d'Amérique lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 39

Tableau 18 : Effectifs annuels des Foulques d'Amérique par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 40

Tableau 19 : Effectifs mensuels des Chevaliers grivelés lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 42

Tableau 20 : Effectifs annuels des Chevaliers grivelés par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 43

Tableau 21 : Effectifs mensuels des Grandes Aigrettes lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 45

Tableau 22 : Effectifs annuels des Grandes Aigrettes par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 46

Tableau 23 : Effectifs mensuels des Balbuzards pêcheurs lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 48

Tableau 24 : Effectifs annuels des Balbuzards pêcheurs par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 49

Tableau 25 : Nombre d'espèces par groupe d'oiseaux d'eau lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 50

Tableau 26 : Nombre d'individus par groupe d'oiseaux d'eau lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 50

Tableau 27 : Effectifs d'Anatidés lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique du barrage de Gaschet. 51

Tableau 28 : Effectifs annuels des Anatidés par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 52

Tableau 29 : Effectifs annuels des Podicipédidés par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 53

Tableau 30 : Effectifs des Rallidés lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique du barrage de Gaschet. 54

Tableau 31 : Effectifs annuels des Rallidés par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 55

Tableau 32 : Effectifs des Limicoles lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique du barrage de Gaschet. 56

Tableau 33 : Effectifs annuels des Limicoles par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 57

Tableau 34 : Effectifs des Ardéidés lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique du barrage de Gaschet. 58

Tableau 35 : Effectifs annuels des Ardéidés par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 59

Tableau 36 : Effectifs des autres oiseaux d'eau lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique du barrage de Gaschet. 60

Tableau 37 : Effectifs annuels des Autres oiseaux d'eau par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 61

Tableau 38 : Répartition temporelle des couvées de Grèbe à bec bigarré, de Gallinule d'Amérique et de Foulque d'Amérique lors du suivi de l'avifaune aquatique de Gaschet en 2019 et 2020. 62

Tableau 39 : Indices de nidifications observés par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 64

Tableau A1 : Liste des espèce d'oiseaux observées sur le site de Gaschet à la date de mars 2021. 71

Tableau A2 : Indices de reproduction observés lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet 77

Liste des figures

Figure 1 : Photo aérienne de barrage de Gaschet datant de 2017 (© ORTHO HR® - IGN).....3
Figure 2 : Localisation des transects effectués lors du suivi de l'avifaune aquatique de Gaschet © Éric Delcroix. 12
Figure 3 : Les parties différenciées de Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique (© ORTHO HR® - IGN)....17
Figure 4 : Nombres mensuels d'espèces lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique du barrage de Gaschet.....22
Figure 5 : Effectifs mensuels lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique du barrage de Gaschet.....24
Figure 6 : Effectifs mensuels des Sarcelles à ailes bleues lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 27
Figure 7 : Localisation des Sarcelles à ailes bleues sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN). 28
Figure 8 : Effectifs mensuels des Érismatures rousses lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 30
Figure 9 : Localisation des Érismtaures rousses sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN). 31
Figure 10 : Effectifs mensuels des Grèbes à bec bigarré lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 33
Figure 11 : Localisation des Grèbes à bec bigarré sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN). 34
Figure 12 : Effectifs mensuels des Gallinules d'Amérique lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 36
Figure 13 : Localisation des Gallinules d'Amérique sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN). 37
Figure 14 : Effectifs mensuels des Foulques d'Amérique lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 39
Figure 15 : Localisation des Foulques d'Amérique sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN). 40
Figure 16 : Effectifs mensuels des Chevaliers grivelés lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.....42
Figure 17 : Localisation des Chevaliers grivelés sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN). 43
Figure 18 : Effectifs mensuels des Grandes Aigrettes lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 45
Figure 19 : Localisation des Grandes Aigrettes sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN). 46
Figure 20 : Effectifs mensuels des Balbuzards pêcheurs lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet. 48
Figure 21 : Localisation des Balbuzards pêcheurs sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN). 49
Figure 22 : Localisation des Anatidés sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN). 52
Figure 23 : Localisation des Podicipédidés sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN). 53
Figure 24 : Localisation des Rallidés sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN). 55
Figure 25 : Localisation des Limicoles sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN). 57
Figure 26 : Localisation des Ardéidés sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN). 59
Figure 27 : Localisation des Autres oiseaux d'eau sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN). 61
Figure 28 : Répartition temporelle des couvées de Grèbe à bec bigarré, de Gallinule d'Amérique et de Foulque d'Amérique lors du suivi de l'avifaune aquatique de Gaschet en 2019 et 2020. 62
Figure 29 : Localisation des indices de nidification sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN).....64

Liste des cartes

Carte 1 : Localisation du barrage de Gaschet en Guadeloupe (© Geoportail - IGN). 4
Carte 2 : Localisation des deux types de RCFS du barrage de Gaschet en Guadeloupe (source : Préfecture de la Guadeloupe, 2018).....7

Remerciements

Cette étude a été réalisée pour le compte du **Conseil Départemental de la Guadeloupe**, avec lequel AMAZONA a signé une convention en janvier 2019 pour des suivis de l'avifaune aquatique de Gaschet et des animations pédagogiques sur le site.

Nous tenons à remercier les deux référentes du service environnement du CG971, **Éloïse INGADASSAMY** et **Mélissa SADJAN**.

LE BARRAGE DE GASCHET

I - PRÉSENTATION 3
II - LOCALISATION 4
III - DESCRIPTION 5

I - Présentation

Le barrage de Gaschet ou le lac de Gaschet est la plus grande retenue d'eau douce de Guadeloupe. Ce plan d'eau artificiel qui comporte plusieurs bras couvre une centaine d'hectares (Figure 1), pour un volume de 2 500 m^3. Il s'étend sur une longueur d'environ 4 km.

Le barrage en lui-même est situé sur la commune de Port-Louis sur la Grande-Terre, il fait une hauteur de 14 m pour une longueur d'environ 100 m, et a été créé en 1988. Il est la propriété du Conseil Général de la Guadeloupe.

Il a été construit sur la ravine Gaschet, la plus importante du nord Grande-Terre. Une petite partie de l'eau du barrage provient de cette ravine et des pluies, cependant la majorité du volume est issue de captages situés sur Petit-Bourg en Basse-Terre. L'eau est destinée exclusivement à l'irrigation agricole du nord Grande-Terre.

Figure 1 : Photo aérienne de barrage de Gaschet datant de 2017 (© ORTHO HR® - IGN).

II - Localisation

Le barrage de Gaschet se situe dans le nord-ouest de Grande-Terre en Guadeloupe ; au sud-est de la commune de Port-Louis, en limite de la commune de Petit-Canal (Carte 1). Deux de ses bras du plan d'eau sont traversés par des ponts, sur la D128 et la N8.

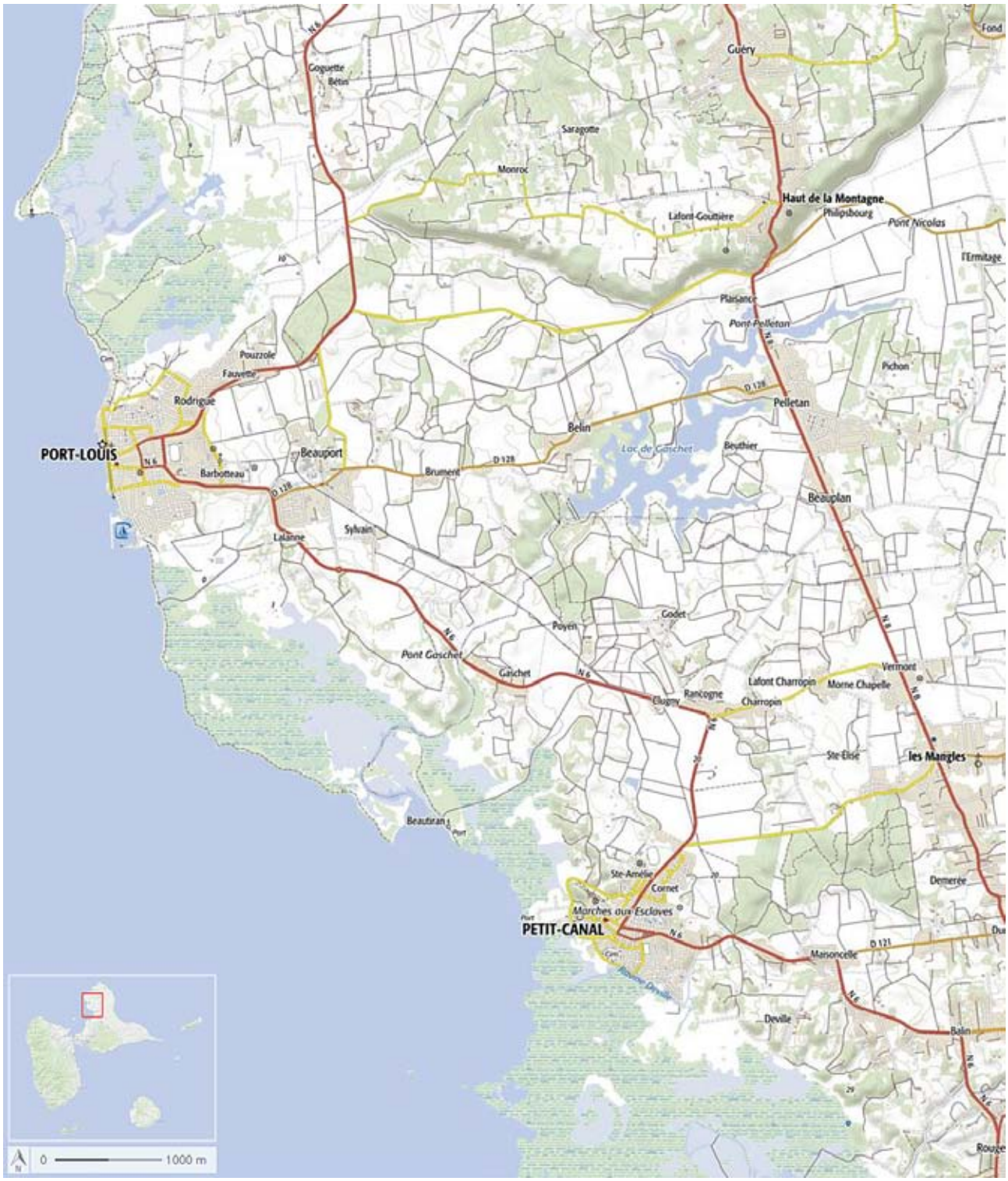

Carte 1 : Localisation du barrage de Gaschet en Guadeloupe (© Geoportail - IGN).

III - Description

Le site naturel du barrage de Gaschet est classé ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique) de type 1 depuis 2000 pour une superficie de 243,37 hectares. Cette dernière est composée de 50 % de surface en eau, de 25 % de formations arbustives tropicales de 20 % de savanes et prairies tropicales et de 5 % prairies mésophiles **(Lurel *et al.*, 2013)**.

La végétation dominante entourant le plan d'eau, à l'origine semi-décidue, est discontinue, ouverte, hétérogène et renferme pas moins de 124 espèces de plantes supérieures réparties en une cinquantaine de familles dont les mieux représentées en nombre d'espèces sont celles des Légumineuses. Lors de l'inventaire ZNIEFF, il a été noté un fort intérêt botanique de cette zone. En effet, 20 espèces de Phanérogames rares ou menacées y ont été notées, en particulier *Byrsonima lucida*, *Sideroxylon salicifolium*, *Cordia collococca* et *Bucida buceras*, espèce du climax de la forêt semi-décidue sur sol calcaire dont certains individus dépassent 15 m de haut. Un projet de reboisement avec des essences locales a été initié récemment.

À sa création, la retenue d'eau de ce barrage était entourée de grillages et interdit d'accès. En quelques années, les grillages ont été endommagés, les barrières ouvertes et une pression de chasse de plus en plus importante s'est installée.
D'autres activités humaines sont pratiquées sur ce site, agriculture, élevage, modélisme, circulation routière et pédestre. Un petit sentier de randonnée interactive a été ouvert il y a quelques années, et conduit à un observatoire ; des carbets ont également été installés.

Peu de végétation aquatique est présente dans ce lac, certainement du fait de la profondeur relativement importante. Certains bords ont été colonisés par les Massettes *Typha sp.* Actuellement, une autre plante exogène invasive prolifère sur les berges de manière inquiétante, la Jacinthe d'eau *Eichhornia crassipes*, une plante invasive omniprésente dans les milieux tropicaux et classée par l'UICN au plan mondial parmi les cent plantes invasives les plus dangereuses pour les écosystèmes **(Asconit Consultants *et al.*, 2011)**. Cette jacinthe menace à terme de recouvrir entièrement le plan d'eau. Des travaux d'arrachage ont débuté pour limiter sa prolifération.

Arrachage mécanique des Jacinthes d'eau à Gaschet en mai 2020 © A. Levesque

La barrage de Gaschet a été classée en ZNIEFF pour son importance ornithologique pour la Guadeloupe **(Lurel *et al.*, 2013)**. Il a été également désigné en 2008 comme ZICO - Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux **(Levesque & Mathurin, 2008)**. Y sont présentes des espèces nicheuses remarquables pour la Guadeloupe comme l'Érismature rousse *Oxyura jamaicensis,* le Grèbe à bec bigarré *Podilymbus podiceps*, la Gallinule d'Amérique *Gallinula galeata* et la Foulque d'Amérique *Fulica americana*. Sur ce site, ces quatre espèces ont les plus importants effectifs de l'archipel guadeloupéen.

Comme il s'agit du plus grand plan d'eau douce de la Guadeloupe, il est un site majeur pour l'avifaune aquatique de l'archipel. Cette dernière est principalement composée de Rallidés (majoritairement Gallinule d'Amérique et Foulque d'Amérique) et de Podicipédidés (Grèbe à bec bigarré). Lors des 15 années de comptages Wetlands International dans l'archipel guadeloupéen (2006 -2020), ces deux familles représentait 83 % des oiseaux présents **(Lemoine & Levesque, 2020)**, et 26 espèces d'oiseaux d'eau y avaient été dénombrées.

À ce jour, 110 espèces ont été observées sur le site de Gaschet (Tableau A1 en annexe). Cette avifaune est riche, 40 espèces sédentaires dont neuf espèces exotiques, 68 espèces migratrices et deux espèces erratiques. Un total de 59 espèces d'oiseaux inféodées au milieu aquatique a été contacté à Gaschet.

En 2018, une réserve de chasse et de faune sauvage (RCFS) a été créée sur le site de Gaschet sous deux types **(Préfecture de la Guadeloupe, 2018)**, une RCFS renforcée de 54,30 hectares et deux RCFS simples d'un total de 20,96 hectares (Carte 2). La mise en réserve est prononcée pour une durée de cinq ans à partir de la saison cynégétique 2018 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de cinq années.
Il est dorénavant interdit sur le périmètre de la réserve : de chasser, de circuler et de stationner des véhicules à moteur en dehors des aménagements prévus à cet effet, d'introduire des animaux domestiques, de camper et de bivouaquer, de faire du feu en dehors des aménagements prévus à cet effet, d'utiliser d'embarcations à moteur, de faire de l'aéromodélisme y compris du drone, de déposer tout type de déchet, de pêcher et de réaliser du charbonnage.
Sur la RCFS renforcée, la circulation des piétons est interdite en dehors des aménagements prévus, ainsi que les activités sportives et nautiques durant la période de mars à septembre.

Groupe de Foulques d'Amérique et une Gallinule d'Amérique sur la RCFS renforcée de Gaschet en septembre 2020 © A. Levesque

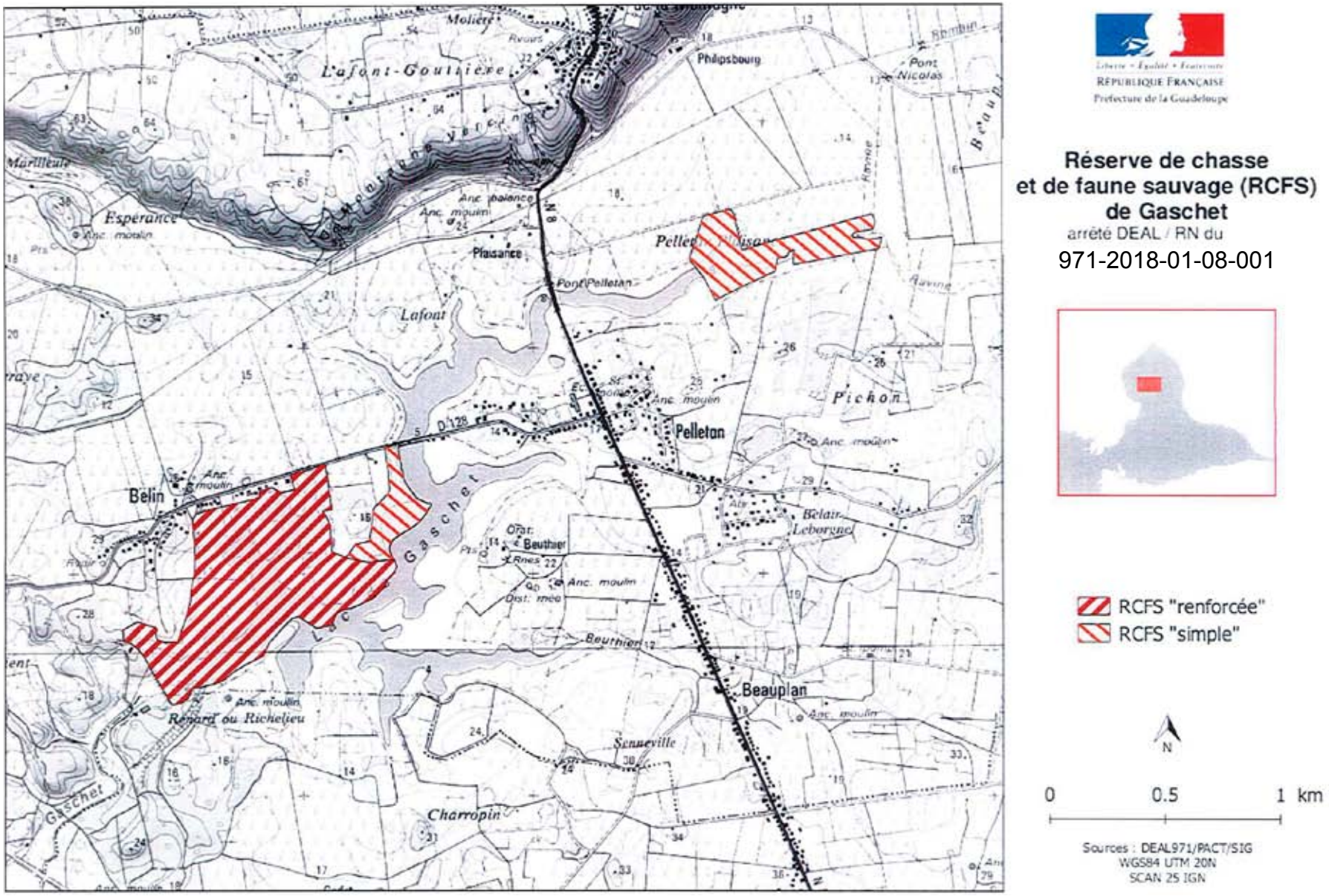

Carte 2 : Localisation des deux types de RCFS du barrage de Gaschet en Guadeloupe (source : Préfecture de la Guadeloupe, 2018).

Parmi les 110 espèces d'oiseaux actuellement recensées sur le site de Gaschet (Tableau A1 en annexe), 15 d'entre elles ont des statuts de conservation défavorables ou proches dans l'archipel guadeloupéen **(UICN France *et al.*, 2012)** ; seule une n'est pas un oiseaux d'eau, le Pigeon à couronne blanche *Patagioenas leucocephala*, classé EN « en danger », rare à Gaschet.

Les autres espèces sont l'Érismature routoutou *Nomonyx dominicus* - EN (rare), l'Érismature rousse *Oxyura jamaicensis* - VU « vulnérable » (commune, nicheuse à Gaschet), la Foulque d'Amérique *Fulica americana* - EN (commune, nicheuse à Gaschet), la Talève violacée *Porphyrio martinica* - EN (peu commune), le Pluvier bronzé *Pluvialis dominica* - NT « quasi menacé » (rare, espèce chassable), l'Échasse d'Amérique *Himantopus mexicanus* - EN (rare), le Gravelot de Wilson *Charadrius wilsonia* - EN (rare), le Bécasseau maubèche *Calidris canutus* - EN (rare), le Bécasseau roussâtre *Calidris subruficollis* - VU (rare), La Petite Sterne *Sternula antillarum* - VU (rare), le Pélican brun *Pelecanus occidentalis* - VU (rare), le Petit Blongios *Ixobrychus exilis* - VU (peu commun, nicheur à Gaschet), l'Aigrette bleue *Egretta caerulea* - EN (rare) et le Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax* - VU (peu commun).

Échasse d'Amérique classée EN « en danger » sur la partie 2 de Gaschet, le 06/05/2020 © F. Delcroix

Pluvier bronzé classé NT « quasi menacé » sur la partie 1 hors réserve de chasse de Gaschet, le 04/09/2019 © A. Levesque

Panneau du Conseil Général de la Guadeloupe signalant les Réserves de chasse et de faune sauvage sur le site de Gaschet © A. Levesque

MÉTHODOLOGIE

I - PROTOCOLE 11

I - Protocole

Les comptages ont consisté à dénombrer toutes les espèces d'oiseaux sur le plan d'eau et aux abords immédiats.

Une attention particulière a été portée aux oiseaux d'eau et notamment en période de reproduction afin de détecter les cas de nidification. C'est un enjeu majeur pour certaines mesures de gestion.

L'avifaune aquatique suivie concernait les familles des Anatidés (canard), des Podicipedidés (grèbe), des Rallidés (gallinule, foulque..), des Limicoles « Recurvirostridrés (échasse), Charadriidés (pluvier, gravelot), Scolopacidés (chevalier, bécasseau, bécassine...) », des oiseaux marins « Laridés (mouette, sterne...), Frégatidés (frégate), Pélécanidés (pélican) », des Ardéidés (héron, aigrette...), des Threskiornithodés (ibis), des Pandionidés (balbuzard) et des Alcédinidés (martin-pêcheur).

Les comptages ont eu lieu le mercredi, un jour de non chasse, la saison de chasse allant de juillet à janvier.

Les comptages ont été réalisés par deux observateurs, Anthony Levesque en kayak ou à pied pour la partie ouest du barrage et Frantz Delcroix à pied pour les parties centrale et est du barrage (Figure 2).

Le matériel utilisé était constitué de jumelles 10X32 Swarovsky et de longues-vues Swarovsky.

Anthony Levesque en kayak réalisant le suivi de l'avifaune aquatique sur la partie 1 de Gaschet, le 03/04/2019 © V. Lemoine

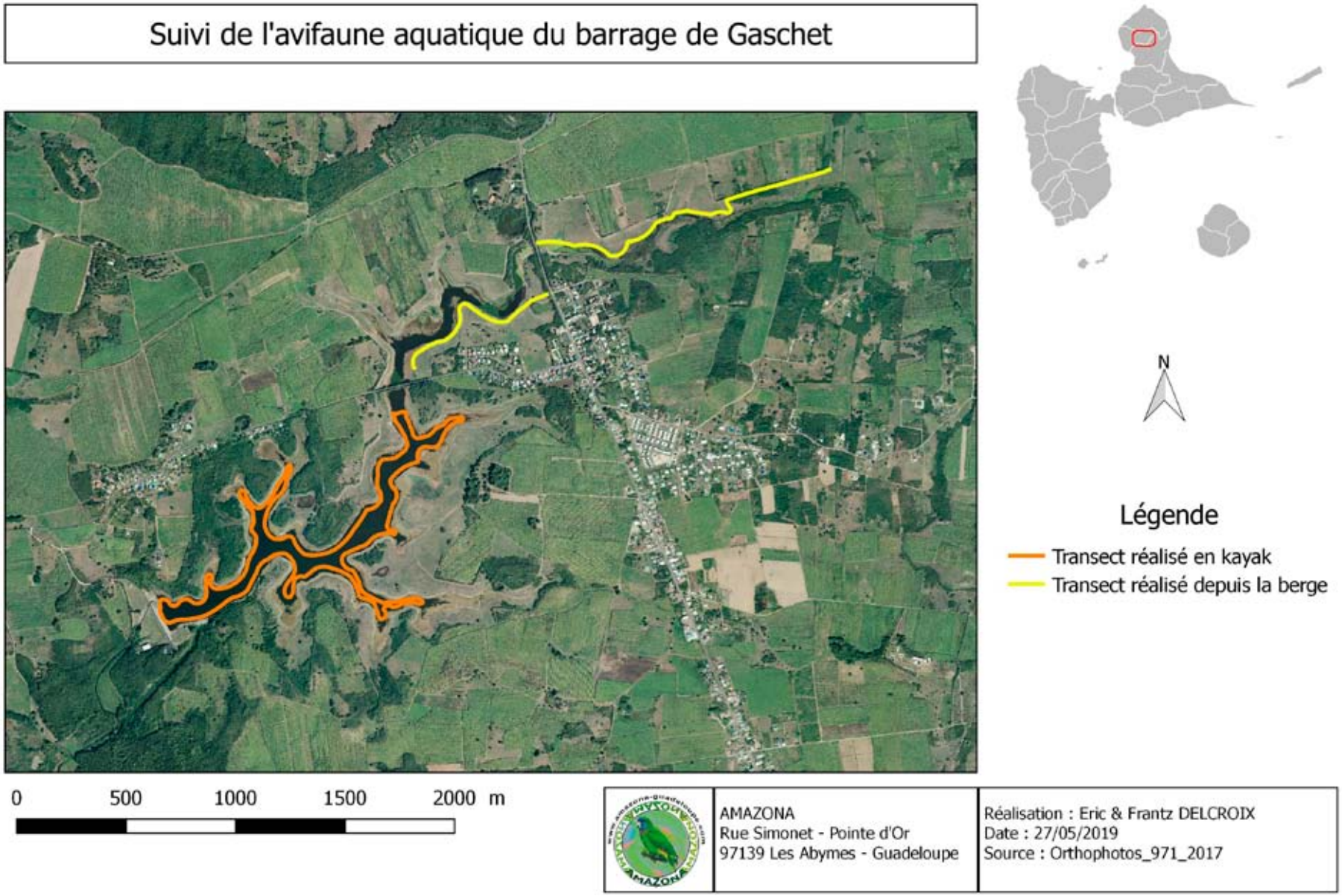

Figure 2 : Localisation des transects effectués lors du suivi de l'avifaune aquatique de Gaschet © Éric Delcroix.

La partie 1 du site du barrage de Gaschet, la surface d'eau la plus importante, le 05/06/2019 © A. Levesque

La partie 2 du site du barrage de Gaschet, une bande d'eau entre les deux points, le 04/03/2020 © F. Delcroix

La partie 3 du site du barrage de Gaschet, l'extrémité terminale, le 06/02/2019 © F. Delcroix

RÉSULTATS

I - LE SUIVI 15
I.1 - Effort de prospection 16
I.2 - Zones d'étude 17
I.3 - Niveaux d'eau 18
II - BILANS 20
II.1 - Les espèces 21
II.2 - Les effectifs 24
II.3 - Espèces cibles de Gaschet 26
II.3.a - Sarcelle à ailes bleues *Spatula discors* 26
II.3.b - Érismature rousse *Oxyura jamaicensis* 29
II.3.c - Grèbe à bec bigarré *Podilymbus podiceps antillarum* 32
II.3.d - Gallinule d'Amérique *Gallinula galeata cerceris* 35
II.3.e - Foulque d'Amérique *Fulica americana* 38
II.3.f - Chevalier grivelé *Actitis macularius* 41
II.3.g - Grande Aigrette *Ardea alba* 44
II.3.h - Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* 47
II.4 - Les groupes d'oiseaux d'eau 50
II.4.a - Les Anatidés 51
II.4.b - Les Podicipédidés 53
II.4.c - Les Rallidés 54
II.4.d - Les Limicoles 56
II.4.e - Les Ardéidés 58
II.4.f - Les Autres espèces d'oiseaux d'eau 60
II.5 - La reproduction à Gaschet 62

I - Le suivi

I.1 - Effort de prospection

Tous les comptages prévus ont été réalisés, ils furent mensuels, il y a eu 24 pour les deux années de suivi 2019 et 2020.
Ils ont eu lieu le premier mercredi de chaque mois, à l'exception de deux occasions (mars 2019 et janvier 2020), pour lesquels ils furent effectués le deuxième mercredi du mois (Tableau 1).

Tableau 1 : Jours de comptage lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique du barrage de Gaschet.

2019	2020
02/01/2019	08/01/2020
06/02/2019	05/02/2020
13/03/2019	04/03/2020
03/04/2019	01/04/2020
01/05/2019	06/05/2020
05/06/2019	03/06/2020
03/07/2019	01/07/2020
07/08/2019	05/08/2020
04/09/2019	02/09/2020
02/10/2019	07/10/2020
06/11/2019	04/11/2020
04/12/2019	02/12/2020

I.2 - Zones d'étude

Le site de Gaschet a été divisé en trois parties lors du suivi 2019 et 2020 (Figure 3).

• La partie 1, à l'ouest, « la zone du lac de Gaschet », par Anthony Levesque en kayak.

• La partie 2, au centre, « le bras principal » situé entre les deux ponts, par Frantz Delcroix à pied.

• La partie 3, à l'est, « la partie terminale » du site de Gaschet, par Frantz Delcroix à pied.

Les parties 1 et 3 ont également été subdivisées en fonction des limites des Réserves de chasse et faune sauvage (RCFS), partie 1 hors réserve, partie 1 RCFS renforcée, partie 1 RCFS simple, partie 3 hors réserve et partie 3 RCFS simple.

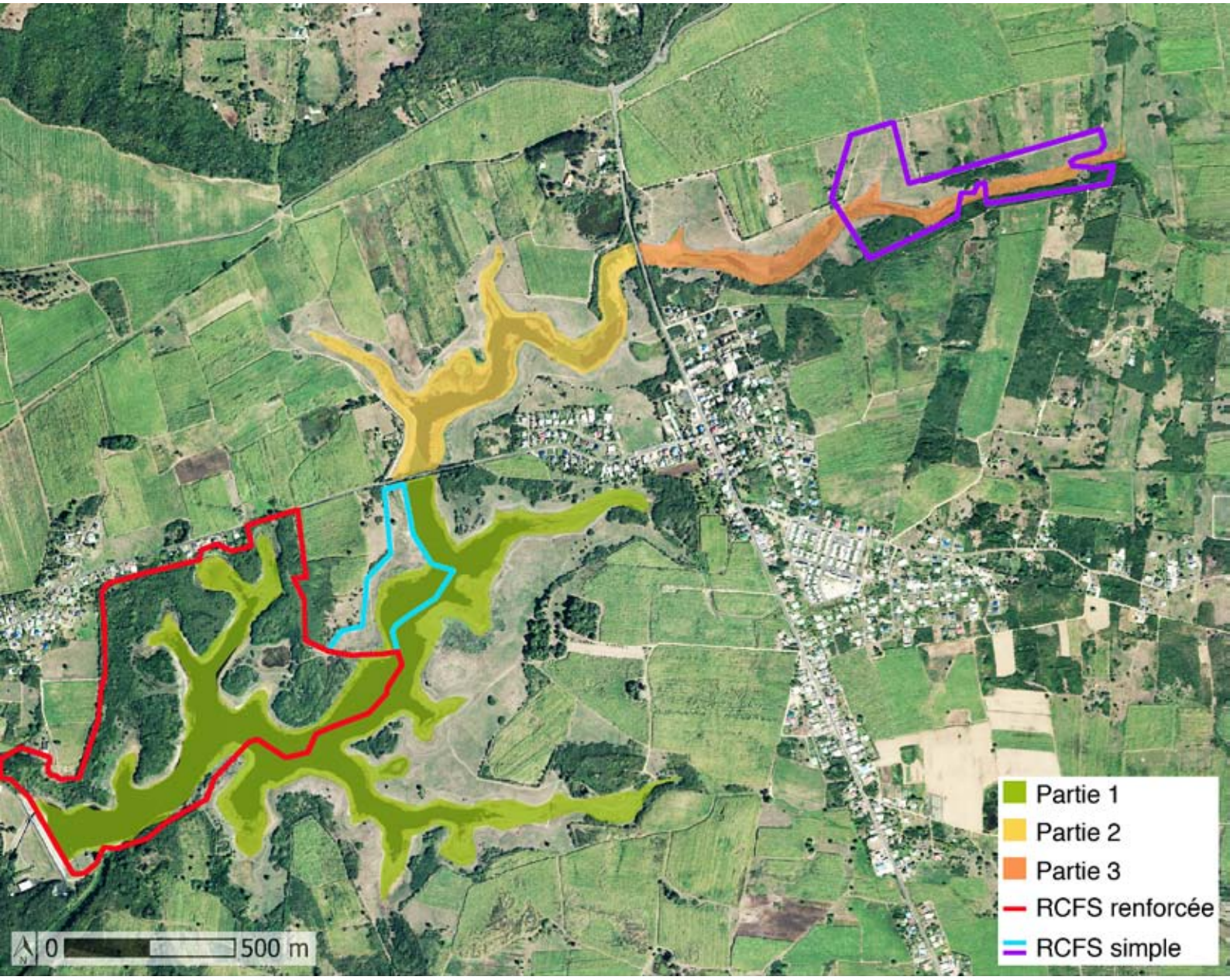

Figure 3 : Les parties différenciées de Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique (© ORTHO HR® - IGN).

I.3 - Niveaux d'eau

Des photos ont été prises à certaines visites pour montrer l'évolution des niveaux d'eau et de la colonisation de la Jacinthe d'eau sur le site du barrage de Gaschet.

Partie 1 © A. Levesque

01/05/2019

05/06/2019

04/09/2019

02/10/2019

04/12/2019

01/05/2019

08/01/2020

06/02/2020

01/04/2020

04/11/2020

02/12/2020

03/06/2020

Partie 2 © F. Delcroix

13/03/2019

05/06/2019

04/03/2020

03/06/2020

02/09/2020

04/11/2020

Partie 3 © F. Delcroix

03/07/2019

08/01/2020

04/03/2020

03/07/2019

03/06/2020

05/08/2020

II - Bilans

II.1 - Les espèces

Durant ces deux années de suivi, 44 espèces d'oiseaux d'eau ont observées sur le site de Gaschet ; 43 en 2019 et 31 en 2020 (Tableau 2), pour un total de 811 données (457 en 2019 et 354 en 2020).

Trois espèces ont eu des effectifs très importants les deux années confondues, elles sont omniprésentes sur le site de Gaschet, elles ont été présentes à chaque visite. Elles sont caractéristiques de l'avifaune aquatique des plans d'eau douce. Il s'agit d'espèces sédentaires nicheuses à Gaschet, la Gallinule d'Amérique *Gallinula galeata* (2 055 individus), la Foulque d'Amérique *Fulica americana* (1 509) et le Grèbe à bec bigarré *Podilymbus podiceps* (1 050).

En termes d'effectif total cumulé sur les deux années de suivi, les autres espèces importantes, sont des espèces sédentaires et des espèces migratrices, la Grande Aigrette *Ardea alba* (378, migrateur hivernant), l'Érismature rousse *Oxyura jamaicensis* (329, sédentaire nicheur à Gaschet), l'Aigrette neigeuse *Egretta thula* (319 individus, sédentaire), le Chevalier grivelé *Actitis macularius* (275, migrateur hivernant), le Bécasseau semipalmé *Calidris pusilla* (246, migrateur hivernant) et le Héron vert *Butorides virescens* (196, sédentaire, nicheur à Gaschet ?). À part le Bécasseau semipalmé qui a été observé seulement sur 6 jours de comptages des 24 effectués, ces cinq autres espèces ont été observées quasiment lors de chaque visite.

Tableau 2 : Effectifs cumulés par année lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique du barrage de Gaschet.

Espèce	2019	2020	Total	Espèce	2019	2020	Total
Sarcelle à ailes bleues	27	18	45	Bécasseau à poitrine cendrée	14	46	60
Canard d'Amérique	1	0	1	**Bécasseau semipalmé**	**131**	**115**	**246**
Sarcelle à ailes vertes	6	0	6	Bécassin roux	4	0	4
Fuligule à bec cerclé	10	5	15	Bécassine de Wilson	3	9	12
Fuligule morillon	1	0	1	**Chevalier grivelé**	**180**	**95**	**275**
Fuligule à tête noire	2	2	4	Chevalier solitaire	10	2	12
Érismature routoutou	1	0	1	Grand Chevalier	3	12	15
Érismature rousse	**127**	**202**	**329**	Petit Chevalier	11	25	36
Grèbe à bec bigarré	**529**	**521**	**1 050**	Mouette atricille	0	1	1
Marouette de Caroline	5	14	19	Sterne hansel	1	0	1
Gallinule d'Amérique	**1 169**	**886**	**2 055**	Petit Blongios	4	4	8
Foulque d'Amérique	**824**	**685**	**1 509**	Grand Héron	6	1	7
Talève violacée	1	5	6	**Grande Aigrette**	**172**	**206**	**378**
Échasse d'Amérique	2	11	13	Aigrette garzette	3	0	3
Pluvier argenté	2	1	3	**Aigrette neigeuse**	**205**	**114**	**319**
Pluvier bronzé	11	0	11	Aigrette bleue	2	0	2
Gravelot semipalmé	40	43	83	**Héron vert**	**124**	**72**	**196**
Gravelot kildir	7	1	8	Bihoreau gris	1	3	4
Tournepierre à collier	1	0	1	Bihoreau violacé	2	0	2
Bécasseau à échasses	14	0	14	Ibis falcinelle	89	0	89
Bécasseau minuscule	38	23	61	Balbuzard pêcheur	10	6	16
Bécasseau à croupion blanc	35	12	47	Martin-pêcheur d'Amérique	10	5	15
Effectif sous-total	**2 853**	**2 429**	**5 282**	**Effectif sous-total**	**984**	**716**	**1 700**
				Effectif total	**3 838**	**3 145**	**6 983**

Les nombres mensuels d'espèces furent assez similaires durant les deux années de suivi, il a été en moyenne de 15,58 (± 3,99) en 2019 et de 13,58 (± 3,34) en 2020 (Tableau 3).

Les deux passages migratoires sont visibles par une augmentation de la richesse spécifique (Figure 4), d'abord de février à avril (migration prénuptiale), puis de août à octobre (migration postnuptiale).

Le maximum d'espèces d'oiseaux d'eau présentes sur le site en même temps fut de 24 en septembre 2019, d'où la grande importance patrimoniale de Gaschet.

En mai à juillet, l'avifaune aquatique du Gaschet est composée de 10-12 espèces, principalement des sédentaires.

Tableau 3 : Nombres mensuels d'espèces lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique du barrage de Gaschet.

Suivi	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2019	13	15	17	18	10	12	10	18	24	18	15	17	43
2020	13	11	14	12	10	10	11	16	17	16	21	12	31

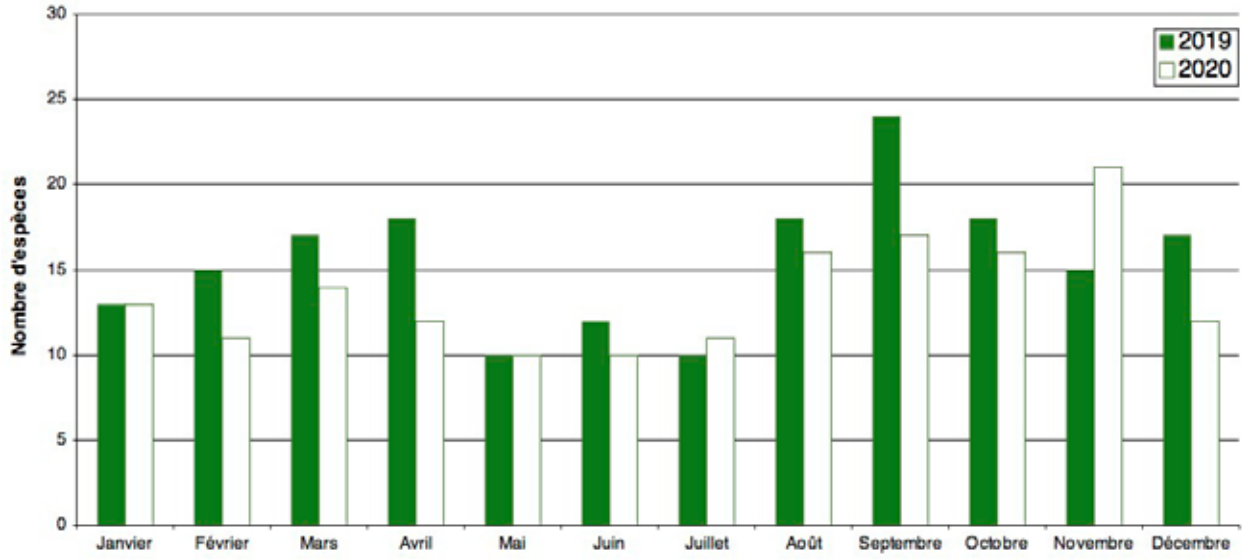

Figure 4 : Nombres mensuels d'espèces lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique du barrage de Gaschet.

La diversité d'oiseaux d'eau a été très différente entre les trois parties du site (Tableau 4), elle a été fonction de la quantité d'eau.

La partie 1 comporte la plus grande étendue d'eau et également le plus long linéaire de berges. Il s'agit du secteur avec la plus grande diversité d'espèces. Sur les 44 espèces contactées sur Gaschet, 88,64 % ont fréquenté la partie 1 (39 au total, 37 en 2019 et 31 en 2020).

Le nombre total d'espèces (les deux suivis cumulés) fut de 23 pour la partie 2 et de 18 pour la partie 3. Concernant ces deux parties, il n'y a pas eu de différence en 2019, le nombre d'espèces fut de 18 ; cependant l'année 2020, très marquée par la sécheresse a rendu la partie 3 assec quelques mois, par conséquent non attractive pour les oiseaux d'eau, seulement huit espèces y ont été détectées.

Tableau 4 : Nombre d'espèces par partie du barrage de Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique.

Partie	P1	%	P2	%	P3	%	Total espèces
2019	37	86,05	18	41,86	18	41,86	43
2020	31	100,00	17	54,84	8	25,81	31
Total espèces	**39**	88,64 %	**23**	52,27 %	**18**	40,91 %	**44**

Le nombre d'espèces varie également en fonction du statut de protection de ces parties (Tableau 5). Que ce soit la partie 1 ou la partie 3, le nombre d'espèces a été plus élevé sur les zones en Réserve de Chasse et de Faune Sauvage (RCFS).

Il a été les deux années confondues de 37 sur le partie 1 RCFS renforcée (1RF) contre 31 sur la partie 1 hors réserve (1HR), par conséquent sur la zone 1RF il y a eu 94,87 % des espèces présentes sur la partie 1 contre 79,49 % pour la zone 1HR.
De même, il y a eu 15 espèces sur la partie 3 RCFS simple (3RS) contre 10 sur la partie 3 hors réserve (3HR), donc sur la zone 3RS les espèces rencontrées représentaient 83,33 % des espèces de la partie 3 contre 55,56 % pour la zone 3HR.

L'effet « réserve » est donc non négligeable sur la présence de certaines espèces qui y trouvent la quiétude.

Tableau 5 : Nombre d'espèces en fonction du statut RCFS ou non du barrage de Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique.

Partie	1HR	% / P1	1RF	% / P1	1RS	% / P1	3HR	% / P3	3RS	% / P3
2019	28	75,68	29	78,38	18	48,65	10	55,56	15	83,33
2020	20	64,52	25	80,65	21	67,74	5	62,50	8	100,00
Total espèces	**31**	79,49 %	**37**	94,87 %	**24**	61,54 %	**10**	55,56 %	**15**	83,33 %

Cependant sur la partie 1, il y a eu plus d'espèces sur la zone hors réserve (1HR) que sur la zone en RCFS simple (1RS : 24 espèces) ; ceci peut s'expliquer par la très faible superficie de cette dernière et également par sa localisation proche du secteur le plus fréquenté du barrage de Gaschet.

II.2 - Les effectifs

Un total cumulé de 6 983 individus a été dénombré, 3 838 en 2019 et 3 145 en 2020. Durant ces deux suivis annuels de 2019 et de 2020, le site de Gaschet fut de nouveau un site important pour les oiseaux d'eau en Guadeloupe ; le plus faible effectif mensuel toutes espèces confondues fut 102 individus en janvier 2020, et le plus élevé en septembre 2019 avec 511 individus (Tableau 6).

Il n'y a pas de différence significative entre les deux années, mais la moyenne des effectifs mensuels sur l'année fut plus élevée en 2019 (319,83 ± 105,68) qu'en 2020 (262,08 ± 79,47). L'année 2020 a été touchée par une sécheresse très marquée, le niveau d'eau de cette retenue a été presque à sec et les Jacinthes d'eau ont colonisé certaines zones encore en eau fermant le milieu aquatique par endroit.

Les effectifs mensuels ont été fluctuants au cours des deux années (Figure 5). Les deux passages migratoires sont observables avec une augmentation des effectifs d'individus fréquentant le site, de février à avril pour la migration prénuptiale et de juillet à octobre pour la migration postnuptiale.

En dehors de ces deux périodes migratoires, lors des suivis 2019 et 2020, les nombres d'individus mensuels ont été assez similaires.

Chose étonnante, lors de ces deux années, les effectifs mensuels ont été plus élevés en mai et juin, qu'en novembre et décembre ; pourtant pour ces deux derniers mois de l'année en plus des espèces sédentaires s'ajoutent des espèces migratrices hivernantes. Cela suggère que le site de Gaschet est un site refuge pour les espèces sédentaires comme le Grèbe à bec bigarré, la Foulque d'Amérique et la Gallinule d'Amérique dont les sites « habituels » sont asséchés entre mai et juin. Ceci est tout en plus probant, qu'en 2020, année de grande sécheresse, le nombre d'individus fut plus important qu'en 2019, même si le niveau d'eau était bas, il y avait encore de l'eau alors que toutes les autres zones humides aux alentours étaient assec, ces espèces aquatiques se sont concentrées sur Gaschet.

Tableau 6 : Effectifs mensuels lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique du barrage de Gaschet.

Suivi	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2019	334	429	392	322	293	262	241	447	511	193	184	229	3 838
2020	102	171	248	316	277	311	333	324	287	375	200	201	3 145

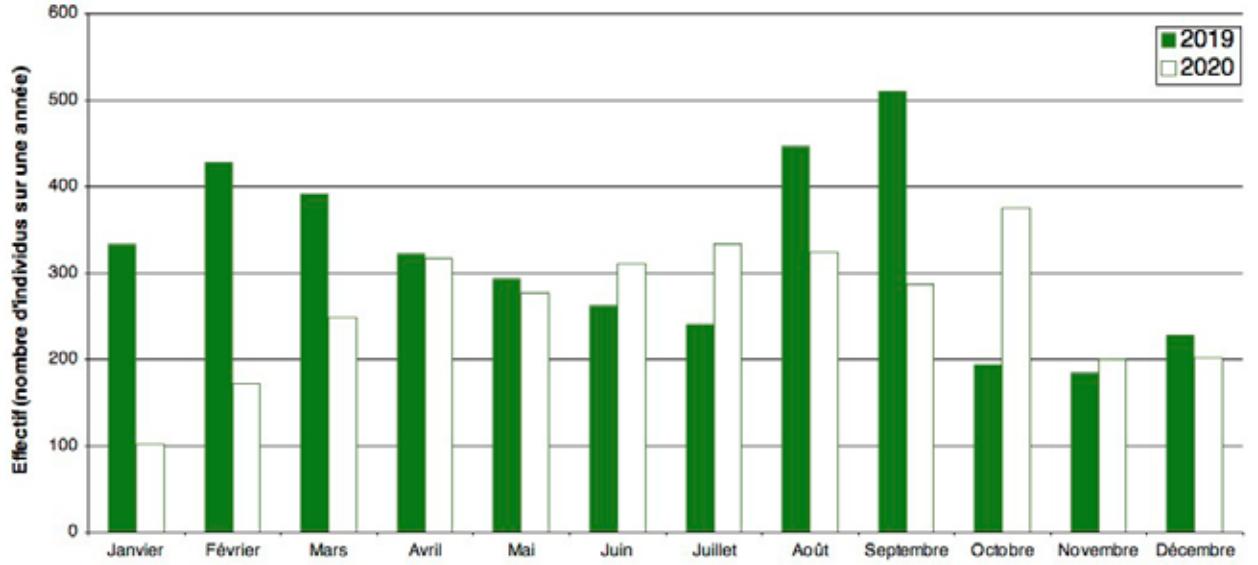

Figure 5 : Effectifs mensuels lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique du barrage de Gaschet.

Comme pour la diversité d'espèces d'oiseaux d'eau, les effectifs ont été très différents entre les trois parties du site (Tableau 7).

Pour ce paramètre également la partie 1 a été la plus attractive, 82,89 % des individus comptés lors des deux suivis cumulés y étaient présents (5 788 sur les 6 983 individus).

Cette fois, une différence a été observée entre les parties 2 et 3, 12,47 % et 4,64 % respectivement. La partie 2 d'un linéaire pourtant plus faible que la partie 3 possède une surface en eau plus grande, par conséquent plus longue à assécher. Ces faibles effectifs d'oiseaux d'eau sur la partie 3 sont dus bien sûr une période d'assèchement très longue de cette partie qui est la partie terminale du site de Gaschet où l'eau est déjà moins importante.

Tableau 7 : Nombre d'individus par partie du barrage de Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique.

Partie	P1	%	P2	%	P3	%	Total individus
2019	3 045	79,34	553	14,41	240	6,25	3 838
2020	2 743	87,22	318	10,11	84	2,67	3 145
Total individus	**5 788**	82,89 %	**871**	12,47 %	**324**	4,64 %	**6 983**

L'effet « réserve » est aussi observable sur la répartition des effectifs (Tableau 8). Plus de la moitié des individus dénombrés sur la partie 1 l'ont été sur la RCFS renforcée (1RF : 59,45 %). Cependant, aucune différence sur le nombre cumulé d'individus sur les deux années de suivis pour la partie 3 hors réserve (3HR : 49,07 %) et la partie 3 en RCFS simple (3RS : 50,93 %), cela est sûrement dû à la très faible attractivité de cette partie 3 due à la sécheresse une bonne partie des suivis.

Sur la partie 1, il y a eu plus d'individus sur la zone hors réserve (1HR :1 508 individus) que sur la zone en RCFS simple (1RS : 839 individus) ; sûrement également au fait de la faible superficie de cette dernière et de sa localisation proche du secteur le plus fréquenté du barrage de Gaschet.

Tableau 8 : Nombre d'individus en fonction du statut RCFS ou non du barrage de Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique.

Partie	1HR	% / P1	1RF	% / P1	1RS	% / P1	3HR	% / P3	3RS	% / P3
2019	984	32,32	1 711	56,19	350	11,49	135	56,25	105	43,75
2020	524	19,10	1 730	63,07	489	17,83	24	28,57	60	71,43
Total individus	**1 508**	26,05	**3 441**	59,45	**839**	14,50	**159**	49,07	**165**	50,93

II.3 - Espèces cibles de Gaschet

II.3.a - Sarcelle à ailes bleues *Spatula discors*

Elle est appelée « Sarsèl » en créole.

Cette espèce fait partie des Anatidae. La Sarcelle à ailes bleues est une espèce du Nouveau Monde, elle est présente en Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud (jusqu'au centre de l'Argentine) et Caraïbe. Il n'existe pas de sous-espèce **(Clements *et al.*, 2019)**.

La Sarcelle à ailes bleues est une espèce migratrice, c'est l'Anatidé le plus abondant en Guadeloupe. Lors des comptages Wetlands International, plusieurs centaines d'individus sont dénombrés régulièrement **(Lemoine & Levesque, 2020)**. Dans l'archipel guadeloupéen, le site le plus important d'hivernage est l'îlet Fajou.

La Sarcelle à ailes blues est considérée comme commune à Gaschet. Cependant, le barrage de Gaschet n'est pas un site hivernage important pour cette espèce, lors des comptages Wetlands International qui ont lieu début janvier, il y a eu pas ou peu de Sarcelle à ailes bleues ; l'effectif le plus élevé à Gaschet fut 25 individus de 2018, elle n'y a été présente que deux années sur 15, pour un total cumulé de 29 individus **(Lemoine & Levesque, 2020)**.
Ces sarcelles préfèrent les étendues d'eau peu profonde riches en végétation flottante et riveraine ; et surtout une partie du site de Gaschet est chassable (fin juillet - début janvier), ce qui fait que le site est « déserté » en période de chasse. Par contre à la fin de la saison de chasse, Gaschet sert de reposoir et les effectifs peuvent être importants fin février - mars, ce fut le cas le 18/03/2001 avec 160 individus par A. Levesque et le 12/03/2017 avec 165 individus par F. Delcroix **(eBird, données non publiées)**.

Description

Ce canard a un corps élancé avec un long bec noir et des pattes jaunâtres, il mesure environ 40 cm, pour une envergure d'environ 60 cm et un poids de 270 à 410 g.
En plumage nuptial, le mâle a la tête gris bleu sombre avec un large croissant blanc en avant de chaque œil, son plumage est brun-roux parsemé de petites taches sombres. Les femelles et les mâles en plumage éclipse (juillet à octobre) sont bruns moucheté. Le mâle et la femelle affichent un miroir vert-noir avec une large bande bleu pâle sur la partie supérieure de l'aile.

Femelle de Sarcelle à ailes bleues dans la RCSF renforcée de Gaschet, le 02/09/2020 © A. Levesque

Habitat

Les Sarcelles à ailes bleues apprécient les étendues d'eau peu profonde riches en végétation flottante et riveraine. Elles fréquentent les grandes plans d'eau, les mares, les marécages et les salines.

Statut de conservation

En Guadeloupe, la Sarcelle à ailes bleues est commune **(Levesque & Delcroix, 2021)**, elle a été observée dans toutes les dépendances, sauf aux Saintes.

La Sarcelle à ailes bleues est chassable dans l'archipel guadeloupéen **(République française, 1989a)**, une cible privilégiée des chasseurs guadeloupéens. Les principales menaces restent la chasse, et la disparition des plans d'eau (assèchement naturel ou volontaire, comblement et envahissement par des plantes exotiques).

La tendance de la population mondiale est à la baisse. Elle n'a cependant pas de statut de conservation défavorable mondialement, ni en localement en Guadeloupe, elle est classée LC / Préoccupation mineur **(BirdLife International, 2016a** ; **UICN France *et al.*, 2012)**.

Appelant de mâle de Sarcelle à ailes bleues sur la partie 1 chassable de Gaschet, le 04/11/2020 © A. Levesque

Suivis 2019 et 2020

Seulement 45 Sarcelles à ailes bleues ont été comptées lors des suivis 2019 et 2020 sur Gaschet (Tableau 9). Les effectifs ont été différents selon les deux années et les mois de présence également (Figure 6). Ce plan d'eau sert uniquement de reposoir occasionnel et non de site d'alimentation, l'eau y étant trop profonde. L'effectif maximal recensé lors d'un suivi mensuel fut de 19 individus en février 2020.

Tableau 9 : Effectifs mensuels des Sarcelles à ailes bleues lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Suivi	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2019	0	19	0	2	0	0	0	0	2	4	0	0	27
2020	0	0	0	0	0	0	0	0	2	6	10	0	18

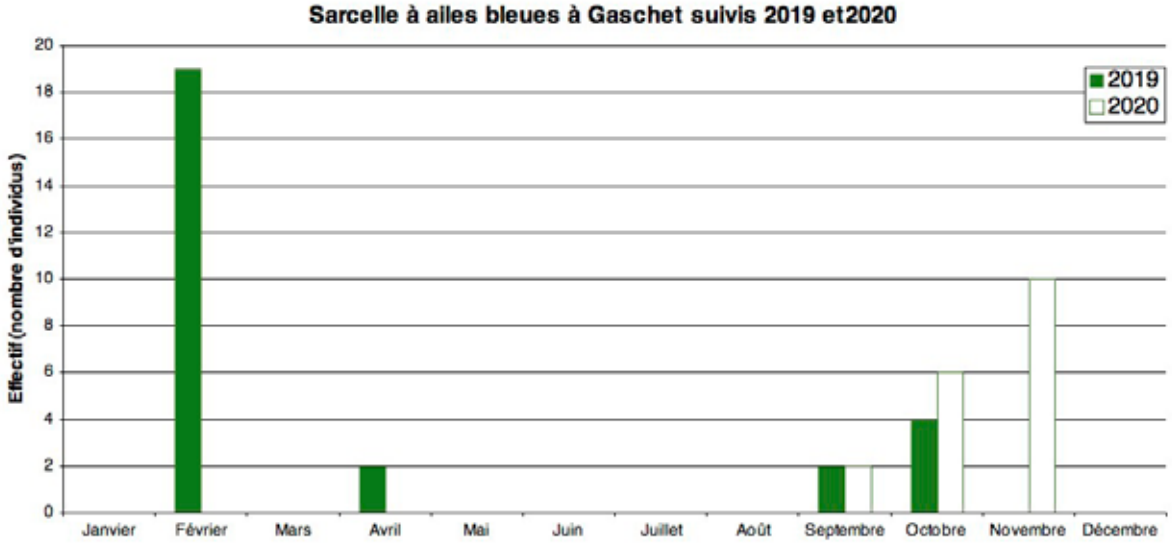

Figure 6 : Effectifs mensuels des Sarcelles à ailes bleues lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Les Sarcelles à ailes bleues ont été contactées uniquement dans la partie 1 de Gaschet (Figure 7). Dans cette partie, la zone où est elles ont été les plus nombreuses, est très nettement la RCFS renforcée (1RF) où elles trouvent la tranquillité, dans cette zone secteur la fréquentation de ces berges est interdite, 77,78 % des effectifs y ont été comptés lors de ces deux années de suivi 2019 et 2020 (Tableau 10).

Tableau 10 : Effectifs annuels des Sarcelles à ailes bleues par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Suivi	1HR	% / total	1RF	% / total	1RS	% / total	Total
2019	1	3,70	25	92,59	1	3,70	**27**
2020	7	38,89	10	55,56	1	5,56	**18**
Total	**8**	17,78 %	**35**	77,78 %	**2**	4,44 %	**45**

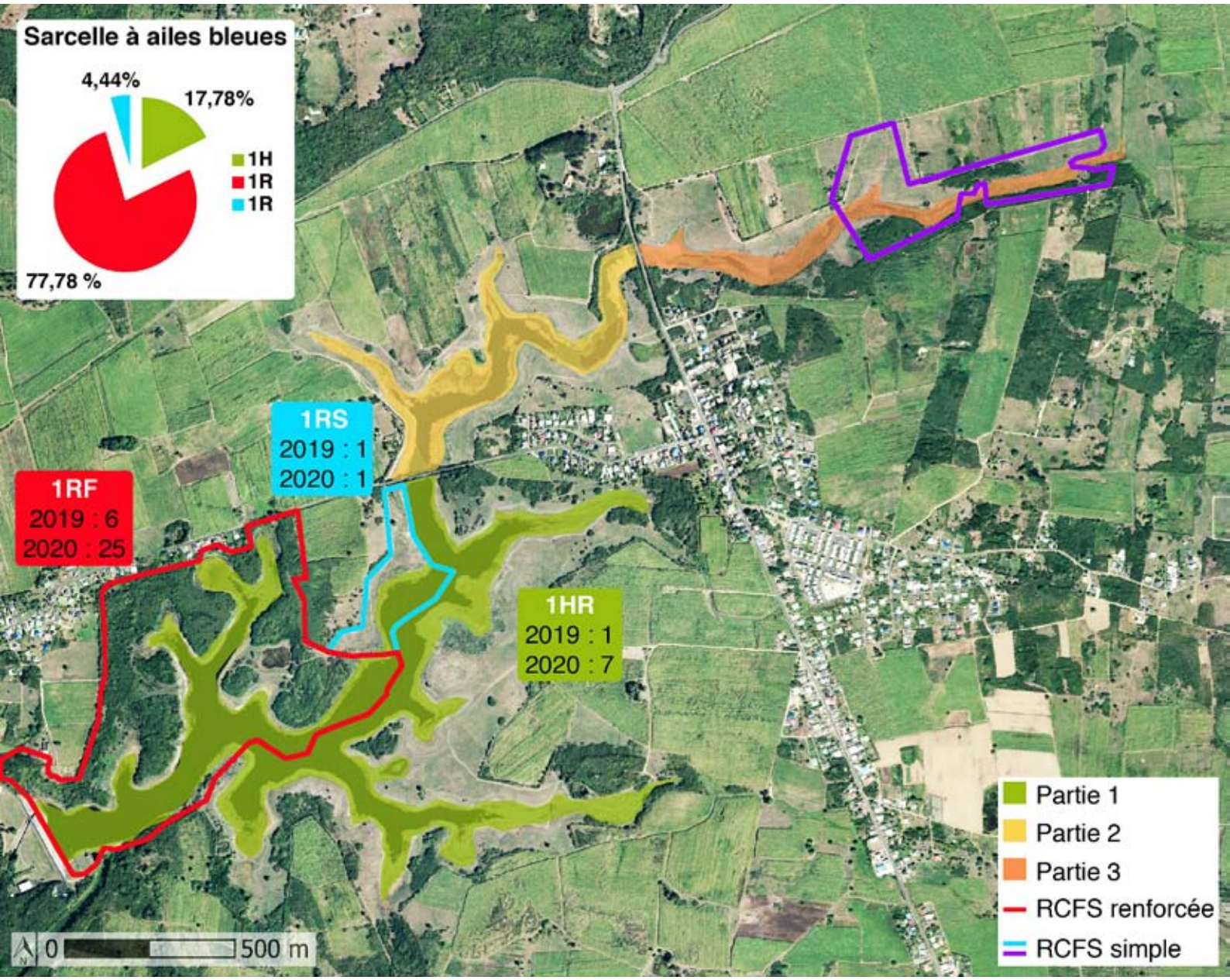

Figure 7 : Localisation des Sarcelles à ailes bleues sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN).

II.3.b - Érismature rousse *Oxyura jamaicensis*

Cette espèce fait partie des Anatidae, le genre *Oxyura* regroupe des petits canard plongeurs (qui préfèrent fuir sur l'eau ou sous l'eau que de s'envoler). L'Érismature rousse est une espèce du Nouveau Monde. Il n'existe pas de sous-espèce et son aire de répartition s'étend de l'Amérique du Nord à l'Amérique centrale et dans la Caraïbe (Grandes et Petites Antilles) **(Clements *et al.*, 2019)**.

Il s'agit d'une espèce essentiellement sédentaire en Guadeloupe, elle y est donc présente toute l'année, il peut cependant y avoir quelques migrateurs hivernants.

L'Érismature rousse est considérée comme commune à Gaschet, elle se reproduit sur le site de Gaschet, d'ailleurs la première preuve de nidification en Guadeloupe y a été observée en février 2003 **(Levesque *et al.*, 2005)**.
Lors des 15 années de comptages Wetlands International (2006-2020) ; le plus grand effectif à Gaschet fut de 45 individus en 2010 ; elle y a été présente 10 années sur 15 de comptages et le plus souvent en petits nombres pour un total cumulé de 75 individus **(Lemoine & Levesque, 2020)**.
L'effectif record dénombré sur Gaschet est de 86 individus le 01/03/2017 par A. Levesque et A. Chabrolle **(eBird, données non publiées).**

Description

Cette érismtaure est un petit canard (38 cm), à la grosse tête avec un bec large, au corps trapu et à longue queue souvent dressée.
Il existe un fort dimorphisme sexuel entre le mâle et la femelle au moment de la reproduction. En plumage nuptial, le mâle a la tête noire, le bec bleu et les joues blanches, quant à son corps il est tout roux. Le reste de l'année, le mâle a la même plumage que la femelle, de couleur brun terne, et se différencient par la présence d'une barre sombre sur les joues claires.

Habitat

En Guadeloupe, elle fréquente les étangs d'eau douce, les retenues d'eau et les mares pour le bétail. Tous ces points d'eau doivent être en partie recouverts de végétaux pour s'y mettre à l'abri en cas de danger.
Elle se nourrit principalement de végétaux (feuilles, tiges, graines, fruits), elle peut également consommer des invertébrés.
Son nid est constitué d'un amas flottant de végétaux aquatiques, installé dans de la végétation dense.

L'Érismature rousse est assez localisée en Guadeloupe. Lors des comptages Wetlands International, elle n'a été trouvée que sur 7 des 22 sites suivis **(Lemoine & Levesque, 2020)**. Ses effectifs sont également très faibles, sur 15 années de comptages Wetlands International, seulement 182 individus ont été dénombrés.

Mâles d'Érismature rousse sur la partie 1 de Gaschet, le 02/09/2020 © A. Levesque

Une femelle et 4 canetons d'Érismature rousse sur la partie 1 de Gaschet, le 01/03/2017 © A. Levesque

Statut de conservation

Dans l'archipel guadeloupéen, l'Érismature rousse est peu commune et très localisée **(Levesque & Delcroix, 2021)**. Elle est observée sur la Grande-Terre, Marie-Galante et La Désirade.

L'Érismature rousse est protégée en Guadeloupe **(République française, 1989b)**. Les principales menaces sont la disparition et la dégradation des plans d'eau (assèchement naturel ou volontaire, comblement, et l'envahissement par des plantes exotiques).

Mâles et femelle d'Érismature rousse sur la partie 2 de Gaschet, le 12/01/2013 © A. Levesque

La tendance de la population mondiale est jugée en décroissance. Elle n'a cependant pas de statut de conservation défavorable mondialement, elle y est classée LC / Préoccupation mineur **(BirdLife International, 2018)**. Par contre en Guadeloupe, du fait qu'elle soit peu commune et très localisée, plus la fragilité de ses habitats, son statut de conservation est défavorable, elle est classée VU – Vulnérable **(UICN France *et al.*, 2012)**.

Suivis 2019 et 2020

Un total de 329 individus a été dénombré lors de ces deux années de comptages, 127 en 2019 et 202 en 2020 (Tableau 11). L'espèce n'a pas été contactée à chaque suivi mensuel ; elle n'a pas été observée lors de cinq visites dont quatre d'affilée en 2020. Il s'agit d'une espèce très discrète, et avec les niveaux d'eau bas ainsi que la prolifération des Jacinthes d'eau, il se peut que l'espèce n'est juste pas été détectée.

Les effectifs comptés ont été très variables d'un mois sur l'autre (Figure 8) ; avec des valeurs plus élevées entre juin et septembre, période d'assèchement des autres sites de l'espèce, Gaschet servant de site de refuge. Ceci est observable, en 2020, une année de sécheresse très marquée, malgré l'absence de l'espèce à plusieurs visites, l'effectif a été le presque le double de 2019. L'effectif maximal recensé lors d'une visite fut de 49 individus en septembre 2020.
Durant ces deux années de suivi 2019-2020, aucun indice de nidification n'a été pas observé.

Tableau 11 : Effectifs mensuels des Érismatures rousses lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Suivi	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2019	7	15	8	2	8	18	33	20	5	6	0	5	**127**
2020	2	0	0	0	0	11	48	24	49	41	19	8	**202**

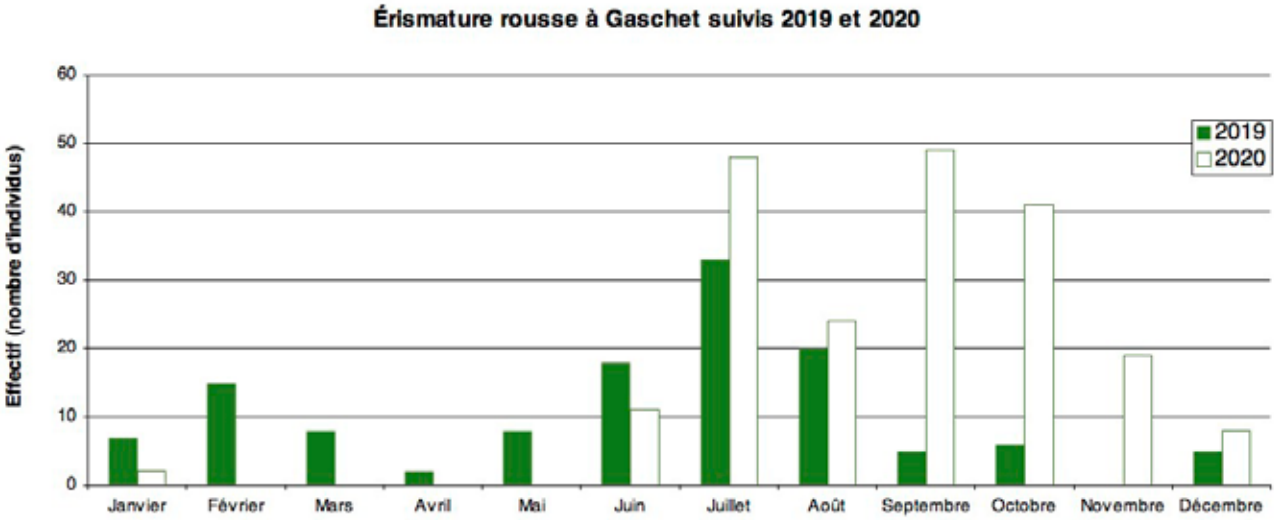

Figure 8 : Effectifs mensuels des Érismatures rousses lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Les Érismatures rousses ont été observées uniquement dans les secteurs où il y avait de l'eau en grande quantité, les parties 1 et 2 (Tableau 12). Elles ont privilégié la partie 1 plus vaste et avec de longues bandes de végétation rivulaire (principalement composée de Jacinthes d'eau) permettant à l'espèce de s'y réfugier si besoin (Figure 9), 93,61 % de l'effectif total y a été compté. Mais, elles n'ont pas occupé cette partie 1 de façon égale, les Érismatures rousses étaient surtout présentes dans la zone de RCFS renforcée (3RF) où 80,85 % des individus ont été présents.

Tableau 12 : Effectifs annuels des Érismatures rousses par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Suivi	1HR	% / total	1RF	% / total	1RS	% / total	2	% / total	Total
2019	21	16,54	90	70,87	4	3,15	12	9,45	**127**
2020	15	7,43	176	87,13	2	0,99	9	4,46	**202**
Total	**36**	10,94 %	**266**	80,85 %	**6**	1,82 %	**21**	6,38 %	**329**

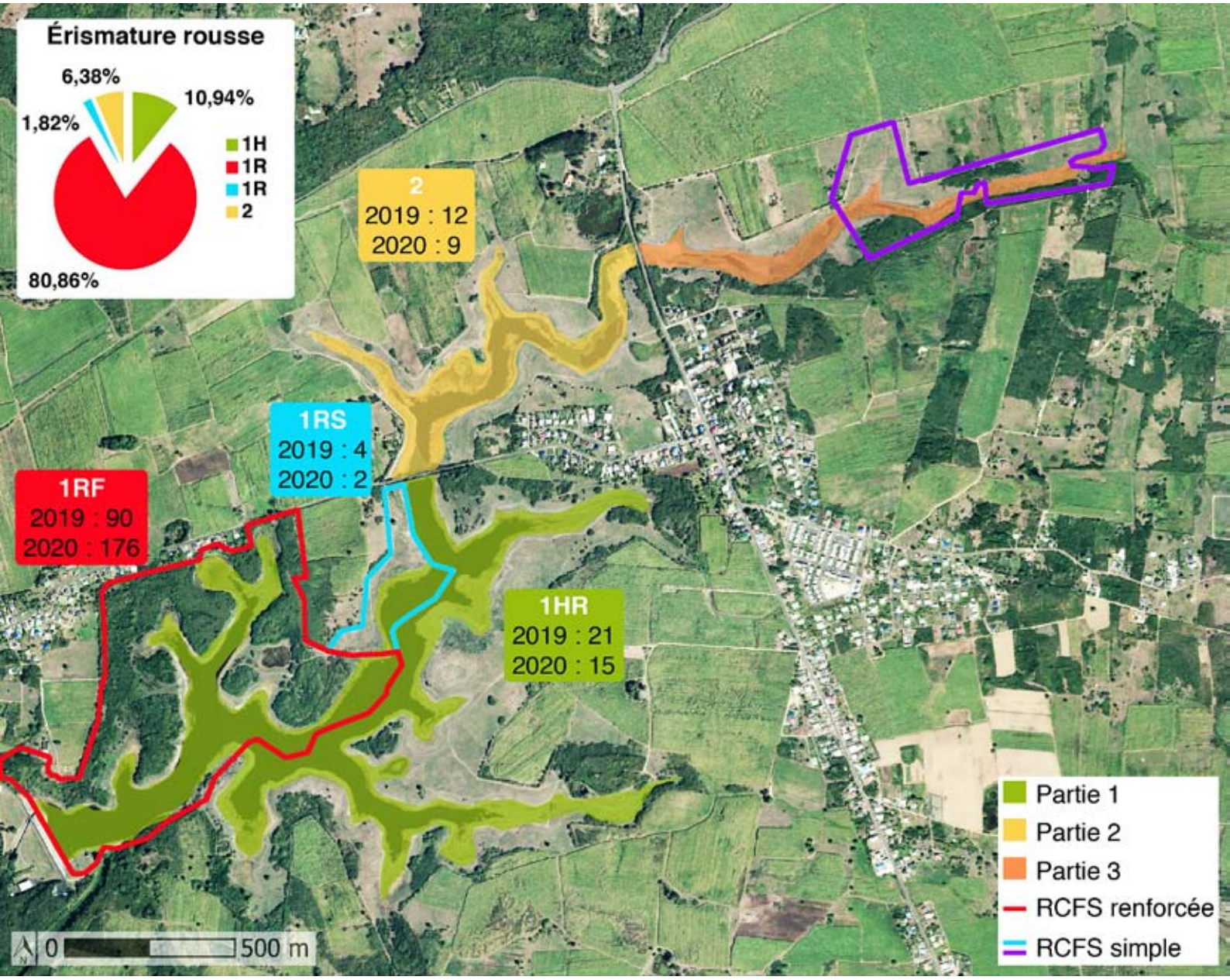

Figure 9 : Localisation des Érismtaures rousses sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN).

II.3.c - Grèbe à bec bigarré *Podilymbus podiceps antillarum*

Appelé « Plonjon » en créole.

Cette espèce fait partie des Podicipédidae, une famille d'oiseaux d'eau plongeur. Le Grèbe à bec bigarré est une espèce du Nouveau Monde ; il existe trois sous-espèces de *Podilymbus podiceps* **(Clements *et al.*, 2019)** :
- ssp. *antillarum* : dans la Caraïbe (Grandes et Petites Antilles)
- ssp. *podiceps* : de l'Alaska à Panama (y compris à Cuba),
- ssp. *antarticus* : du nord de l'Amérique du Sud au sud de l'Argentine.

Il s'agit d'une espèce sédentaire en Guadeloupe, elle y est donc présente toute l'année.

Le Grèbe à bec bigarré est considéré comme commun à Gaschet, il se reproduit sur le site. Lors des 15 années de comptages Wetlands International (2006-2020), l'effectif le plus élevé à Gaschet de fut de 163 individus en 2018, et il a été compté 14 années sur 15 (attention, le comptage où il n'a pas été dénombré avait été incomplet), pour un total cumulé de 1 046 individus **(Lemoine & Levesque, 2020)**.
L'effectif record compté sur Gaschet est de 202 individus le 20/04/2012 par A. Levesque **(eBird, données non publiées).**

Description

Le Grèbe à bec bigarré est un petit oiseau d'eau, il mesure 34 cm. C'est un oiseau trapu (queue rudimentaire), à cou court et à grosse tête.
Il doit son nom à la présence d'un anneau noir au milieu de son bec blanc-gris lorsque l'adulte est un plumage nuptial.
Le mâle et la femelle ont le même plumage brun sombre sur le dos, brun clair sur le cou et les flancs ; et il a une teinte rousse quand il est en plumage hivernale. Une autre différence est visible entre ces deux types de plumage, la gorge est noire en période de reproduction et blanche en hiver.

Habitat

En Guadeloupe, il fréquente principalement les étangs d'eau douce, les retenues d'eau et les vastes mares pour le bétail. Tous ces points d'eau doivent être en partie recouverts de joncs (*Eleocharis interstincta*) ou d'autres d'espèces végétales lui permettant de s'y mettre à l'abri en cas de danger. Son nid est constitué d'un amas flottant de végétaux aquatiques, installé dans des secteurs où la végétation est dense, souvent sur les bords des plans d'eau **(Benito-Espinal & Hautcastel, 2003)**.
Il se nourrit de petits poissons, d'insectes aquatiques et d'amphibiens ; il peut aussi manger des petits fragments de végétaux.

Cette espèce a une préférence pour les grandes retenues avec de large zone d'eau libre. Il n'est donc pas étonnant de trouver lors des comptages Wetlands International les effectifs les plus importants dans l'archipel sur les plans d'eau du barrage de Gaschet et du barrage de Létaye, par ordre d'importance **(Lemoine & Levesque, 2020)**.

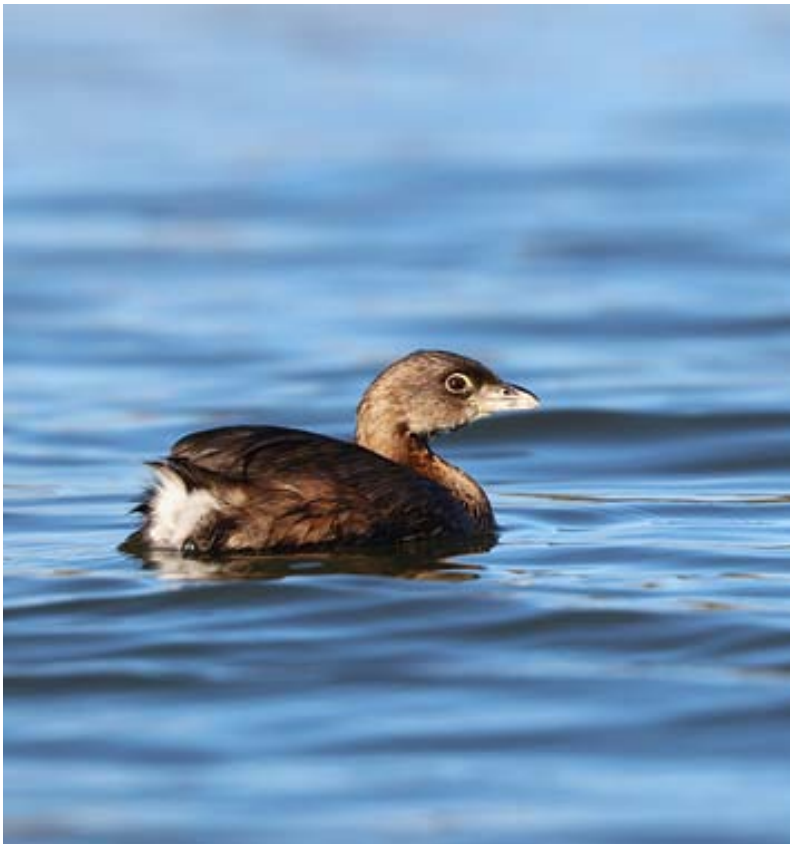

Grèbe à bec bigarré adulte en plumage internuptial sur la partie 1 de Gaschet, le 13/03/2019 © A. Levesque

Statut de conservation

En Guadeloupe, le Grèbe à bec bigarré est commun **(Levesque & Delcroix, 2021)**. Il est présent sur la Basse-Terre, la Grande-Terre, Marie-Galante.

Le Grèbe à bec bigarré est protégé dans l'archipel guadeloupéen **(République française, 1989b)**. Les menaces principales sont la disparition et la dégradation des plans d'eau (assèchement naturel ou volontaire, comblement et envahissement par des plantes exotiques).

Grèbe à bec bigarré adulte en plumage nuptial © V. Lemoine

Il n'a pas de statut de conservation défavorable que ce soit mondialement ou que ce soit en Guadeloupe, il est classé LC / Préoccupation mineur **(BirdLife International, 2016b ; UICN France *et al.*, 2012)**. La tendance de la population mondiale est jugée stable.

Suivis 2019 et 2020

Un total de 1 050 individus a été dénombré lors de ces deux années de comptages, 529 en 2019 et 521 en 2020 (Tableau 13), la troisième espèce en termes d'effectif. Malgré des effectifs annuels quasi similaires, les nombres d'individus mensuels ont été très différents entre 2019 et 2020 (Figure 10). L'effectif maximal recensé lors d'une visite fut de 73 individus en juin 2020.
Il est donc difficile de visualiser une tendance mensuelle sur l'année de l'occupation de Gaschet par le Grèbe à bec bigarré. En 2019, année où les niveaux d'eau étaient encore corrects en période de fin de Carême et début d'Hivernage, les effectifs ont fortement diminué entre avril et juillet, s'agit-il d'un mouvement d'individus reproducteurs vers des sites plus petits pour nicher ?
En tout cas, ce fut l'inverse en 2020, où les niveaux d'eau furent au plus bas de mars à juillet, le nombre d'individus a explosé ! Certainement dus à la sécheresse qui a touché de nombreux points d'eau et Gaschet a servi de site refuge.
La reproduction a été observée les deux années de suivis 2019 et 2020.

Tableau 13 : Effectifs mensuels des Grèbes à bec bigarré lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Suivi	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2019	48	50	64	33	43	25	16	57	76	40	18	59	**529**
2020	16	29	53	57	48	73	60	56	27	23	26	53	**521**

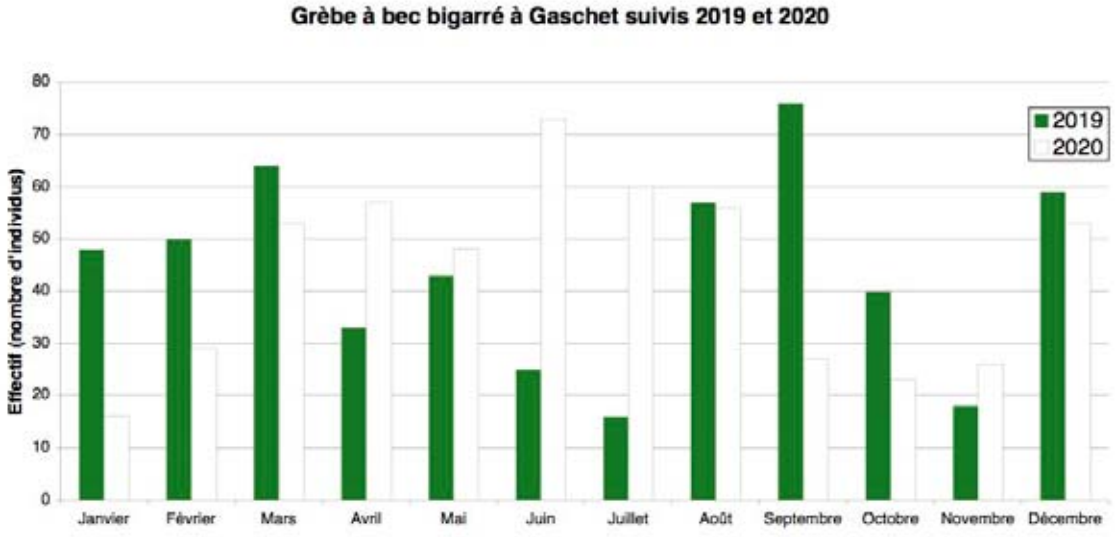

Figure 10 : Effectifs mensuels des Grèbes à bec bigarré lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Le Grèbe à bec bigarré a été observé dans les trois parties de Gaschet (Tableau 14), même dans la partie 3 où les niveaux d'eau sont très faibles voir assec, ils sont restés cependant qu'en très faibles effectifs ces deux années (14 individus). Les parties avec plus de surface en eau ont été bien sûr plus fréquentées, la partie 2 avec 17,33 % de l'effectif total et 81,33 % pour la partie 1 (Figure 11). La zone de la RCFS renforcée (1RF), secteur au calme et avec la plus partie en eau la plus profonde a été l'endroit avec les grands nombres d'individus comptés (47,33 %).

Tableau 14: Effectifs annuels des Grèbes à bec bigarré par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Suivi	1HR	% / ttl	1RF	% / ttl	1RS	% / ttl	2	% / ttl	3HR	% / ttl	3RS	% / ttl	Total
2019	103	19,47	248	46,88	35	6,62	132	24,95	10	1,92	1	0,19	**529**
2020	157	30,13	249	47,79	62	11,90	50	9,60	0	0,00	3	0,58	**521**
Total	**260**	24,76	**497**	47,33	**97**	9,24	**182**	17,33	**10**	0,95	**4**	0,38	**1 050**

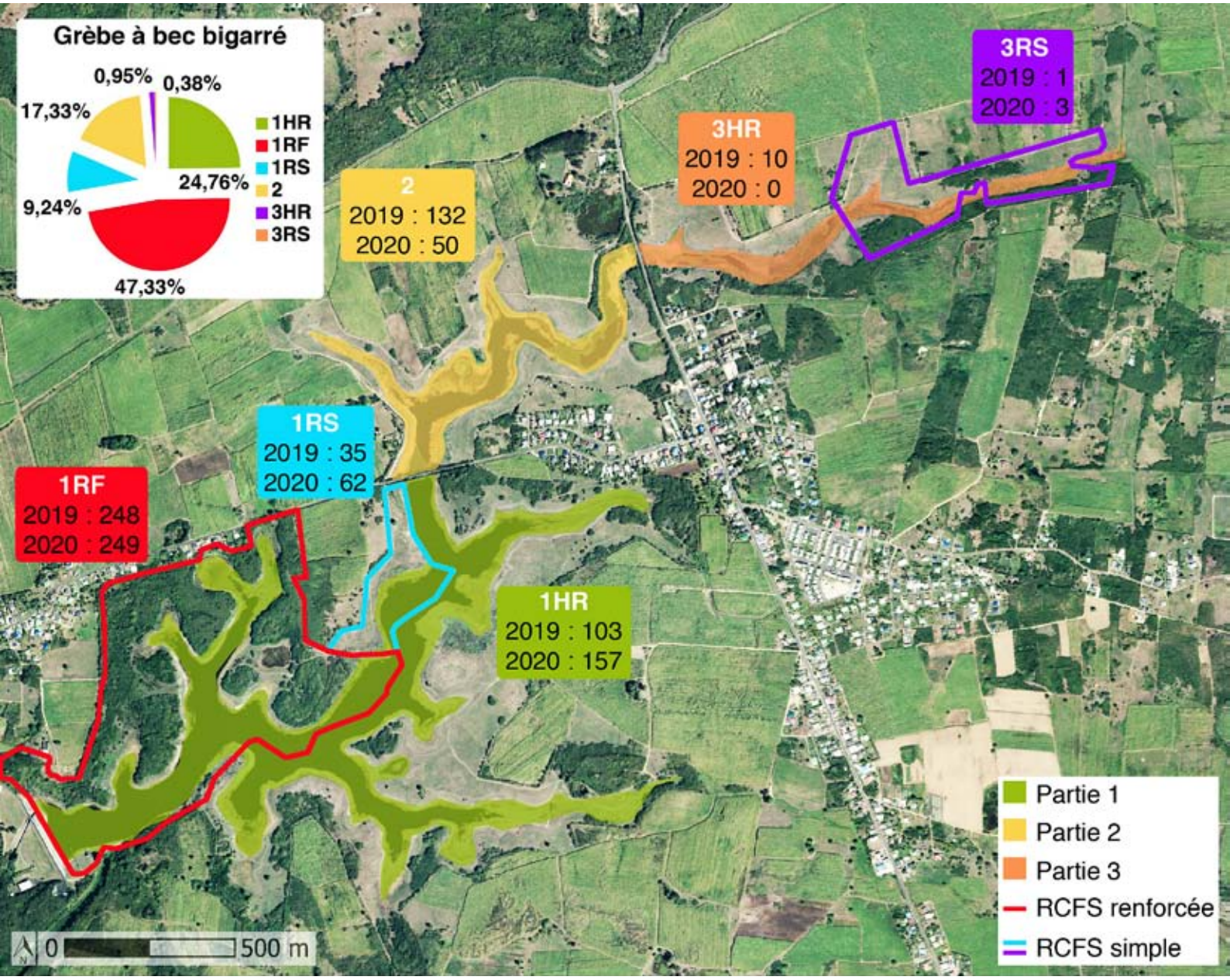

Figure 11 : Localisation des Grèbes à bec bigarré sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN).

II.3.d - Gallinule d'Amérique *Gallinula galeata cerceris*

Appelé « Poul-do » en créole.

Cette espèce fait partie des Rallidae, une famille d'oiseaux d'eau. La Gallinule d'Amérique est une espèce du Nouveau Monde, elle a longtemps été considérée comme une sous-espèce de la Gallinule poule-d'eau *Gallinula chloropus*, présente dans l'Ancien Monde ; il y a eu une séparation dans la nomenclature en 2011. Il existe sept sous-espèces de *Gallinula galeata* **(Clements *et al.*, 2019)** ; celle présente en Guadeloupe, la ssp. *cerceris*, est endémique des Grandes et Petites Antilles.

Il s'agit d'une espèce sédentaire en Guadeloupe, elle y est donc présente toute l'année.

La Gallinule d'Amérique est considérée comme commune à Gaschet, elle se reproduit sur le site. Lors des 15 années de comptages Wetlands International (2006-2020), l'effectif le plus élevé à Gaschet fut de 201 individus en 2011, et elle y a été comptée 14 années sur 15 (attention, le comptage où elle n'a pas été dénombrée avait été incomplet), pour un total cumulé de 1 326 individus **(Lemoine & Levesque, 2020)**. Compte tenu de sa forte présence sur le site, le nombre d'individus n'est pas toujours relevé par les observateurs ; l'effectif record compté sur Gaschet est d'environ 1 250 individus le 13/05/2007 par A. Levesque **(eBird, données non publiées).**

Description

La Gallinule d'Amérique est de petite taille, environ 36 cm. Le mâle et la femelle sont identiques, la tête et le cou sont noires, le ventre et les flancs gris ardoise et les ailes sont d'un brun foncé. Le bec est agrémenté d'une plaque frontale « cachet », les deux sont rouges chez l'adulte, avec l'extrémité du bec est jaune.

Gallinule d'Amérique adulte sur la partie 1 de Gaschet, le 31/01/2018 © A. Levesque

Habitat

En Guadeloupe, elle fréquente une multitude de milieux d'eau douce préférentiellement avec des zones d'eau ouverte et des zones à une végétation abondante, elle peut être aussi observée en mangrove. Cette poule d'eau est présente dans les marais, les étangs, les retenues d'eau, les mares pour le bétail et les fossés en eau. Son nid est en forme de corbeille, flottant ou fixé dans la végétation comme le Mangle noir (*Avicennia germinans*) ou les joncs **(Benito-Espinal & Hautcastel, 2003)**.

Elle se nourrit principalement de végétaux (feuilles, tiges, graines, fruits), elle peut cependant consommer des invertébrés, des escargots et des amphibiens.

Cette espèce a un spectre écologique très large. Dès qu'il y a un peu d'eau et de la végétation pour se cacher, elle peut être présente. Lors des comptages Wetlands International (2006-2020), elle a été observée sur 21 des 22 sites suivis **(Lemoine & Levesque, 2020)**, elle fut l'espèce la plus dénombrée sur les 15 années avec un effectif cumulé de 5 573 individus (environ 22,50 % des individus comptés toutes espèces confondues).

Statut de conservation

En Guadeloupe, la Gallinule d'Amérique est très commune **(Levesque & Delcroix, 2021)**. Elle est observée dans tout l'archipel guadeloupéen (Basse-Terre, Grande-Terre, Les Saintes, Marie-Galante et La Désirade).

La Gallinule d'Amérique est protégée dans l'archipel guadeloupéen **(République française, 1989b)**. Les menaces principales sont la disparition et la dégradation des plans d'eau (assèchement naturel ou volontaire, comblement et envahissement par des plantes exotiques) et la prédation par les espèces exotiques invasives (chiens et chats errants, mangoustes et racoons).

Gallinule d'Amérique adulte © F. Delcroix

Elle n'a pas de statut de conservation défavorable que ce soit mondialement ou que ce soit en Guadeloupe, elle est classée LC / Préoccupation mineur **(BirdLife International, 2016c ; UICN France *et al.*, 2012)**. La tendance de la population mondiale est jugée stable.

Suivis 2019 et 2020

Un total de 2 055 individus a été dénombré lors de ces deux années de comptages, l'espèce la plus abondante à Gaschet, 1 169 en 2019 et 886 en 2020 (Tableau 15).

Les nombres d'individus mensuels ont été très différents d'un mois sur l'autre. En 2019, une année avec des niveaux d'eau presque normaux, les effectifs étaient plus élevés en début d'année qu'en fin d'année en 2019 (Figure 12), ceci est presque visible en 2020 si les effectifs de janvier et février anormalement très faibles ne sont pas regardés.
Il semble qu'une partie des Gallinules d'Amérique de Gaschet quitte le site pour se reproduire vers le début de la saison d'Hivernage. D'après notre connaissance de l'espèce, elle niche quasiment toute l'année en Guadeloupe, avec une période plus propice en saison des pluies.
Elle est nicheuse à Gaschet, des indices de reproduction n'ont été pourtant observés qu'en 2020.

Tableau 15 : Effectifs mensuels des Gallinules d'Amérique lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Suivi	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2019	123	157	125	136	121	68	98	95	117	33	43	53	**1 169**
2020	15	33	92	135	124	79	104	69	74	57	37	67	**886**

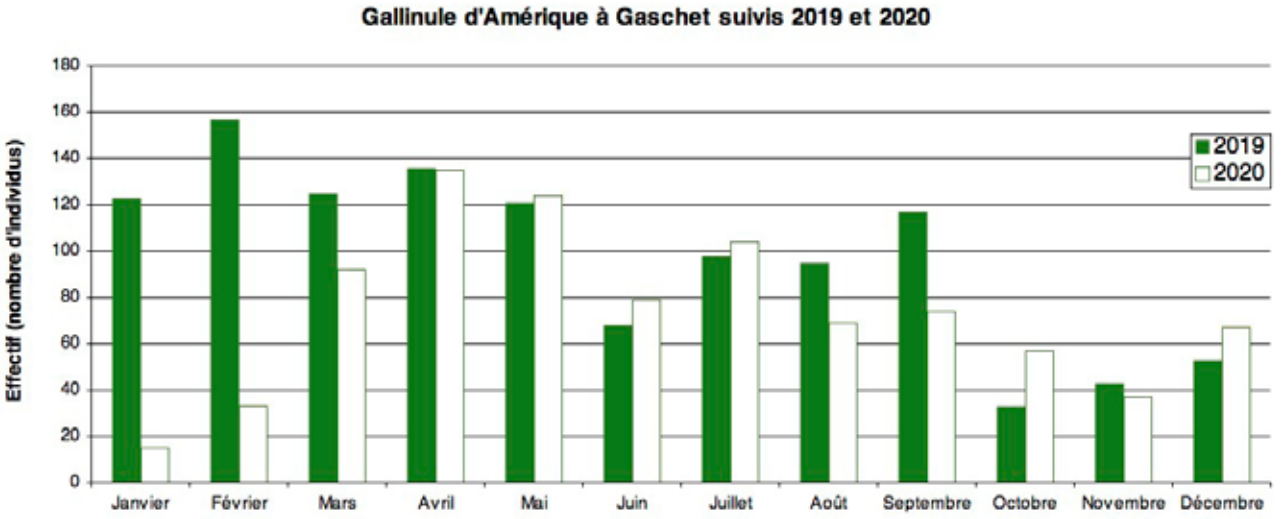

Figure 12 : Effectifs mensuels des Gallinules d'Amérique lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Les Gallinules d'Amérique, une espèce omniprésente sur Gaschet a bien sûr été observée dans les trois parties de Gaschet (Tableau 16), elle n'a été qu'en faibles effectifs sur la partie 3, secteur terminal du site où l'eau est moins présente (Figure 13). Il y a eu de nombreuses gallinules dans la partie 2 (17,71 % de l'effectif total) mais rien en comparaison de la partie 1 (79,57 %) plus vaste et possédant une végétation rivulaire idéale pour cette gallinule, où elle trouve nourriture et abri ; avec un préférence marquée pour la zone en RCFS renforcée (41,27 %).

Tableau 16 : Effectifs annuels des Gallinules d'Amérique par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Suivi	1HR	% / ttl	1RF	% / ttl	1RS	% / ttl	2	% / ttl	3HR	% / ttl	3RS	% / ttl	Total
2019	226	19,33	412	35,24	223	19,08	261	22,33	26	2,22	21	1,80	**1 169**
2020	106	11,96	436	49,21	223	25,17	103	11,63	6	0,68	12	1,39	**886**
Total	**332**	16,16	**848**	41,27	**446**	21,70	**364**	17,71	**32**	1,56	**33**	1,61	**2 055**

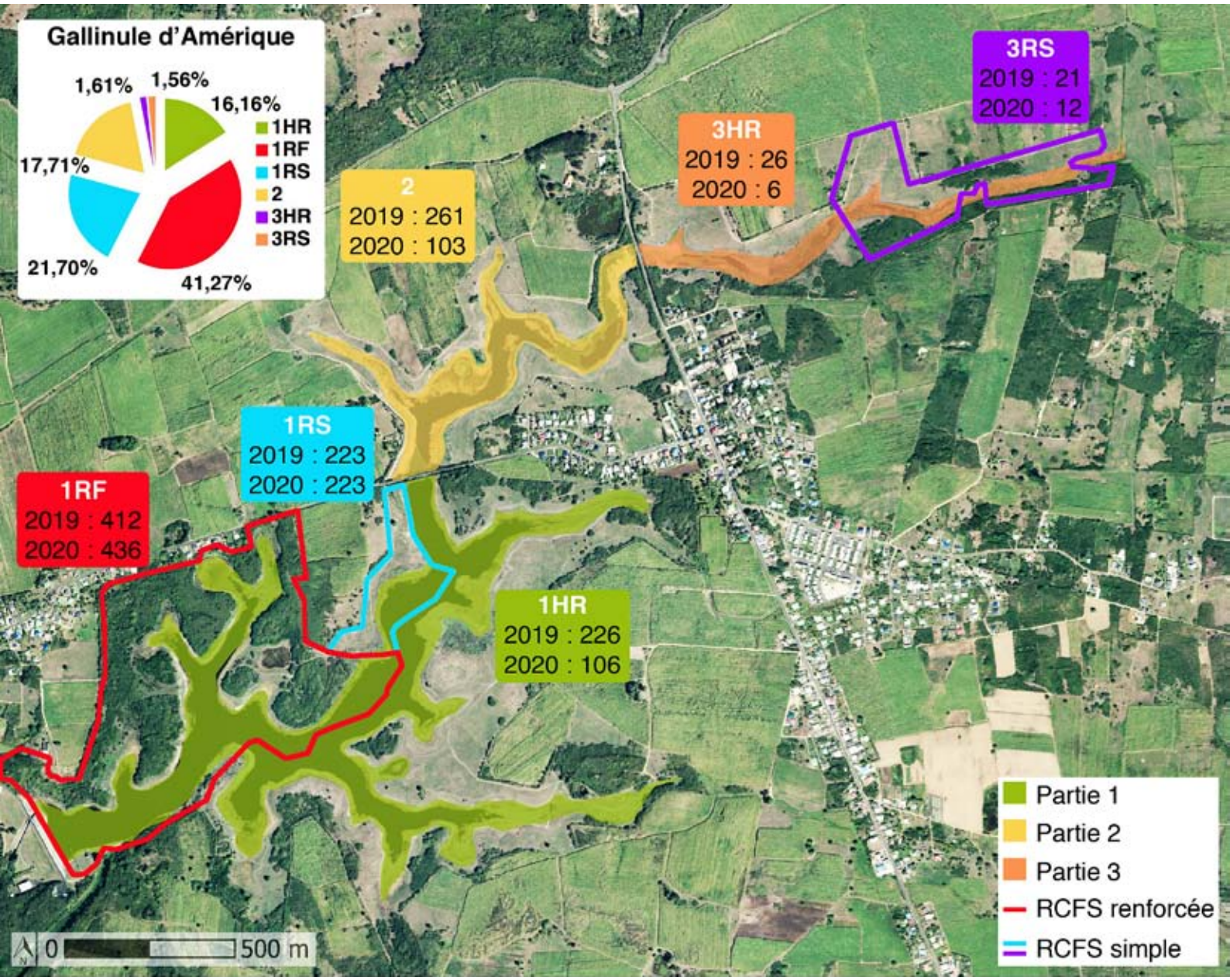

Figure 13 : Localisation des Gallinules d'Amérique sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN).

II.3.e - Foulque d'Amérique *Fulica americana*

Appelé « Poul-do a kaché blan » en créole.

Cette espèce fait partie des Rallidae, une famille d'oiseaux d'eau. La Foulque d'Amérique est une espèce du Nouveau Monde. En Guadeloupe, cette espèce est représentée par deux morphes qui étaient considérés avant 2017 comme deux espèces différentes : la Foulque d'Amérique *Fulica americana* et la Foulque à cachet blanc *Fulica caribaea*.

Il existe deux sous-espèces de *Fulica americana* **(Clements *et al.*, 2019)** :
- ssp. *americana* : Amérique du Nord (du sud de l'Alaska au nord-ouest du Costa Rica), dans la Caraïbe (Grandes et Petites Antilles), et dans la nord de l'Amérique du Sud (nord du Vénézuela).
- ssp. *colombiana* : des Andes colombiennes au nord de l'Équateur.

Il s'agit d'une espèce essentiellement sédentaire en Guadeloupe, elle y est donc présente toute l'année.

La Foulque d'Amérique est considérée comme commune à Gaschet, elle se reproduit sur le site. Comme pour l'Érismature rousse, la première preuve de nidification de l'espèce en Guadeloupe a été trouvée à Gaschet en février 2001 **(Levesque *et al.*, 2002)**.
Lors des 15 années de comptages Wetlands International (2006-2020), l'effectif le plus élevé à Gaschet fut 88 individus en 2018 ; elle y a été comptée 14 années sur 15 (attention, le comptage où elle n'a pas été dénombrée avait été incomplet), pour un total cumulé de 307 individus **(Lemoine & Levesque, 2020)**.
L'effectif record compté sur Gaschet est de 117 individus le 01/03/2017 par A. Levesque et A. Chabrolle **(eBird, données non publiées)**.

Description

Elle est un peu plus grande que la Gallinule d'Amérique, environ 39 cm. Les individus adultes chez les deux sexes, ont la tête et le cou noirs, et le reste du corps est gris ardoise. Les deux morphes observés en Guadeloupe ont tous les deux le bec blanc, cependant ils se distinguent l'un de l'autre par la présence d'un cachet (plaque frontale) rouge pour « la forme générique » de la Foulque d'Amérique et d'un cachet blanc pour « l'ancienne » Foulque à cachet blanc.

Foulques d'Amérique adulte dans la RCSF renforcée de Gaschet, le 02/09/2020 © A. Levesque

Habitat

En Guadeloupe, elle fréquente les étangs d'eau douce, les retenues d'eau et les grandes mares pour le bétail ; elle a une préférence pour les grandes étendues d'eau ouverte. Son nid est en forme de corbeille comme la Gallinule d'Amérique, il est flottant ou fixé dans la végétation **(Benito-Espinal & Hautcastel, 2003)**.
La Foulque d'Amérique est omnivore, elle se nourrit d'invertébrés, de fragments de végétaux, de petits poissons et d'Amphibiens ; occasionnellement, elle mange les œufs d'autres oiseaux aquatiques.

Malgré une répartition assez large en Guadeloupe, la Foulque est très localisée dans l'archipel guadeloupéen. Lors des comptages Wetlands International, le barrage de Gaschet est sans conteste le site le plus important **(Lemoine & Levesque, 2020)** ; sur les 15 années de comptages, l'effectif cumulé à Gaschet représente environ 60 % des foulques dénombrés sur l'ensemble des sites.
Des foulques vivent à l'année à Gaschet où elles trouvent des conditions d'accueil favorables. Lors de période de sécheresse comme il reste toujours une partie en eau sur le site, elles sont rejointes par d'autres foulques ayant été obligées de quitter leurs sites asséchés **(Anthony Levesque, obs. pers.)**.

Statut de conservation

En Guadeloupe, cette espèce est peu commune et localisée **(Levesque & Delcroix, 2021)**. Elle est observée sur la Basse-Terre, la Grande-Terre, Marie-Galante et La Désirade.

La Foulque d'Amérique est protégée dans l'archipel guadeloupéen **(République française, 1989b)**. Les menaces principales sont la disparition et la dégradation des plans d'eau (assèchement naturel ou volontaire, comblement et envahissement par des plantes exotiques) et la prédation par les espèces exotiques invasives (chiens et chats errants, mangoustes et racoons).

Foulque d'Amérique adulte sur la partie 1 de Gaschet, le 06/11/2019 © A. Levesque

La tendance de la population mondiale est jugée en décroissance. Elle n'a cependant pas mondialement de statut de conservation défavorable, elle est classée LC / Préoccupation mineur **(BirdLife International, 2016d)**. Par contre en Guadeloupe, du fait qu'elle soit peu commune, localisée, nicheur rare et de la fragilité de ses habitats, son statut de conservation est défavorable, elle est classée EN – en danger **(UICN France *et al.*, 2012)**.

Suivis 2019 et 2020

Un total de 1 509 individus a été dénombré lors de ces deux années de comptages, les effectifs ont été importants les deux années, 824 en 2019 et 685 en 2020 (Tableau 17), la deuxième espèce en termes d'effectif.
Les effectifs mensuels ont été également supérieurs en 2019 par rapport à 2020 (Figure 14), sauf pour juin et juillet 2020, l'effet réfuge de Gaschet lors d'épisodes de sécheresse est bien visible une nouvelle fois.
Les effectifs sont légèrement plus faibles et plus variables, tout en restant assez élevés, durant l'hivernage (juillet à début janvier), cette baisse est-elle due à des déplacements vers des sites de nidification ou liée au dérangement occasionnée par la chasse ?
La reproduction a été observée les deux années de suivis 2019 et 2020, elle a cependant été faible avec un augmentation des nichées lorsque les niveaux d'eau ont remonté. .

Tableau 17 : Effectifs mensuels des Foulques d'Amérique lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Suivi	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2019	65	82	97	89	89	30	55	78	85	35	67	52	**824**
2020	48	79	69	77	52	76	72	72	60	23	33	24	**685**

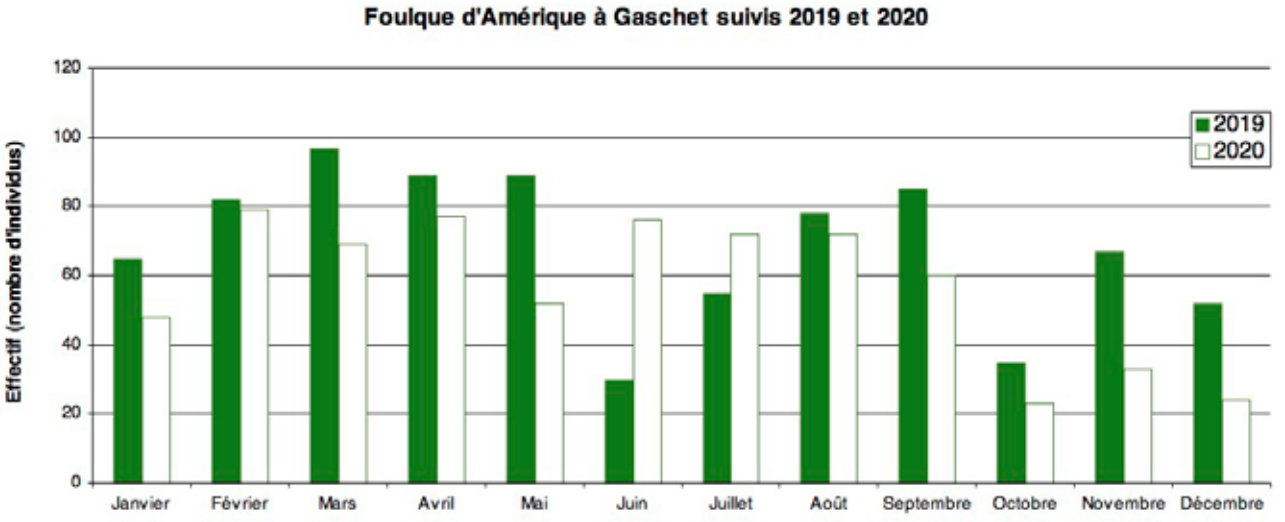

Figure 14 : Effectifs mensuels des Foulques d'Amérique lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Les Foulques d'Amérique ont été présentes dans les trois parties de Gaschet, elles ont néanmoins été absentes de la partie 3 en réserve (3RS) où il y a peu d'eau (Tableau 18). Les observations en dehors de la partie 1 restent anecdotiques, seulement 14 individus sur les 1 509 ont été observés dans les parties 2 et 3 ! La zone de prédilection de la Foulque d'Amérique est la RCFS renforcée (1RF) avec 79,92 % des individus contactés sur Gaschet (Figure 15), elles sont souvent en grande nombre au calme dans le secteur isolé au pied du barrage.

Tableau 18 : Effectifs annuels des Foulques d'Amérique par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Suivi	1HR	% / ttl	1RF	% / ttl	1RS	% / ttl	2	% / ttl	3HR	% / ttl	Total
2019	179	21,72	612	74,27	26	3,16	4	0,49	3	0,36	**824**
2020	61	8,91	594	86,72	23	3,36	7	1,02	0	0,00	**685**
Total	**240**	15,90	**1 206**	79,92	**49**	3,25	**11**	0,73	**3**	0,20	**1 509**

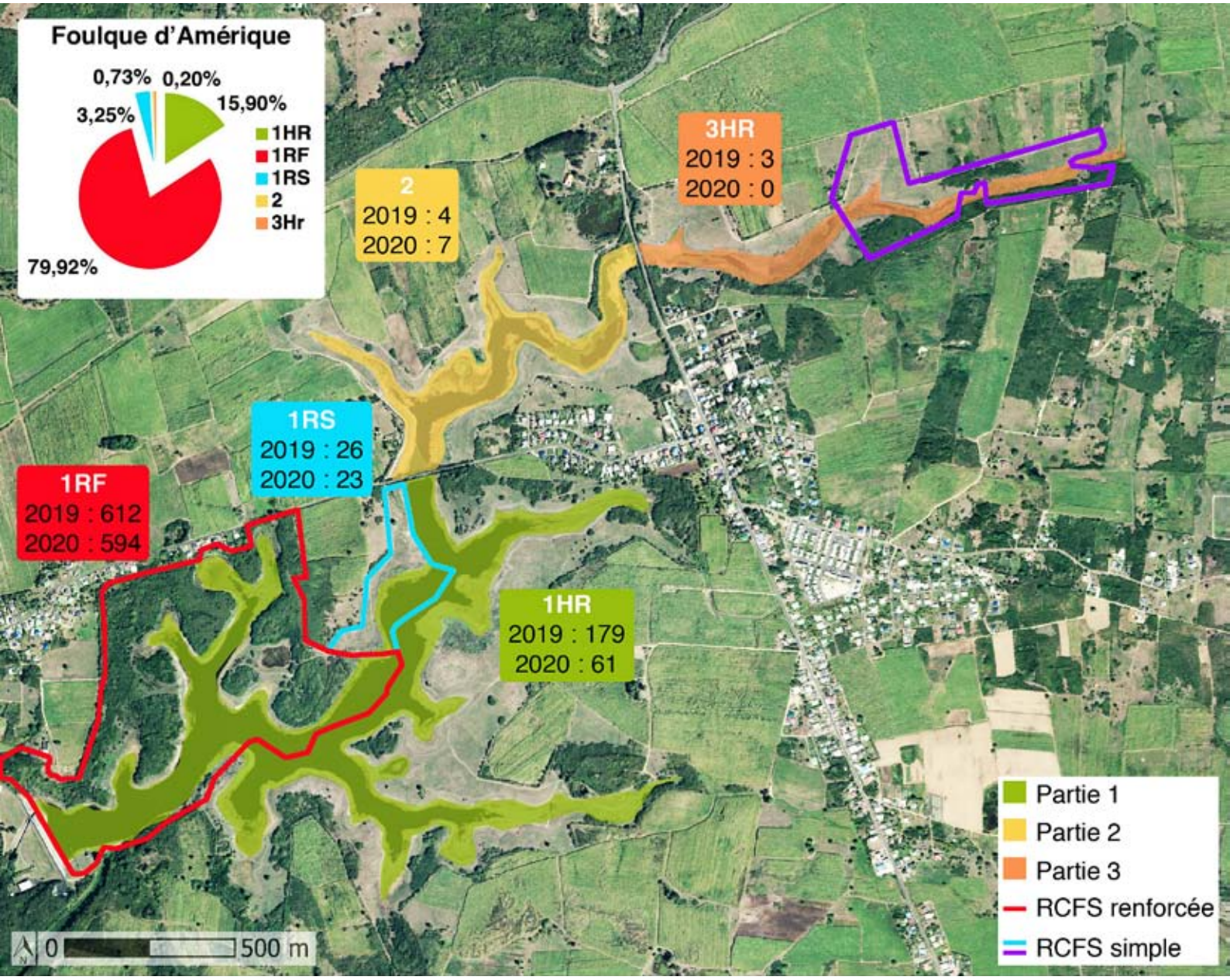

Figure 15 : Localisation des Foulques d'Amérique sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN).

II.3.f - Chevalier grivelé *Actitis macularius*

Appelé « Brann-ké » en créole.

Cette espèce fait partie des Scolopacidae, une famille de Limicoles. Le Chevalier grivelé est une espèce du Nouveau Monde, elle est présente en Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud (jusqu'au nord de l'Argentine et du Chili) et Caraïbe. Il n'existe pas de sous-espèce **(Clements *et al.*, 2019)**.

Il s'agit d'une espèce migratrice dans l'archipel guadeloupéen, elle y est hivernante, elle est observable quasiment toute l'année, elle n'y est pourtant pas nicheuse. Elle s'absente seulement en juin, et est beaucoup moins abondante en avril et mai.

Le Chevalier grivelé est considéré comme commun à Gaschet. Lors des 15 années de comptages Wetlands International (2006-2020), l'effectif le plus élevé à Gaschet fut 15 individus en 2020, et il y a été présent 12 années sur 15 de comptages, pour un total cumulé de 55 individus **(Lemoine & Levesque, 2020)**.
L'effectif record dénombré sur Gaschet a été réalisé durant ces suivis, il a été de 40 individus le 07/08/2019.

Description

C'est le plus petit des chevaliers rencontrés en Guadeloupe. Il remue régulièrement de haut en bas l'arrière de son corps (ainsi que la tête), d'où son local de « Branle queue », attention cependant de ne pas le confondre avec un autre petit chevalier présent en Guadeloupe qui a le même comportement, le Chevalier solitaire (*Tringa solitaria*).
Il mesure 20 cm (bec-queue), pour une envergure d'environ 40 cm et un poids de 34 à 50 g. Il a un aspect trapu, accroupi, ses pattes sont jaune verdâtre et ses battement d'ailes en vol sont très rapides suivis de vols planés. Il est souvent seul.
Chez l'adulte en plumage hivernal et le juvénile, le dessous du plumage est blanc, ainsi que la gorge ; le dessous est uniforme d'un gris brunâtre avec lisérés noirs sur le haut des ailes. En plumage nuptial, les pattes sont plus jaunes et tout le dessous blanc est moucheté de points noirs.

Habitat

Le Chevalier grivelé fréquente une multitude de zones humides que ce soit sur la côte ou dans les terres, même dans les mornes. Il est présent au niveau des mares, des rivières, des lagunes, des salines, du littoral, des canaux bétonnés, sur le bord des grandes étendues d'eau, et même des flaques ainsi que des fossés.
Lors de comptages Wetlands International, cette espèce a été observée sur 21 des 22 sites suivis dans l'archipel **(Lemoine & Levesque, 2020)**.

Chevalier grivelé en plumage nuptial © F. Delcroix

Statut de conservation

En Guadeloupe, le Chevalier grivelé est très commun **(Levesque & Delcroix, 2021)**, il a été observé dans toutes les dépendances de l'archipel.

Le Chevalier grivelé est protégé dans l'archipel guadeloupéen **(République françaises, 1989b)**. Les principales menaces restent par la prédation par les animaux introduits (chats et chiens errants, mangoustes), la pollution chimique et la disparition des zones humides.

La tendance de la population mondiale est à la baisse. Il n'a cependant pas mondialement de statut de conservation défavorable, ni localement en Guadeloupe, il est classé LC / Préoccupation mineur **(BirdLife International, 2016e ; UICN France et al., 2012)**.

Chevalier grivelé en plumage hivernal © V. Lemoine

Suivis 2019 et 2020

Un total de 275 individus a été dénombré lors de ces deux années de comptages, 180 en 2019 et 95 en 2020 (Tableau 19). Il est étonnant qu'il y ait eu autant de différence entre les deux années, quasiment le double en 2019, l'assèchement progressif du Gaschet en 2020 a pourtant augmenté les zones de nourriture.

Il a été le limicole le plus régulier et avec l'effectif cumulé le plus élevé sur les deux années de suivi.
Les effectifs mensuels restent relativement faibles, moins de 20 individus (Figure 16), relativement peu au regard du linéaire de berges présent sur le site de Gaschet, mais dans la norme pour ce limicole aux mœurs solitaires.
En septembre et octobre 2019, au moment de la migration post-nuptial, les effectifs ont atteint des chiffres jamais observés auparavant (40 et 35, respectivement), l'effectif record avant ces suivis était de 15 individus par F. et É. Delcroix le 01/08/2015 **(eBird données non publiées)**.

Tableau 19 : Effectifs mensuels des Chevaliers grivelés lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Suivi	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2019	15	6	15	17	8	0	0	40	35	11	12	21	**180**
2020	7	8	18	18	3	0	0	14	11	3	6	7	**95**

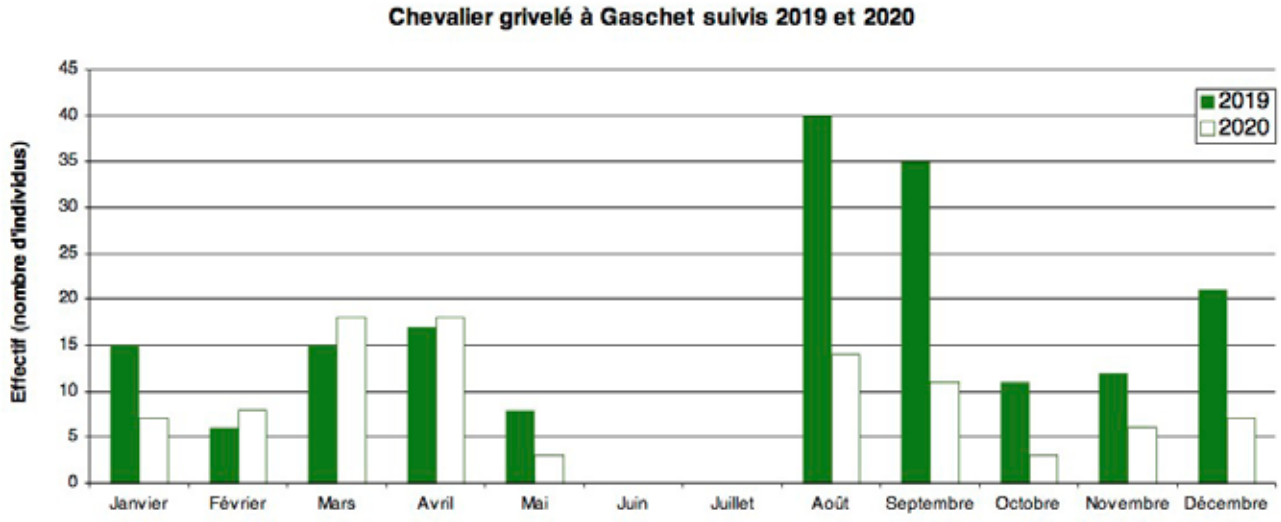

Figure 16 : Effectifs mensuels des Chevaliers grivelés lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Les Chevaliers grivelés ont été observés sur l'ensemble du site de Gaschet (Tableau 20). Ils n'ont pas été nombreux dans la partie 3 compte tenu du peu d'eau dans se secteur (Figure 17), elle fut quasiment entièrement assec une partie de 2020. Le effectifs ont bien sûr été les plus nombreux sur la partie 1 (80,72 %), où il y a le plus long linéaire de berges où cette espèce se nourrit. Les effectifs ont totalement chuté en 2020 année de sécheresse et de prolifération des Jacinthes d'eau sur la partie 1 hors réserve (1HR) passant de 80 en 2019 à 14 à 2020, secteur devenu beaucoup moins attractif.

Tableau 20 : Effectifs annuels des Chevaliers grivelés par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Suivi	1HR	% / ttl	1RF	% / ttl	1RS	% / ttl	2	% / ttl	3HR	% / ttl	3RS	% / ttl	Total
2019	80	44,44	59	32,78	10	5,56	23	12,78	6	3,33	2	1,11	**180**
2020	14	14,74	55	57,89	4	4,21	18	18,95	2	2,11	2	2,11	**95**
Total	**94**	34,18	**114**	41,45	**14**	5,09	**41**	14,91	**8**	2,91	**4**	1,45	**275**

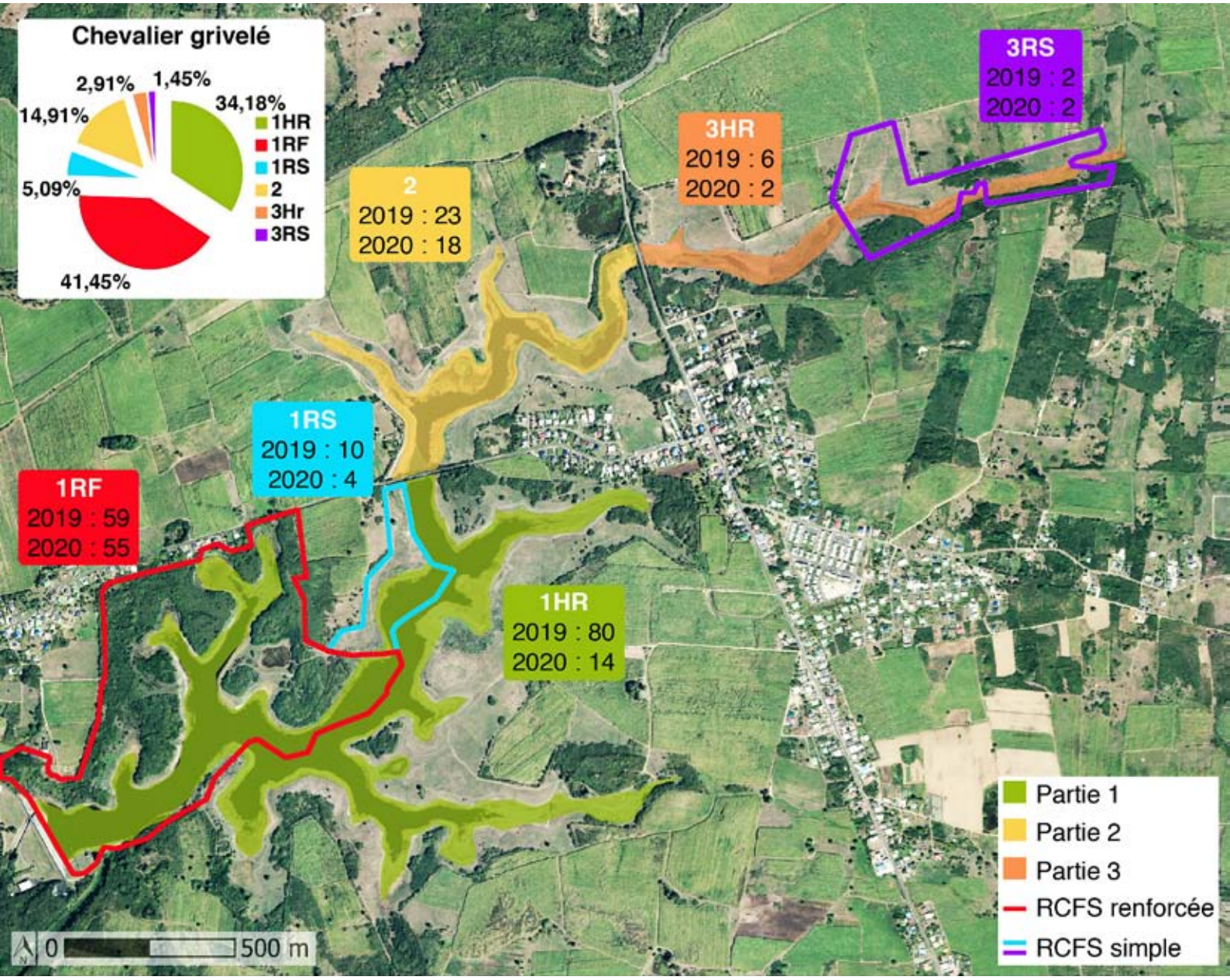

Figure 17 : Localisation des Chevaliers grivelés sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN).

II.3.g - Grande Aigrette *Ardea alba*

Appelé « Gran krabyé blan » en créole.

Cette espèce fait partie des Ardéidae, une famille regroupant les hérons, les aigrettes, les bihoreaux... La Grande Aigrette est une espèce cosmopolite, elle est présente sur tous les continents sauf en Antarctique.

Il existe quatre sous-espèces d'*Ardea alba* **(Clements *et al.*, 2019)**, une par « zone géographique » :
- ssp. *alba* : Europe et Aise centrale.
- ssp. *melanorhynchos* : Afrique (à partir du sud de Sahara) et Madagascar.
- ssp. *egretta* : Nouveau Monde (Amériques du Nord, centrale, du Sud et Caraïbe).
- ssp. *modesta* : Asie du sud et de l'est, Australie et Nouvelle-Zélande.

Il s'agit d'une espèce migratrice dans l'archipel guadeloupéen, où elle est observable toute l'année, elle y est hivernante. Certains individus sont plus ou moins sédentaires, elle niche occasionnellement en Guadeloupe.

La Grande Aigrette est considérée comme commune à Gaschet. Lors des 15 années de comptages Wetlands International (2006-2020), l'effectif le plus élevé à Gaschet fut de 16 individus en 2017 et elle y a été présente 13 années sur 15 de comptages, pour un total cumulé de 135 individus **(Lemoine & Levesque, 2020)**.
L'effectif record dénombré sur Gaschet a été réalisé durant ces suivis, il a été de 55 individus le 07/10/2020.

Description
C'est un des plus grands oiseaux observables en Guadeloupe, 1 m de haut, pour une envergure de 140 à 170 cm pour un poids de 1 à 1,5 kg. Il s'agit d'un grand oiseau au plumage tout blanc, au bec jaune et aux longues pattes noires. À ne pas confondre avec l'Aigrette neigeuse, plus petite et au bec noir.

Habitat
La Grande Aigrette fréquente une très grande variété de zones humides, que ce soit sur les côtes ou dans les terres, on la rencontre également en milieu terrestre. Elle pêche ou chasse, une grande diversité d'invertébrés et de vertébrés, aquatiques ou terrestres. Elle utilise les arbres comme dortoirs, où elles se regroupent en grands effectifs.

Lors de comptages Wetlands International, cette espèce a été observée sur 19 des 22 sites suivis dans l'archipel **(Lemoine & Levesque, 2020)**. Elle a une préférence pour les vasières et les marais à très faible niveaux d'eau ; durant ces comptages annuels, les effectifs les plus élevés ont été observés à l'îlet Fajou et aux marais de Port-Louis.

Grandes Aigrettes, avec deux Aigrettes neigeuses au second plan, sur la partie 2 de Gaschet, le 06/05/2020 © F. Delcroix

Statut de conservation

En Guadeloupe, la Grande Aigrette est commune **(Levesque & Delcroix, 2021)**, elle a été observée dans toutes les dépendances.

La Grande Aigrette est protégée dans l'archipel guadeloupéen **(République française, 1989b)**. Les principales menaces restent l'empoisonnement par la pollution induisant une diminution de son alimentation et une toxicité de ses proies, ainsi que la destruction de son habitat.

La tendance de la population mondiale n'est pas connue. Elle n'a pas de statut de conservation défavorable mondialement, ni en localement en Guadeloupe, elle est classée LC / Préoccupation mineur **(BirdLife International, 2019b ; UICN France *et al.*, 2012)**.

Grande Aigrette sur la partie 2 de Gaschet, le 04/11/2020 © F. Delcroix

Suivis 2019 et 2020

Un total de 378 individus a été compté lors de ces deux années de comptages, 172 en 2019 et 206 en 2020 (Tableau 21), l'espèce d'Ardéidés avec le plus grand effectif dénombré. Les effectifs mensuels ont fluctué d'un mois sur l'autre (Figure 18), ce qui est normal pour une espèce migratrice, cependant il y a toujours eu des individus sur le site à chaque visite, l'effectif le plus faible fut de 3 individus en juin 2020 et le plus élevé (un record pour le site) de 55 en octobre 2020.
Le nombre d'individus cumulés a été plus important en 2020. La tendance fut très irrégulière, de très faibles effectifs en début d'année, en dessous de 10 individus jusqu'à juin (exception de mai avec 17) et des effectifs importants ensuite (exception de septembre avec 4 !). L'espèce ne semble pas avoir profité de la baisse de niveau due à la sécheresse pour pêcher plus facilement ; mais au contraire, elle fut plus présente avec la montée des niveaux d'eau qui a sûrement entraîné un «réveil/éclosion» de la faune d'invertébrés et de petits vertébrés, par conséquent plus de proies disponibles ?

Tableau 21 : Effectifs mensuels des Grandes Aigrettes lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Suivi	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2019	32	15	11	11	4	25	11	13	10	18	11	11	**172**
2020	4	7	4	8	17	3	16	29	4	55	38	21	**206**

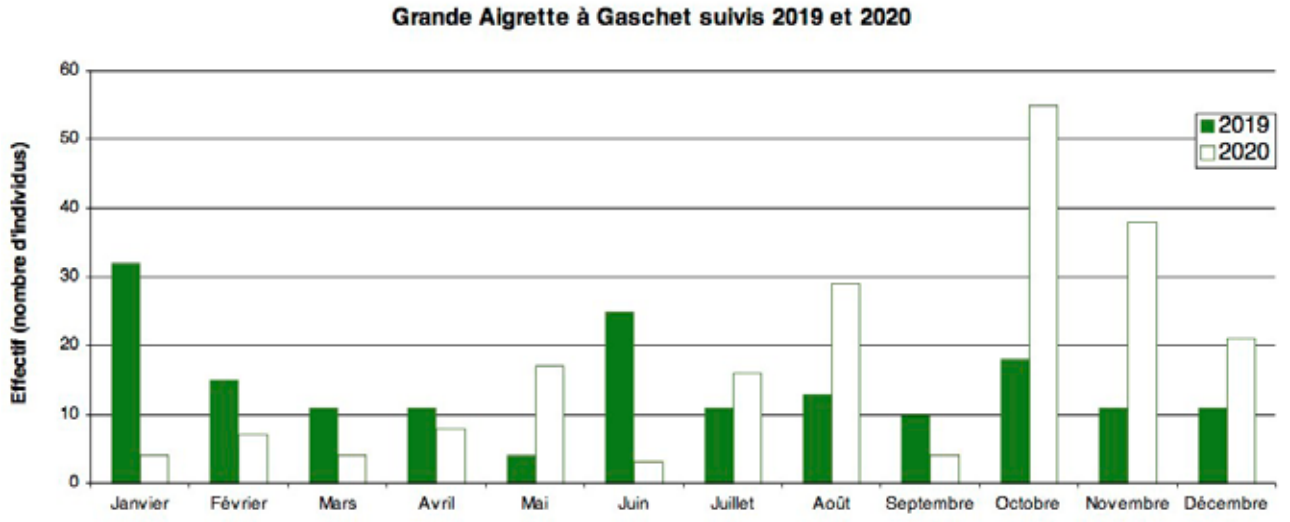

Figure 18 : Effectifs mensuels des Grandes Aigrettes lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

La Grande Aigrette a été observée dans les trois parties de Gaschet (Tableau 22). Cette espèce pêche le long des berges ou dans les eaux peu profondes où elle à pied et chasse également dans la végétation rivulaire. À l'exception de la zone de la RCFS simple (1RS) située dans un secteur très fréquenté, les Grandes Aigrettes ont été nombreuses sur l'ensemble du site tant qu'il y a eu de l'eau (Figure 19) ; en 2020, les effectifs ont été très faibles par rapport à 2019 dans la partie 3 très impactée par la sécheresse cette année-là. La partie 1 possédant le plus long linéaire de berges a été la partie la plus fréquentée, 54,76 % de tous les individus comptés.

Tableau 22 : Effectifs annuels des Grandes Aigrettes par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Suivi	1HR	% / ttl	1RF	% / ttl	1RS	% / ttl	2	% / ttl	3HR	% / ttl	3RS	% / ttl	Total
2019	44	25,58	31	18,02	2	1,16	29	16,86	45	26,16	21	12,21	**172**
2020	62	30,10	66	32,04	2	0,97	53	25,73	12	5,83	11	5,34	**206**
Total	**106**	28,04	**97**	25,66	**4**	1,06	**82**	21,69	**57**	15,08	**32**	8,47	**378**

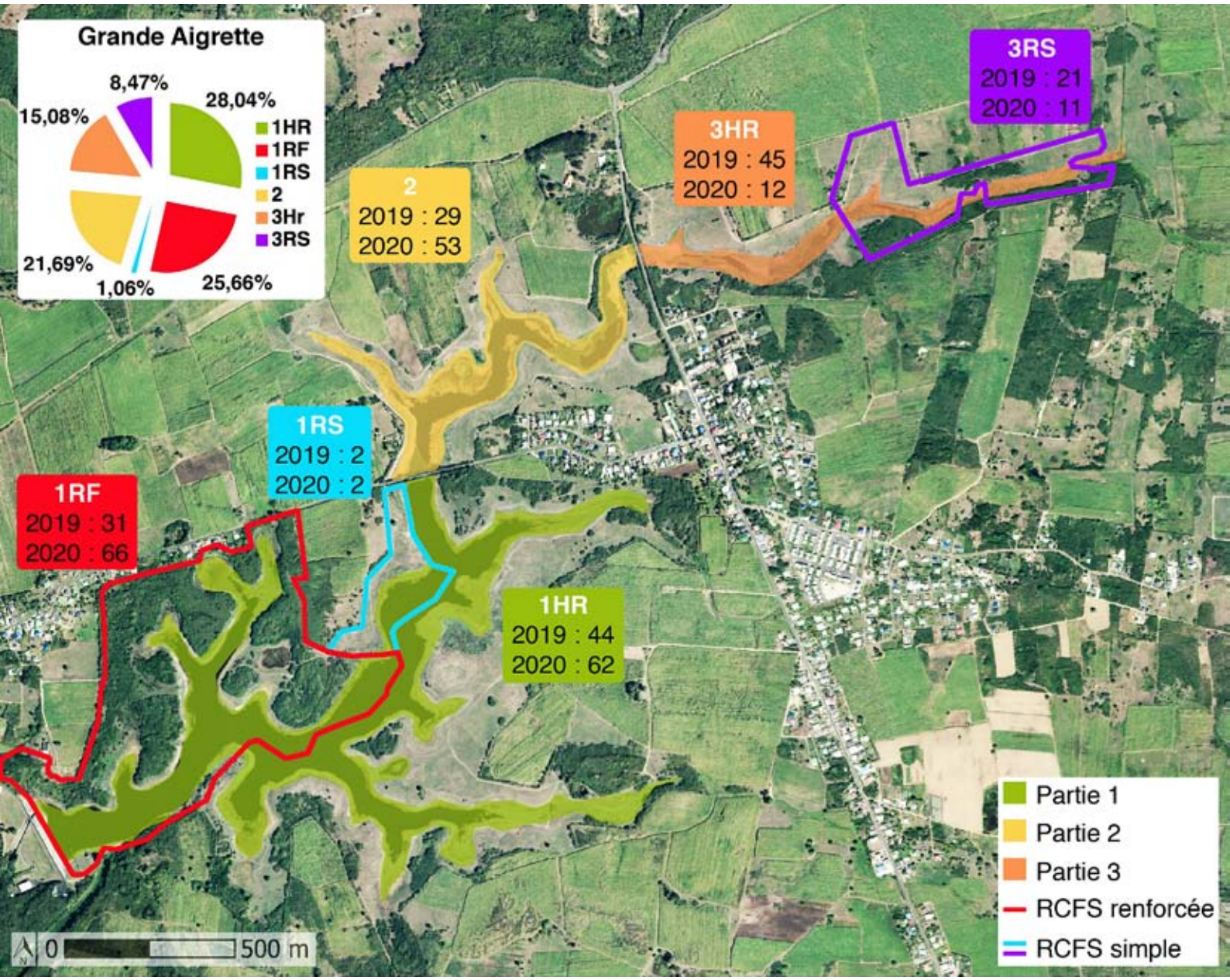

Figure 19 : Localisation des Grandes Aigrettes sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN).

II.3.h - Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*

Appelé « Èg-péchè » en créole.

Cette espèce fait partie des Pandionidae, une famille de rapaces. Le Balbuzard pêcheur est une espèce cosmopolite, il est présent sur tous les continents, sauf en Antarctique.

Il existe quatre sous-espèces de *Pandion haliaetus* **(Clements *et al.*, 2019)**, deux ont été observées en Guadeloupe :
- ssp. *carolinensis* : Nouveau Monde (Amériques du Nord, centrale, du Sud et Caraïbe).
- ssp. *cristatus* : Océanie (d'Indonésie à la Nouvelle-Guinée, Australie et Nouvelle-Calédonie).
- ssp. *haliaetus* : Ancien Monde (Europe, Afrique et Asie).
- ssp. *ridgwayi* : Caraïbe.

Le Balbuzard pêcheur est considéré comme commun à Gaschet. Il y est très régulier, mais il n'y reste pas en permanence. Lors des 15 années de comptages Wetlands International (2006-2020), l'effectif le plus élevé à Gaschet fut de deux individus en 2014, et il y a été compté 6 années sur 15 de comptages, pour un total cumulé de sept individus **(Lemoine & Levesque, 2020)**.
L'effectif record dénombré sur Gaschet est de trois individus, ce fut le cas à plusieurs reprises **(eBird, données non publiées)** et une fois durant ces deux années de suivis 2019/2020.

Description

C'est un des plus grands oiseaux observables en Guadeloupe avec une envergure de 147 à 183 cm pour un poids de 1 à 2 kg, la femelle est un peu plus grosse que le mâle. Il est facilement reconnaissable grâce à son bec crochu, son dessous blanc et son dessus sombre. Sa queue blanche est barrée de barres sombres. Le bout de ses ailes est digité, ces grandes plumes terminales sont séparées comme les doigts d'une main.

Concernant les deux sous-espèces qui ont été observées en Guadeloupe, elles se distinguent l'une de l'autre par la présence ou l'absence d'un large bandeau sombre sur la tête, il est présent chez la ssp. *carolinensis* et peu marqué, voire absent chez la spp. *ridgwayi*.

Balbuzard pêcheur, *ssp. carolinensis*, avec le large bandeau sombre © F. Delcroix

Habitat

Le Balbuzard fréquente toutes les zones humides et le littoral guadeloupéen. Ce rapace est piscivore, il pêche en bord de mer, en mangrove, sur les lagunes, les marais, les étangs et les rivières. Pour manger sa proie ou dormir, il se perche sur un arbre ou sur une falaise.

Lors des comptages Wetlands International, les effectifs les plus importants ont été observés aux marais de Port-Louis et à l'îlet Fajou **(Lemoine & Levesque, 2020)**, sans doute du fait de leur proximité immédiate de la mer qui augmente considérablement les zones de pêche.

Statut de conservation

En Guadeloupe, le Balbuzard pêcheur est peu commun **(Levesque & Delcroix, 2021)**, il a été observé dans toutes les dépendances.

La sous-espèce *ridgwayi* nichait dans l'archipel au temps des amériendiens, il y a seulement une seule observation contemporaine (15/02/2015, **ASFA donnée non publiée**).
La sous-espèce observable en Guadeloupe est *carolinensis*, cette dernière « aurait tenté » une première reproduction dans l'archipel en 2014, à La Désirade **(L. Bouveret & N. Pellisson, obs. pers.**), cependant elle n'a pas été plus loin que l'initiation d'un nid.

Balbuzard pêcheur © F. Delcroix

Le Balbuzard pêcheur est protégé dans l'archipel guadeloupéen **(République française, 1989a)**. Les principales menaces restent l'empoisonnement par la pollution induisant une diminution de son alimentation (poissons) et une toxicité de ses proies, la destruction de son habitat et le dérangement.

La tendance de la population mondiale est jugée en augmentation. Il n'a pas de statut de conservation défavorable mondialement, ni en localement en Guadeloupe, il est classé LC / Préoccupation mineur **(BirdLife International, 2019a ; UICN France *et al.*, 2012)**.

Suivis 2019 et 2020

Un total de 16 individus a été dénombré lors de ces deux années de comptages, 10 en 2019 et 6 en 2020 (Tableau 23). L'espèce n'a pas installé « ses quartiers » de pêche sur le site quand les niveaux d'eau ont baissé et concentré les poissons sur une zone moins grande, en période de Carême en 2019 et ni en période de sécheresse en 2020 (Figure 20).
Aucune observation en 2019 et 2020 de mai à septembre. Le balbuzard n'effectue que des passages à Gaschet, fut-il seulement absent lors des journées de comptages ? Le balbuzard peut être observé toute l'année en Guadeloupe, il est cependant beaucoup moins abondant entre avril et août ; en 2019 et 2020 durant cette période, il n'y a eu que 10 données **(eBird, données non publiées)**.

Tableau 23 : Effectifs mensuels des Balbuzards pêcheurs lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Suivi	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2019	2	2	0	0	0	0	0	0	0	2	3	1	**10**
2020	1	1	2	1	0	0	0	0	0	0	1	0	**6**

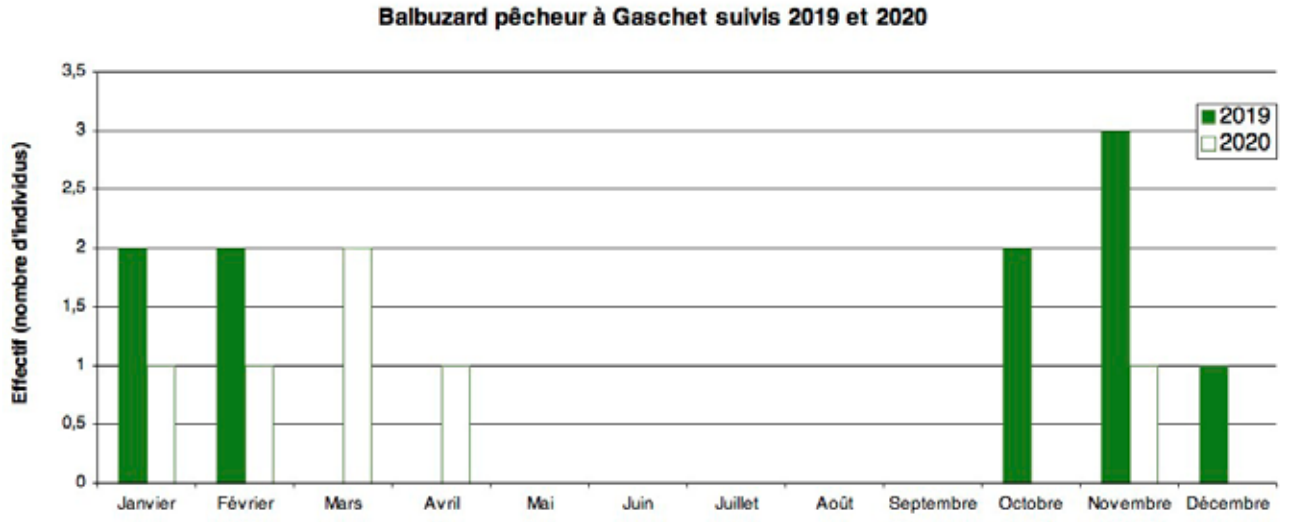

Figure 20 : Effectifs mensuels des Balbuzards pêcheurs lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Le Balbuzard pêcheur a été présent uniquement dans les secteurs où il y avait le plus d'eau, la partie 1 et la partie 2 (Tableau 24). Avec une préférence pour la zone la plus vaste, la partie 1 où les effectifs contactés ont représenté 87,5 % du total des individus observés (Figure 21). Et plus particulièrement dans la zone de la RCFS renforcée (1RF : 62,50 %), un secteur proche du barrage où l'eau est la plus importante de la retenue.

Tableau 24 : Effectifs annuels des Balbuzards pêcheurs par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Partie	1HR	% / total	1RF	% / total	1RS	% / total	2	% / total	Total
2019	2	20,00	6	60,00	1	10,00	1	10,00	**10**
2020	1	16,67	4	66,67	0	0,00	1	16,67	**6**
Total	**3**	18,75	**10**	62,50	**1**	6,25	**2**	12,50	**16**

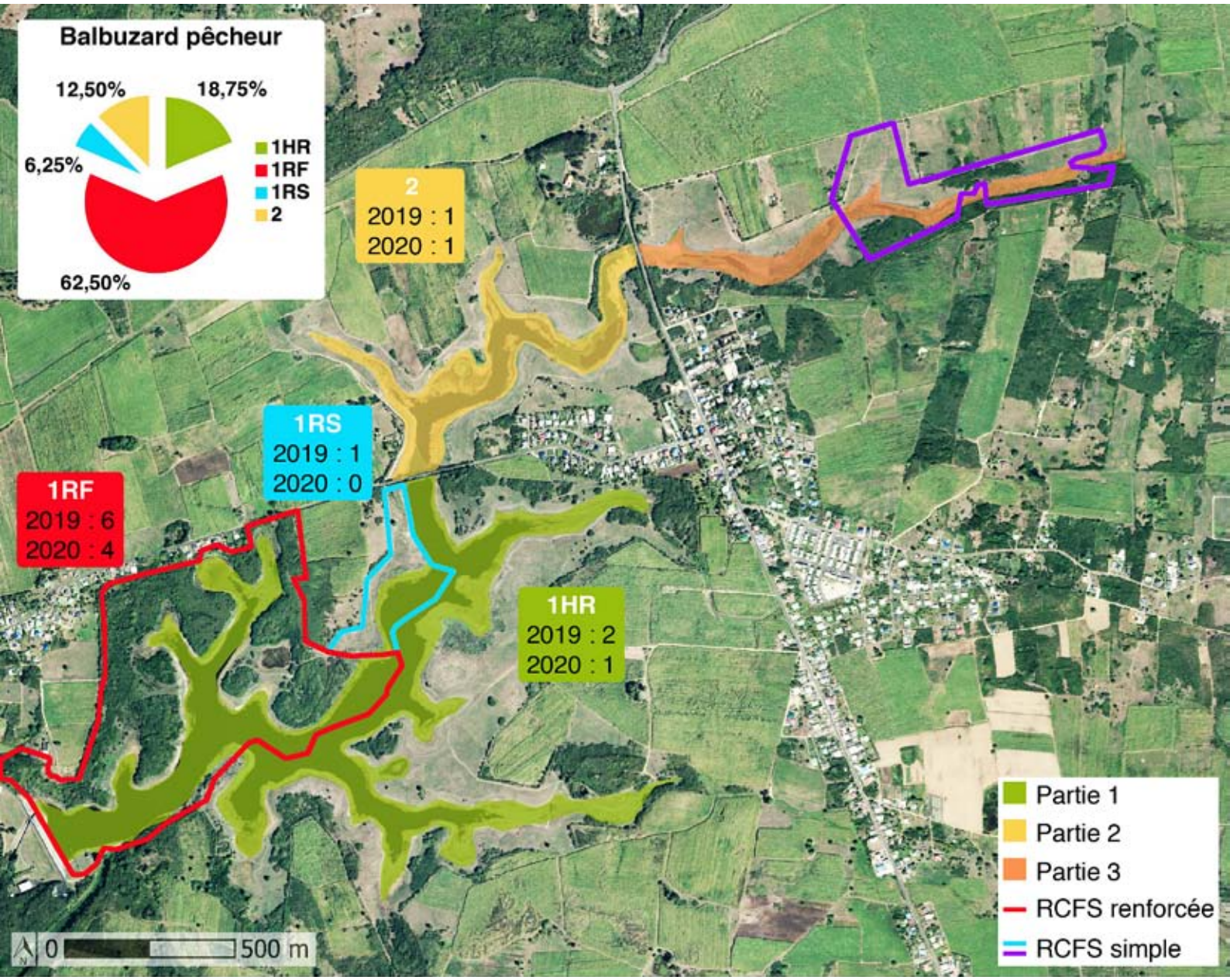

Figure 21 : Localisation des Balbuzards pêcheurs sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN).

II.4 - Les groupes d'oiseaux d'eau

Les 44 espèces observées sur Gaschet, lors de ces deux années de suivis 2019 et 2020, ont été classées en six groupes d'oiseaux d'eau (Tableau A1 en annexe).

Quatre groupes sont des familles (Anatidés, Podicipédidés, Rallidés, Ardéidés), un groupe nommé « Limicoles » correspond à l'ordre des Charadriiformes composé de plusieurs familles (Recurvirostridés, Charadriidés et Scolopacidés) et un dernier groupe nommé « Autres» qui regroupent quatre familles d'oiseaux d'eau, toutes migratrices (Laridés, Threskiornithidés, Pandionidés, Alcédinidés).

La grande diversité d'oiseaux d'eau de Gaschet est due à sa grande attractivité pour les migrateurs qu'ils soient en halte migratoire ou en hivernage.
Le groupe des Limicoles a été le plus diversifié avec 17 espèces (Tableau 25), suivi des Ardéidés (9), des Anatidés (8), des groupes majoritairement composés de migrateurs.

Tableau 25 : Nombre d'espèces par groupe d'oiseaux d'eau lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Suivi	Anatidés	Podicipédidés	Rallidés	Limicoles	Ardéidés	Autres	Total
2019	8	1	4	17	9	4	**43**
2020	4	1	4	13	6	3	**31**
Total	**8**	**1**	**4**	**17**	**9**	**5**	**44**

La saison 2020 très marquée par la sécheresse et par la surface très importante impactée par la Jacinthe d'eau, a été très nettement moins diversifiée que l'année 2019, avec 31 contre 43 espèces présentes respectivement. Il en fut de même en termes d'effectifs avec une différence de 693 individus de moins en 2020 (Tableau 26).

Malgré l'observation de seulement quatre espèces, les Rallidés sont surreprésentés sur Gaschet, avec 3 589 des 6 983 (51,40 %) des individus contactés lors de ces deux années de suivi cumulés ; bien sûr grâce à l'omniprésence de la Gallinule d'Amérique (2 055 individus) et de la Foulque d'Amérique (1 509 individus).
Les Rallidés sont suivis en termes d'effectif par les Podicipédidés (15,04 %), représentés uniquement par le Grèbe à bec bigarré (1 050 individus).
Ces trois espèces sédentaires ont représenté environ 66 % du total des individus dénombrés, la qualité du site est donc durable sur l'année.

Tableau 26 : Nombre d'individus par groupe d'oiseaux d'eau lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Suivi	Anat.	% / ttl	Podi.	% / ttl	Ralli.	% / ttl	Limi.	% / ttl	Ardé.	% / ttl	Autr.	% / ttl	Total
2019	175	4,56	529	13,78	1 999	52,08	506	13,18	519	13,52	110	2,87	**3 838**
2020	227	7,22	521	16,57	1 590	50,56	395	12,56	400	12,72	12	0,38	**3 145**
Total	**402**	5,76	**1 050**	15,04	**3 589**	51,40	**901**	12,90	**919**	13,16	**122**	1,75	**6 983**

Le site de Gaschet est par conséquent très important pour l'avifaune aquatique, qu'elle soit migratrice (attractivité du site) ou qu'elle soit sédentaire (pérennité du site).

II.4.a - Les Anatidés

Malgré une belle diversité d'Anatidés avec huit espèces (Tableau 27), dont six migrateurs stricts, ce groupe est le cinquième sur six en termes d'effectifs sur les deux années de suivi, avec 402 individus au total. Les six espèces migratrices strictes sont chassables (Tableau A1 en annexe).

Une seule espèce, sédentaire, additionnée de quelques individus migrateurs, totalise environ 82 % des effectifs, l'Érismature rousse *Oxyura jamaicensis*.
Les espèces migratrices les plus régulières sont la Sarcelle à ailes bleues *Spatula discors* et le Fuligule à bec cerclé *Aythya collaris*.

Une espèce jamais vue en Guadeloupe auparavant, a été découverte à Gaschet le 13 mars 2019 par Anthony Levesque sur la RCFS renforcée de Gaschet (partie 1) ; le Fuligule morillon *Aythya fuligula*, une espèce originaire de l'Ancien Monde, un individu perdu durant sa migration.

L'impact de la sécheresse et de l'envahissement du plan d'eau par la Jacinthe d'eau en 2020 est bien visible sur la diversité d'espèces ; en 2019, huit espèces ont été observées contre quatre en 2020.

Tableau 27 : Effectifs d'Anatidés lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique du barrage de Gaschet.

Espèce	Statut	2019	2020	Total
Sarcelle à ailes bleues	Migrateur	27	18	**45**
Canard d'Amérique	Migrateur	1	0	**1**
Sarcelle à ailes vertes	Migrateur	6	0	**6**
Fuligule à bec cerclé	Migrateur	10	5	**15**
Fuligule morillon	Migrateur	1	0	**1**
Fuligule à tête noire	Migrateur	2	2	**4**
Érismature routoutou	Sédentaire	1	0	**1**
Érismature rousse	Sédentaire	127	202	**329**
	Total	**175**	**227**	**402**

Fuligule à bec cerclé (femelle à gauche et mâle à droite), sur la partie 1 de Gaschet, le 04/12/2019 © A. Levesque

95 % environ des Anatidés ont fréquenté la partie 1 de Gaschet (Tableau 28), et préférentiellement la RCFS renforcée (1RF - 80,35 %), où bien sûr la chasse est interdite.

En comparant avec le bilan de l'Érismature rousse (page 31), les Anatidés migrateurs ont été uniquement présents dans la partie 1, à l'exception d'un individu dans la partie 3 hors réserve (HR) en 2019 (Figure 22).

Tableau 28 : Effectifs annuels des Anatidés par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Suivi	1HR	% / ttl	1RF	% / ttl	1RS	% / ttl	2	% / ttl	3HR	% / ttl	Total
2019	26	14,86	130	74,29	6	3,43	12	6,86	1	0,57	**175**
2020	22	9,69	193	85,02	3	1,32	9	3,96	0	0,00	**227**
Total	**48**	11,94	**323**	80,35	**9**	2,24	**21**	5,22	**1**	0,57	**402**

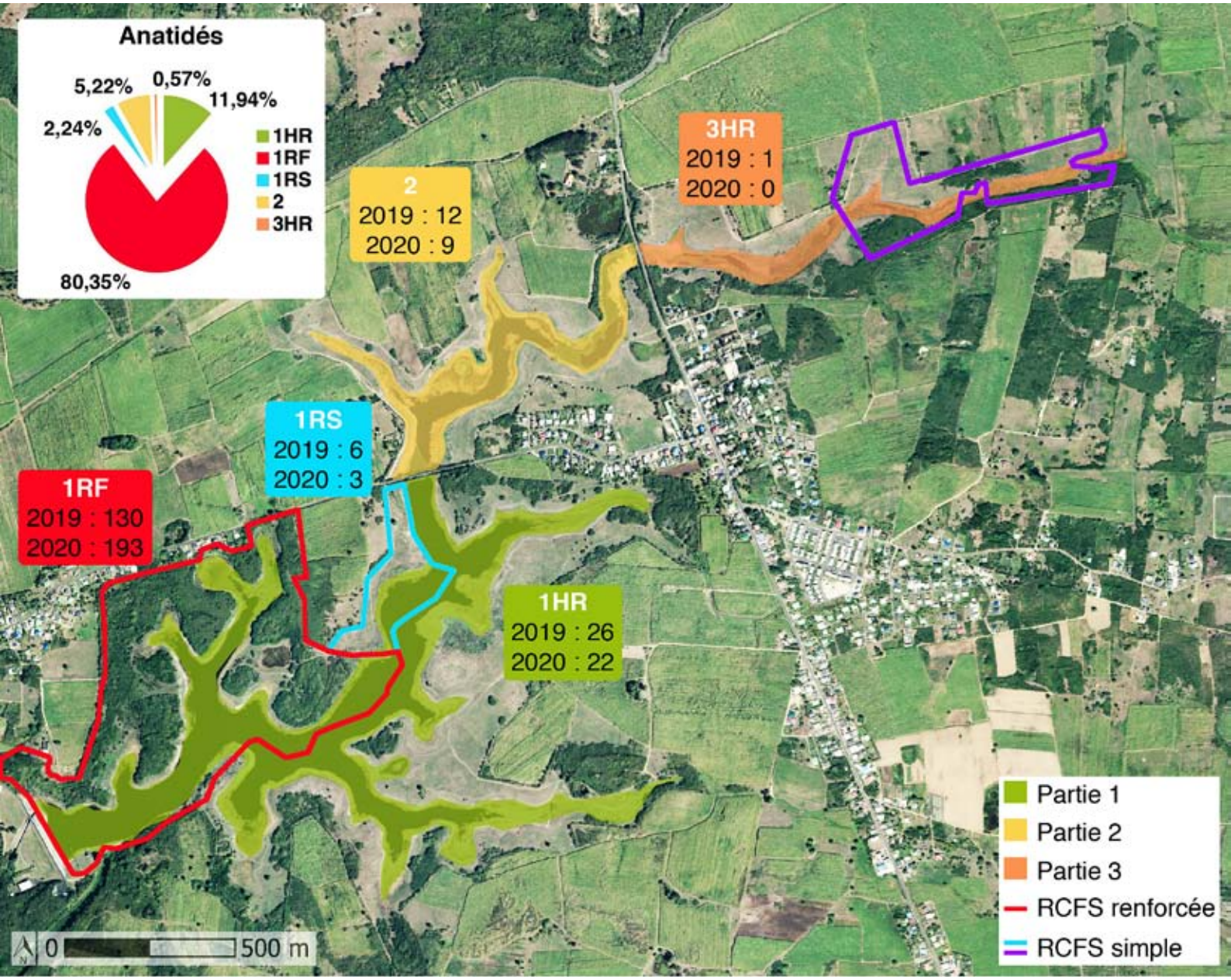

Figure 22 : Localisation des Anatidés sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN).

II.4.b - Les Podicipédidés

Le Grèbe à bec bigarré *Podilymbus podiceps* est la seule espèce de ce groupe (famille) en Guadeloupe. Ce groupe a été le deuxième en termes d'effectifs (1 050 individus) avec des totaux annuels quasi similaires, et il a été observé dans les trois parties de Gaschet (Tableau 29). Les parties à grandes surfaces en eau ont été bien sûr plus fréquentées, la partie 2 avec 17,33 % de l'effectif total et 81,33 % pour la partie 1 (Figure 23). La RCFS renforcée (1RF) a été la zone de Gaschet avec les grands nombres d'individus comptés (47,33 %).

Tableau 29 : Effectifs annuels des Podicipédidés par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Suivi	1HR	% / ttl	1RF	% / ttl	1RS	% / ttl	2	% / ttl	3HR	% / ttl	3RS	% / ttl	Total
2019	103	19,47	248	46,88	35	6,62	132	24,95	10	1,92	1	0,19	**529**
2020	157	30,13	249	47,79	62	11,90	50	9,60	0	0,00	3	0,58	**521**
Total	**260**	24,76	**497**	47,33	**97**	9,24	**182**	17,33	**10**	0,95	**4**	0,38	**1 050**

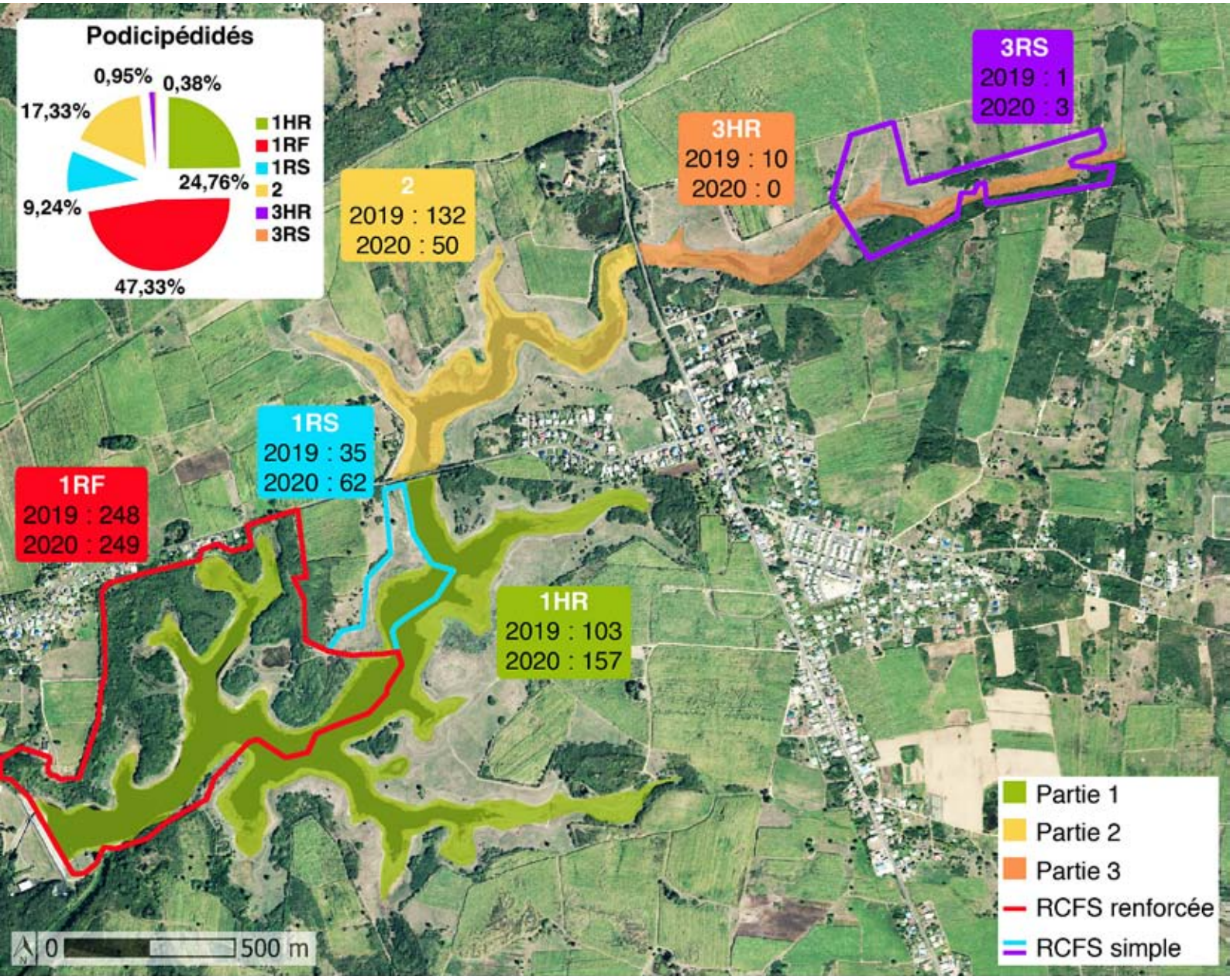

Figure 23 : Localisation des Podicipédidés sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN).

II.4.c - Les Rallidés

Le groupe des Rallidés a été le plus important en effectifs avec 3 589 individus, ce qui correspond à 51,40 % du total d'individus contactés toutes espèces confondues. Les effectifs ont été hauts durant les deux années de suivis.

Ces forts effectifs concernent uniquement deux des quatre espèces de Rallidés observées à Gaschet durant ces suivis 2019/2020 (Tableau 30), deux espèces sédentaires omniprésentes et caractéristiques du site de Gaschet, la Gallinule d'Amérique *Gallinula galeata* (2055 individus) et la Foulque d'Amérique *Fulica americana* (1509 individus).
Les deux autres espèces, une migratrice et l'autre erratique, ont été observées qu'en très faibles nombres ; cependant, il se peut que quelques individus n'aient pas été observés, ces deux espèces ayant des mœurs très discrètes.

Tableau 30 : Effectifs des Rallidés lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique du barrage de Gaschet.

Espèce	Statut	2019	2020	Total
Marouette de Caroline	Migrateur	5	14	**19**
Gallinule d'Amérique	Sédentaire	1 169	886	**2 055**
Foulque d'Amérique	Sédentaire & Migrateur	824	685	**1 509**
Talève violacée	Sédentaire & Erratique	1	5	**6**
	Total	**1 999**	**1 590**	**3 589**

Talève violacée © A. Levesque

Les Rallidés ont été observés sur l'ensemble du site de Gaschet (Figure 24), avec une grande différence de répartition. Le effectifs ont été très faibles dans la partie 3 où les niveaux d'eau sont très bas et même assec une partie de l'année 2020 (Tableau 31). Compte tenu des préférences écologiques des deux espèces principales, la Gallinule d'Amérique et la Foulque d'Amérique, les parties avec de zone d'eau libre et de la végétation importante en berge ont été très largement plus occupées.
87,32 % des effectifs ont été dénombrés dans la partie 1, la zone privilégiée de ce groupe à Gaschet est la RCFS renforcée (1RF) où 57,45 % des effectifs totaux étaient présents.

Tableau 31 : Effectifs annuels des Rallidés par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Suivi	1HR	% / ttl	1RF	% / ttl	1RS	% / ttl	2	% / ttl	3HR	% / ttl	3RS	% / ttl	Total
2019	405	20,26	1 026	51,33	249	12,46	268	13,41	29	1,45	22	1,10	**1 999**
2020	167	10,50	1 036	65,16	251	15,79	118	7,42	6	0,38	12	0,75	**1 590**
Total	**572**	15,94	**2 062**	57,45	**500**	13,93	**386**	10,76	**35**	0,98	**34**	0,95	**3 589**

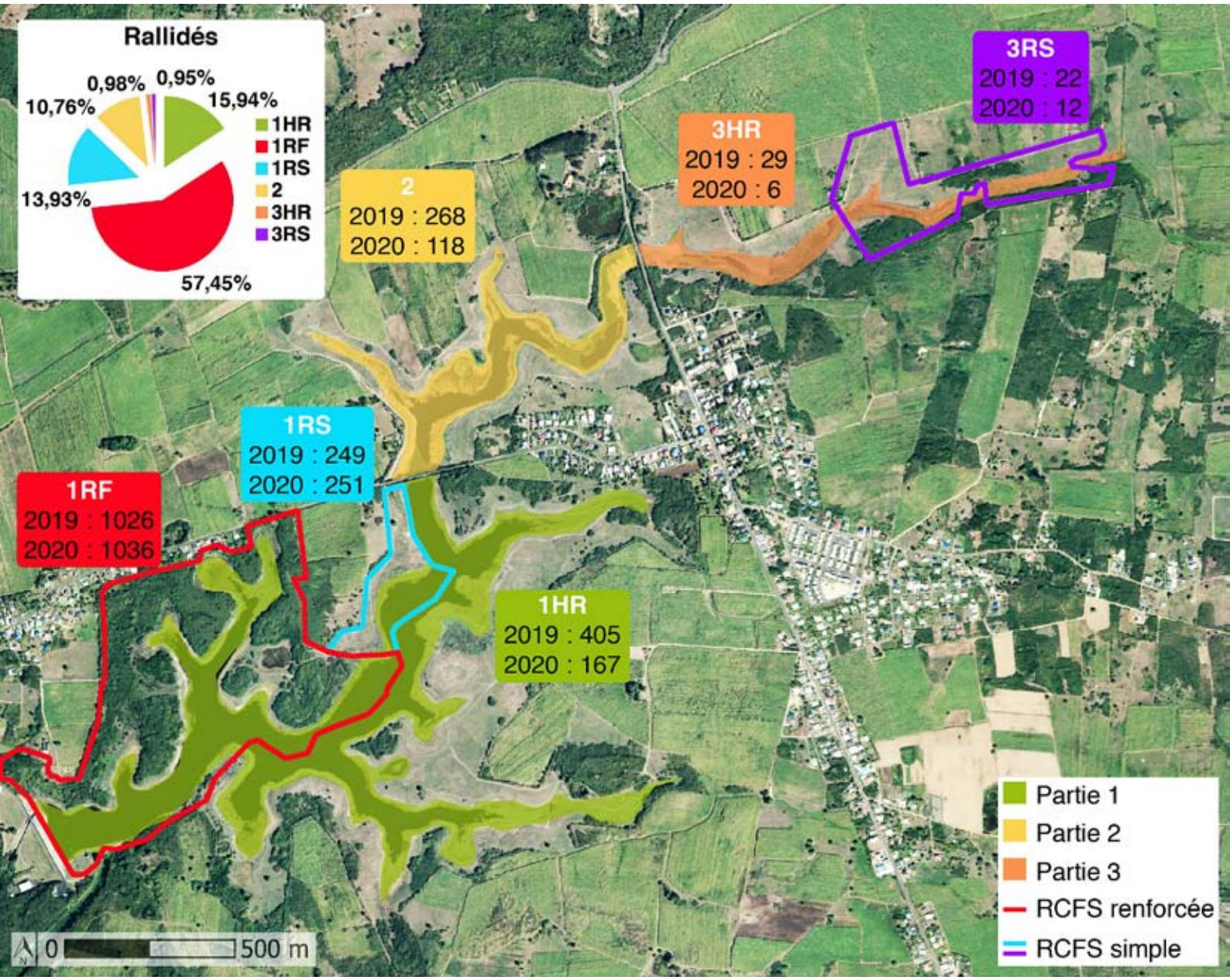

Figure 24 : Localisation des Rallidés sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN).

II.4.d - Les Limicoles

Les Limicoles furent le groupe avec la plus grande diversité, 17 espèces, toutes migratrices. Parmi elles, neuf sont des espèces chassables (Tableau A1 en annexe). Le site de Gaschet n'est pas un site important d'hivernage pour les Limicoles, il est surtout fréquenté durant les haltes migratoires. Compte tenu du nombre d'espèces observées, Gaschet est un site attractif pour y faire une étape en fonction des niveaux d'eau.

Ils sont le quatrième groupe sur les six en termes d'importance d'effectifs.

Deux espèces se démarquent par des effectifs plus élevés que les autres, environ 58 % du total des individus comptés (Tableau 32), le Chevalier grivelé *Actitis macularius* (275 individus) et le Bécasseau semipalmé *Calidris pusilla* (246 individus).
Deux espèces aux observations différentes, les grands effectifs du Bécasseau semipalmé correspondent à des contacts ponctuels de groupes de plusieurs dizaines d'individus ; alors que pour le Chevalier grivelé il s'agit la plupart du temps d'individus présents quasiment toute l'année sur le site à l'exception de juin.

Bécasseau minuscule sur la partie 1 de Gaschet, le 06/11/2019 © A. Levesque

Tableau 32 : Effectifs des Limicoles lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique du barrage de Gaschet.

Espèce	Statut	2019	2020	Total
Échasse d'Amérique	Migrateur	2	11	**13**
Pluvier argenté	Migrateur	2	1	**3**
Pluvier bronzé	Migrateur	11	0	**11**
Gravelot semipalmé	Migrateur	40	43	**83**
Gravelot kildir	Migrateur	7	1	**8**
Tournepierre à collier	Migrateur	1	0	**1**
Bécasseau à échasses	Migrateur	14	0	**14**
Bécasseau minuscule	Migrateur	38	23	**61**
Bécasseau à croupion blanc	Migrateur	35	12	**47**
Bécasseau à poitrine cendrée	Migrateur	14	46	**60**
Bécasseau semipalmé	Migrateur	131	115	**246**
Bécassin roux	Migrateur	4	0	**4**
Bécassine de Wilson	Migrateur	3	9	**12**
Chevalier grivelé	Migrateur	180	95	**275**
Chevalier solitaire	Migrateur	10	2	**12**
Grand Chevalier	Migrateur	3	12	**15**
Petit Chevalier	Migrateur	11	25	**36**
	Total	**506**	**395**	**901**

Les Limicoles ont été observés sur l'ensemble du site de Gaschet (Figure 25). Chose surprenante, ils n'ont pas été très nombreux dans les zones à faible niveau d'eau et à berges dégagées comme les parties 2 et 3 (Tableau 33). Une partie des berges de la partie 1 est envahie de Jacinthes d'eau, leur décomposition attire de nombreux invertébrés, une nourriture appréciée des Limicoles ; 90 % des effectifs y ont été présents.
Les individus ont été plus abondants dans les zones non chassées de la partie 1, normal puisque de la moitié des espèces de Limicoles observées sont chassables, 33,41 % d'entre eux étaient sur la RCFS renforcée (RF) et 21,42 % sur la RCFS simple (RS).

Tableau 33 : Effectifs annuels des Limicoles par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Suivi	1HR	% / ttl	1RF	% / ttl	1RS	% / ttl	2	% / ttl	3HR	% / ttl	3RS	% / ttl	Total
2019	252	49,80	168	33,20	40	7,91	26	5,14	8	1,58	12	2,37	**506**
2020	66	16,71	133	33,67	153	38,73	35	8,86	2	0,51	6	1,52	**395**
Total	**318**	35,29	**301**	33,41	**193**	21,42	**61**	6,77	**10**	1,11	**18**	2,00	**901**

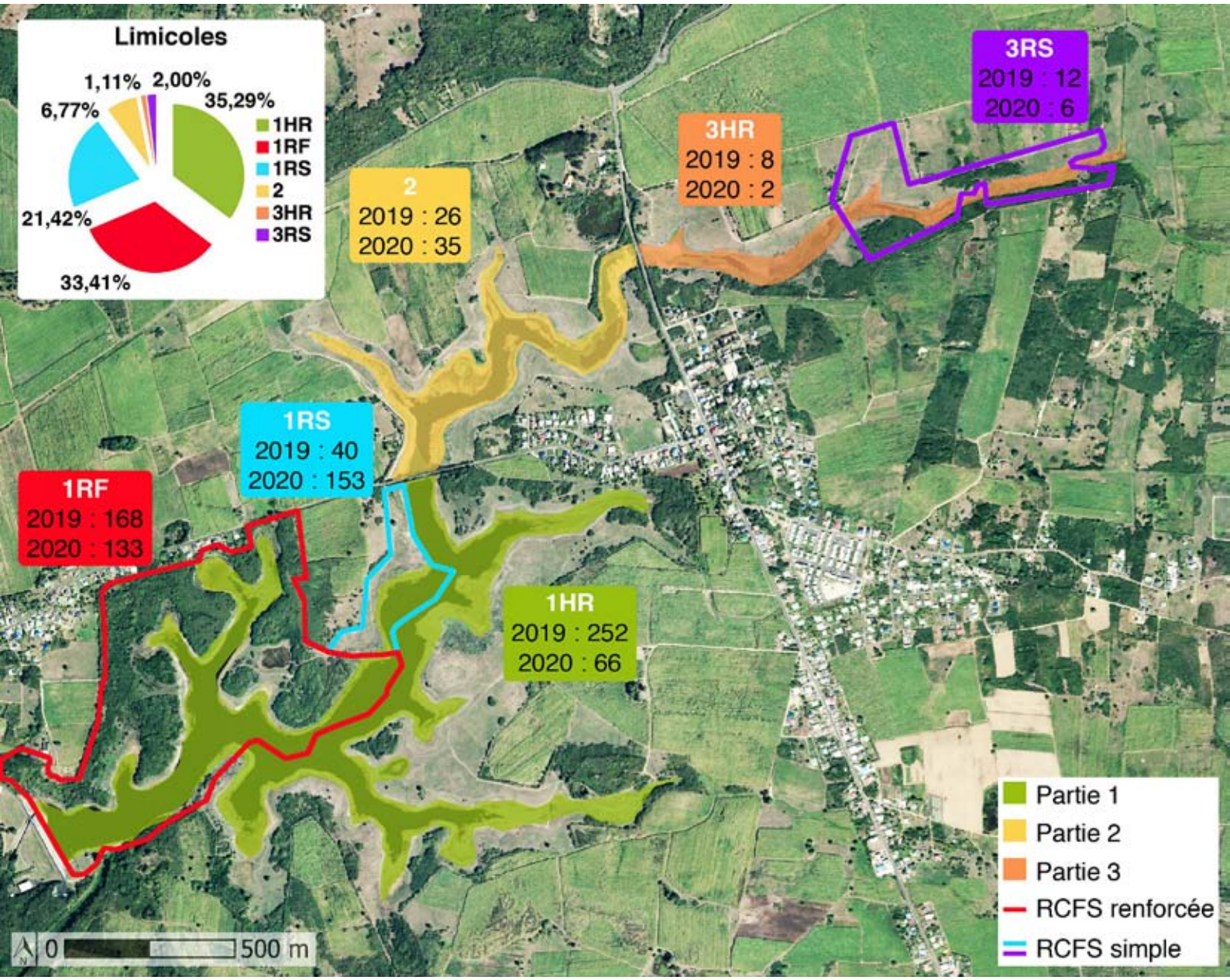

Figure 25 : Localisation des Limicoles sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN).

II.4.e - Les Ardéidés

Les Ardéidés ont été le troisième groupe en termes d'effectifs avec 919 individus (Tableau 34). Ils ont été représentés par neuf espèces, plus de la moitié étaient des espèces migratrices, cependant elles sont observées une grande partie de l'année à Gaschet, la plupart sont des hivernantes en Guadeloupe.

Deux espèces dominent ces effectifs (environ 76 %), la Grande Aigrette *Ardea alba* avec 378 individus et 319 Aigrettes neigeuses *Egretta thula*. Une autre espèce se détache, le Héron vert *Butorides virescens* avec 196 individus, ce petit Ardéidé doit certainement se reproduire sur le site mais sa nidification discrète n'a pas été observée.

Ces trois espèces sont présentes toute l'année sur Gaschet, alors que les six autres n'y ont été contactés qu'occasionnellement.

Gaschet n'a pas été plus fréquenté par ce groupe en 2020 année de sécheresse qui a découvert des zones d'alimentation en rendant les proies plus accessibles, ce fut même le contraire, puisqu'il y eut 109 individus de moins cette année-là. La sécheresse semble avoir impacté l'ensemble de la faune du site.

Tableau 34 : **Effectifs des Ardéidés lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique du barrage de Gaschet.**

Espèce	Statut	2019	2020	Total
Petit Blongios	Sédentaire & Migrateur	4	4	**8**
Grand Héron	Migrateur	6	1	**7**
Grande Aigrette	Migrateur	172	206	**378**
Aigrette garzette	Migrateur	3	0	**3**
Aigrette neigeuse	Sédentaire	205	114	**319**
Aigrette bleue	Migrateur	2	0	**2**
Héron vert	Sédentaire	124	72	**196**
Bihoreau gris	Sédentaire	1	3	**4**
Bihoreau violacé	Sédentaire	2	0	**2**
	Total	**519**	**400**	**919**

Héron vert dans une zone de Jacinthes d'eau sur la partie 1 de Gaschet, le 08/01/2020 © A. Levesque

Les Ardéidés ont été observés sur l'ensemble du site de Gaschet (Figure 26), le seul groupe avec des effectifs importants sur les différentes parties (Tableau 35) à l'exception de la RCFS simple de la partie 1 (1RS), le secteur où la fréquentation humaine est la plus importante.
Comme pour les autres groupes, les Ardéidés ont été plus abondants sur la partie 1, avec 53,1 % des effectifs ; cependant ce fut pour ce groupe la partie 1 hors réserve (1HR) la zone de Gaschet où ils furent plus nombreux (27,53 %) puis la partie 2 (23,83 %).

Tableau 35 : Effectifs annuels des Ardéidés par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Suivi	1HR	% / ttl	1RF	% / ttl	1RS	% / ttl	2	% / ttl	3HR	% / ttl	3RS	% / ttl	Total
2019	142	27,36	89	17,15	17	3,28	114	21,97	87	16,76	70	13,49	**519**
2020	111	27,75	110	27,50	19	4,75	105	26,25	16	4,00	39	9,75	**400**
Total	**253**	27,53	**199**	21,65	**36**	3,92	**219**	23,83	**103**	11,21	**109**	11,86	**919**

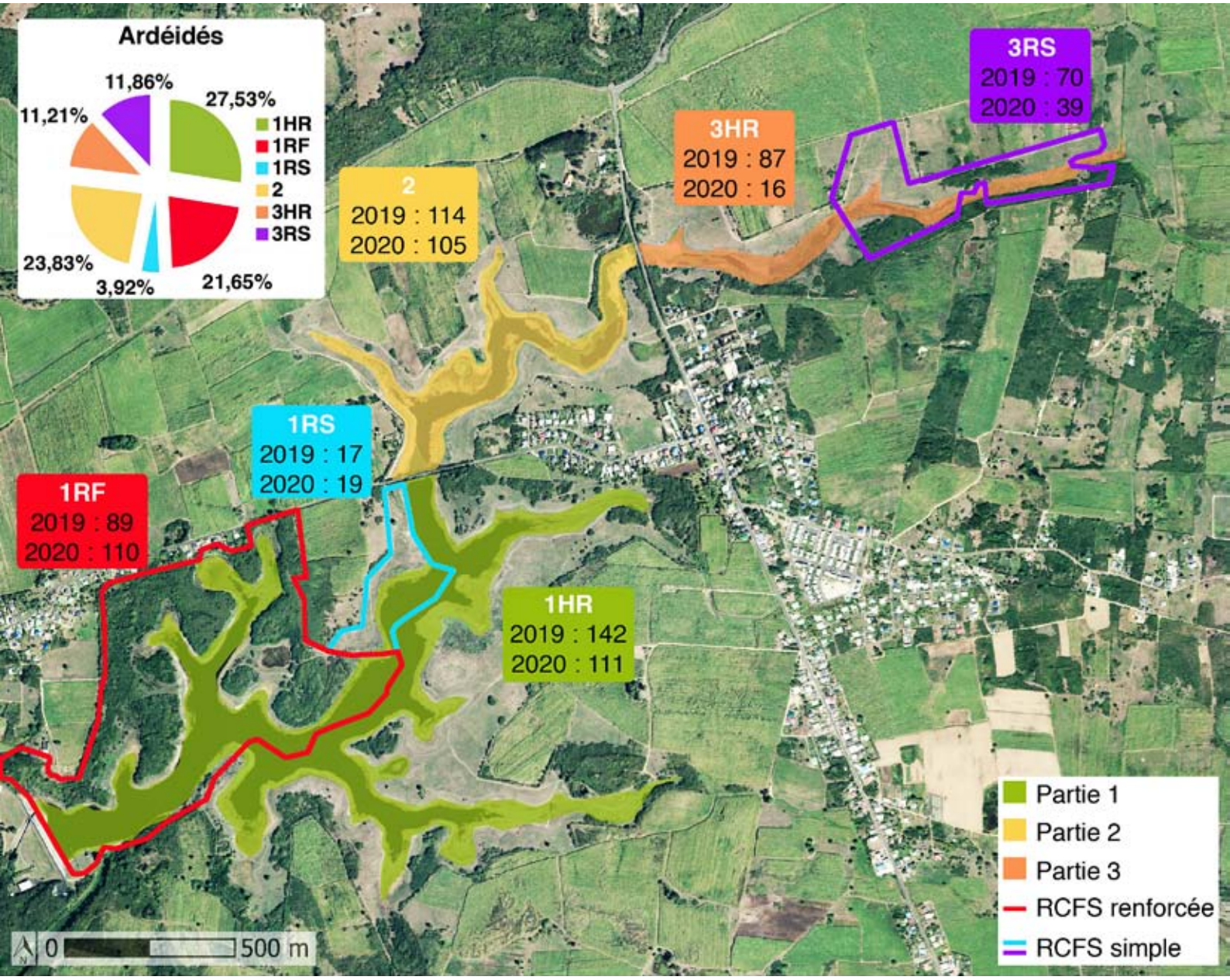

Figure 26 : Localisation des Ardéidés sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN).

II.4.f - Les Autres espèces d'oiseaux d'eau

Le site de Gaschet est très peu attractif pour les autres espèces d'eau, autres que les Anatidés, les Podicipédidés, les Rallidés, les Limicoles et les Ardédidés. Seulement cinq espèces ont été observées à Gaschet lors de ces suivis 2019/2020 (Tableau 36).

Les observations sont anecdotiques pour ces autres espèces, à l'exception du Balbuzard pêcheur et du Martin-pêcheur d'Amérique tout en restant la plupart du temps des observations de un à trois individus.

Fait marquant, l'Ibis falcinelle, espèce rare en Guadeloupe, a été présent quatre mois en 2019 à Gaschet (janvier-avril), avec un effectif maximal observé de 50 individus le 06/02/2019 par Anthony Levesque lors de ce suivi **(eBird données non publiées)**.

Tableau 36 : Effectifs des autres oiseaux d'eau lors des suivis 2019 et 2020 de l'avifaune aquatique du barrage de Gaschet.

Espèce	Statut	2019	2020	Total
Mouette atricille	Migrateur	0	1	**1**
Sterne hansel	Migrateur	1	0	**1**
Ibis falcinelle	Migrateur	89	0	**89**
Balbuzard pêcheur	Migrateur	10	6	**16**
Martin-pêcheur d'Amérique	Migrateur	10	5	**15**
	Total	**110**	**12**	**122**

Ibis falcinelle sur la RCFS renforcée de Gaschet, le 13/03/2019 © A. Levesque

Durant ces suivis 2019/2020, les autres espèces d'oiseaux d'eau ont été contactées principalement sur la partie 1 de Gaschet (Figure 27), à l'exception de deux observations de Balbuzard pêcheur en octobre 2019 et en mars 2020 (Tableau 37).

Si on ne tient pas compte des observations d'Ibis falcinelle en 2019 qui ont été vus sur les trois zones de la partie 1, les effectifs ont été plus importants sur la zone en RCFS renforcée (1RF).

Tableau 37 : Effectifs annuels des Autres oiseaux d'eau par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Partie	1HR	% / total	1RF	% / total	1RS	% / total	2	% / total	Total
2019	56	50,91	50	45,45	3	2,73	1	8,33	**110**
2020	1	8,33	9	75,00	1	8,33	1	8,33	**12**
Total	**57**	46,72	**59**	48,36	**4**	3,28	**2**	1,64	**122**

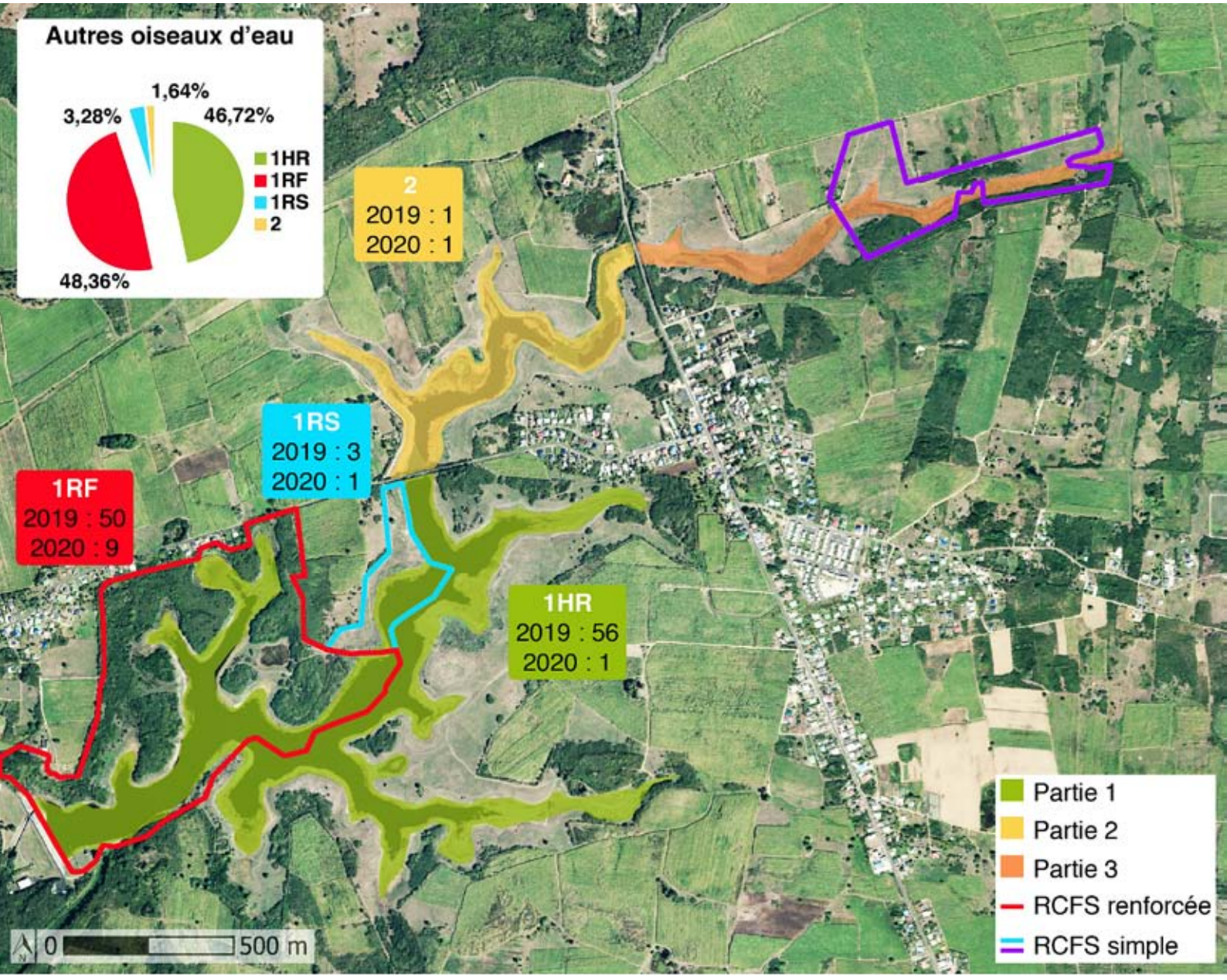

Figure 27 : Localisation des Autres oiseaux d'eau sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN).

II.5 - La reproduction à Gaschet

La reproduction de trois espèces d'oiseau d'eau a été observée à plusieurs reprises à Gaschet durant ces suivis 2019/2020.

Les espèces concernées ont été uniquement des espèces sédentaires, le Grèbe à bec bigarré, la Gallinule d'Amérique et la Foulque d'Amérique.
Aucun indice de nidification de l'Érismature rousse n'a été vu lors de ces suivis 2019/2020, pourtant l'espèce a niché plusieurs reprises à Gaschet.

Les signes de reproduction observés ont été des individus couveurs, des nids contenant des oeufs ou des jeunes poussins sortis du nid (Tableau A2 en annexes).

Un seul cas de nidification a été observé sur la partie 2, un individu couveur de Grèbe à bec bigarré le 04/11/2020. Toutes les autres preuves de nidification ont été faite sur la partie 1 ; l'utilisation d'un kayak sur cette dernière partie favorise grandement la découverte de nids dans les grandes zones de végétation aquatique.

La nidification pour ces trois espèces, les deux années de suivis 2019/2020, s'est déroulée de septembre à avril (Tableau 38 et Figure 28), avec une période importante entre septembre en décembre.

Prospection des radeaux de végétation en kayak sur la partie 1 de Gaschet, le 04/11/2020 © A. Levesque

Tableau 38 : Répartition temporelle des couvées de Grèbe à bec bigarré, de Gallinule d'Amérique et de Foulque d'Amérique lors du suivi de l'avifaune aquatique de Gaschet en 2019 et 2020.

Mois	J.	F.	M.	A.	M.	J.	J.	A.	S.	O.	N.	D.
Grèbe à bec bigarré	1	0	0	0	0	0	0	0	1	4	8	1
Gallinule d'Amérique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Foulque d'Amérique	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	2	1

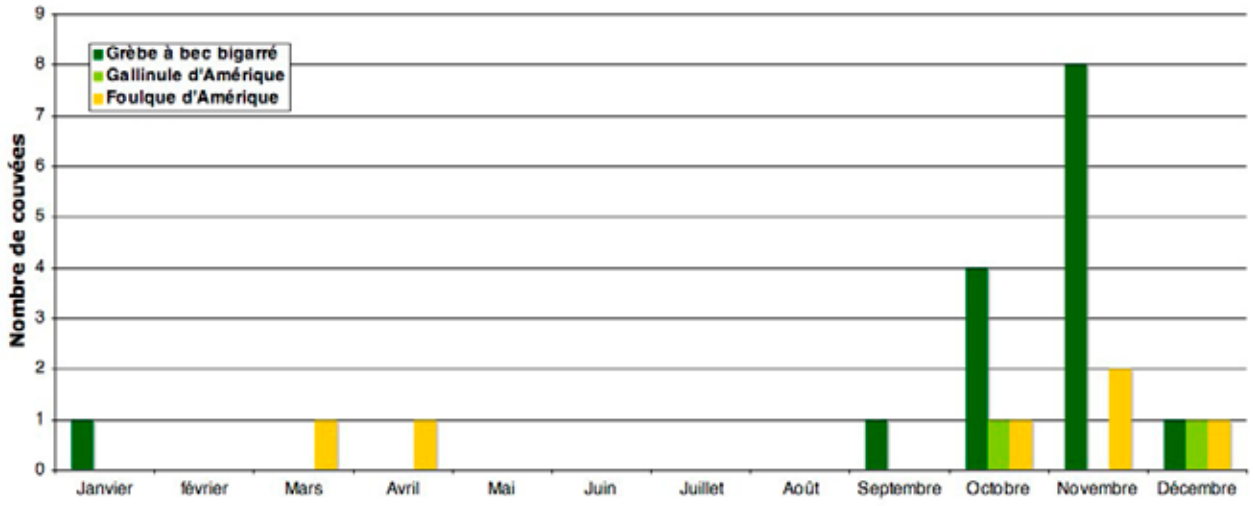

Figure 28 : Répartition temporelle des couvées de Grèbe à bec bigarré, de Gallinule d'Amérique et de Foulque d'Amérique lors du suivi de l'avifaune aquatique de Gaschet en 2019 et 2020.

Grèbe à bec bigarré sur son nid dans la partie 2 de Gaschet, le 04/11/2020 © F. Delcroix

Nid de Grèbe à bec bigarré dans RCFS simple de la partie 1 de Gaschet, le 04/12/2019 © A. Levesque

Nid de Foulque d'Amérique dans RCFS renforcée de la partie 1 de Gaschet, le 04/11/2020 © A. Levesque

Poussin d'une semaine de Foulque d'Amérique hors réserve de la partie 1 de Gaschet, le 13/03/2019 © A. Levesque

Poussin de deux semaines de Foulque d'Amérique hors réserve de la partie 1 de Gaschet, le 03/04/2019 © A. Levesque

Les indices de reproduction ont été observés majoritairement dans la partie 1 de Gaschet (Tableau 39 et Figure 29). Les deux modes de prospection ont sûrement joué sur ces résultats, en kayak il est plus facile de vérifier dans les grands radeaux de végétaux la présence de nid. Néanmoins l'observation depuis la berge est efficace pour voir les poussins ou les juvéniles évoluer en pleine eau, et aucune observation de juvénile n'a été faite sur les parties 2 et 3.
La biologie de reproduction de ces espèces est aussi responsable de cette répartition, elles nichent toutes les trois dans un certain type de végétation rivulaire flottante, hors ce type de végétation est présente quasi uniquement sur la partie 1. Ceci est aussi visible dans les résultats, sur les zone 1 hors réserve (1HR) et en RCFS simple (1RS), il y a moins de végétation rivulaire que la zone en RFCS renforcée (1RF) et les indices de reproduction y ont été plus nombreux.

La nidification de la Gallinule d'Amérique est plus discrète, ce qui rend le repérage des nids difficile, le peu de preuves de reproduction observées ne reflète sûrement pas la réalité pour cette espèce abondante à gaschet.

Tableau 39 : Indices de nidifications observés par zone lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet.

Espèce	1HR	1RF	1RS	2
Grèbe à bec bigarré	4	4	5	1
Gallinule d'Amérique	0	2	0	0
Foulque d'Amérique	2	3	1	0

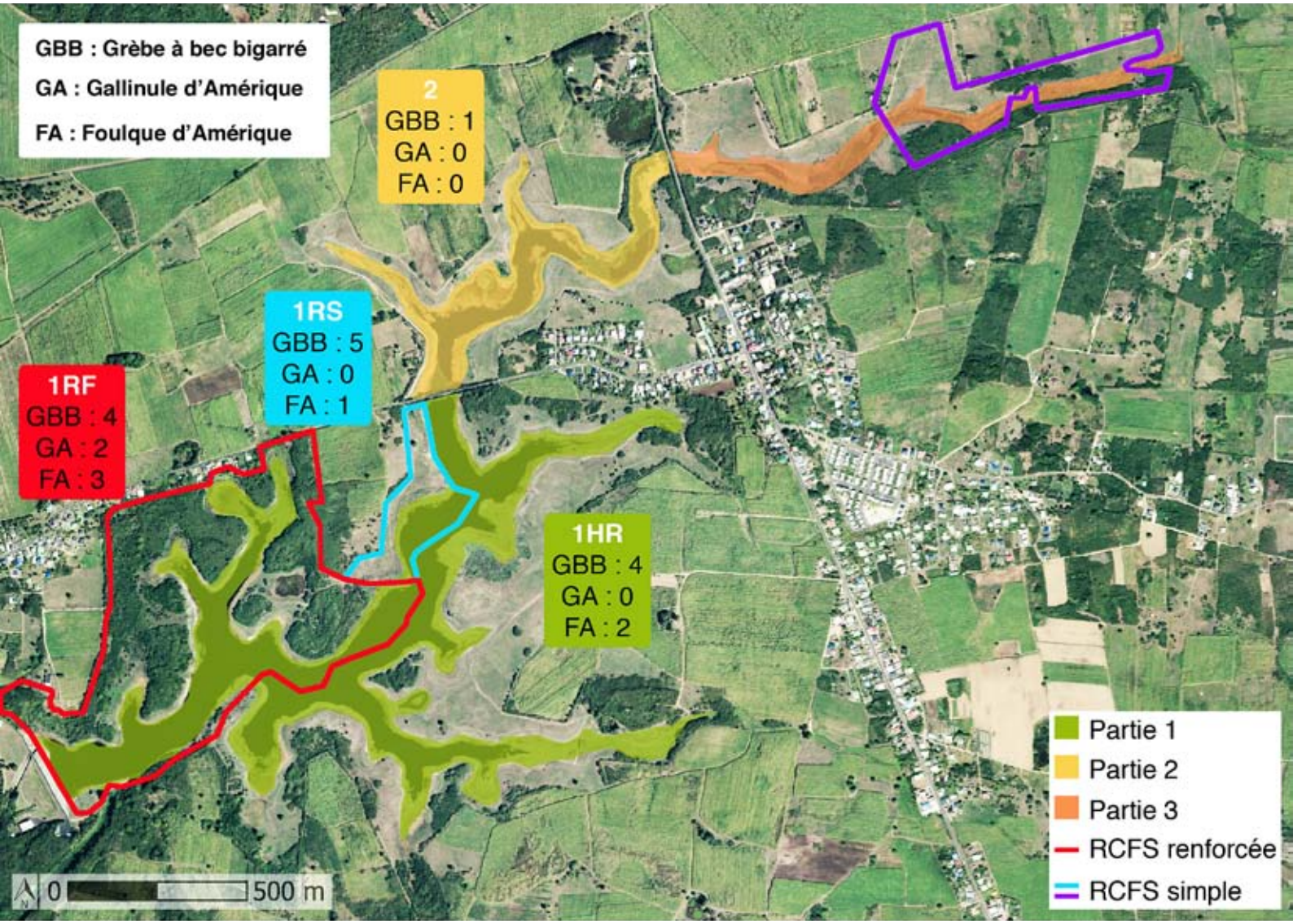

Figure 29 : Localisation des indices de nidification sur Gaschet lors des suivis 2019 et 2020 (© ORTHO HR® - IGN).

DISCUSSION

Le site de Gaschet est fréquenté par les ornithologues depuis de nombreuses années, ce qui a permis de dresser une liste assez complète des espèces présentes (110 à ce jour). De plus, cela a également démontré l'importance du site pour certaines espèces de notre archipel : Grèbe à bec bigarré et Gallinule d'Amérique mais également pour quatre autres espèces d'oiseaux d'eau dont le statut de conservation est défavorable en Guadeloupe : l'Érismature rousse - VU (vulnérable), la Foulque d'Amérique - EN et la Talève violacée - EN **(UICN France *et al.*, 2012)**.

Ces suivis mensuels sur deux années (2019 et 2020) de l'avifaune aquatique du barrage de Gaschet sont une première sur ce site. Jusqu'à présent, seuls des comptages ponctuels avaient eu lieu, notamment le comptage annuel Wetlands International réalisé depuis 2006 **(Lemoine & Levesque, 2020)**.

La faible reproduction sur le site durant ces suivis 2019 et 2020 est surprenante. Seulement 23 couvées dénombrées et des preuves de nidifications ont été observées seulement sur 10 mois des 24 suivis, avec une période de huit mois sans indice de nidification (février à septembre 2020). Alors que plusieurs espèces sont à demeure sur le plan d'eau et en effectifs non négligeables comme les Érismatures rousses, les Grèbes à bec bigarré, la Gallinule d'Amérique et la Foulque d'Amérique. Est-ce dû aux niveaux d'eau trop faibles ces deux années 2019 et 2020, ainsi qu'au développement anarchique des Jacinthes d'eau ?

À la création du barrage, tout le périmètre du site était entouré d'un grillage supposé empêcher le passage des hommes et des animaux. Des panneaux « chasse interdite » avaient aussi été apposés tout au long de ce grillage. Au fil des années, le grillage a été détérioré et les panneaux arrachés.
Une pression de chasse s'est alors installée petit à petit sur cette zone humide pour devenir de nos jours un des sites les plus fréquentés de l'archipel par les chasseurs de gibier d'eau. En plus du dérangement lié à cette activité, nous avons pu constater des cas de braconnage (utilisation de la repasse, localement appelée "réclamo", pour attirer artificiellement les canards afin de les tuer plus facilement) et également de la destruction d'espèces protégées (Gravelot semipalmé notamment).
C'est par conséquent avec un grand soulagement que l'association AMAZONA a accueilli la mise en place de la réserve de chasse et de faune sauvage (RCFS) en 2018 sur une partie du barrage.

La chasse n'est pas la seule menace pesant sur les espèces. Il est assez incompréhensible qu'une activité comme le modélisme (bateaux miniatures téléguidés) soit acceptée sur une telle zone humide classée, faut-il le rappeler, en ZNIEFF de type 1 et en ZICO. Cette activité est extrêmement bruyante et perturbante pour l'avifaune. La préservation d'espèces menacées ne devrait pas être mise dans la balance face à une activité de pur loisir pour seulement quelques particuliers.

L'impact des espèces exotiques envahissantes telle que la Jacinthe d'eau sur l'avifaune aquatique n'est pas évident à évaluer. Selon nous, elle a cependant un rôle négatif, notamment en limitant les berges favorables aux Limicoles et en remplaçant la végétation aquatique indigène certainement plus propice pour la nidification de l'avifaune aquatique, puisque moins compacte par conséquent plus pénétrable. Sans compter que l'arrachage mécanique qui a eu lieu en 2020 a forcément perturbé les espèces présentes, même si cela a eu lieu en dehors de la période de nidification principale.

Par ailleurs, la présence régulière de chiens divagants est un problème pour la quiétude des espèces, surtout que plusieurs espèces d'oiseaux nicher très près de la berge. Sans compter les autres espèces nichant au sol soumise à la prédation, y compris par les mangoustes et les ratons-laveurs.

Le plan d'eau de Gaschet étant classé ZNIEFF, ZICO et réserve de chasse et de faune sauvage, son intérêt pour l'avifaune aquatique n'est plus à démontrer. Il apparaît donc primordial d'y maintenir un suivi régulier des oiseaux. Non seulement cela permettra une veille sur des espèces menacées mais cela contribuera également énormément à l'amélioration des connaissances sur des éléments biologiques de base (périodes de nidification par exemple), des éléments essentiels à une bonne gestion de l'espace et des espèces. Il convient aussi de maintenir des sorties grand public régulières afin de sensibiliser nos compatriotes à la richesse de notre environnement et à sa préservation.

Panneau de signalisation endommagé par un tir de plombs au fusil de chasse, le 06/02/2019 © A. Levesque

BIBLIOGRAPHIE

Asconit Consultants, Pareto & Impact Mer. 2011. *Diagnostic sur l'invasion biologique aux Antilles Françaises, stratégie de suivi et de prévention*. Rapport DEAL de Guadeloupe et de Martinique. 143 pages. http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Diagnostic_sur_les_invasions_biologiques_aux_antilles_francaises_2011.pdf

Bénito-Espinal E. & P. Hautcastel. 2003. *Les oiseaux des Antilles et leur nid, Petites et Grandes Antilles.* PLB Éditions, Les Abymes, Guadeloupe, France. 320 p.

BirdLife International. 2019a. *Ardea alba* (amended version of 2016 assessment). The IUCN Red List of Threatened Species 2019: e.T22697043A155465940. https://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2019-3.RLTS.T22697043A155465940.en (downloaded on 18 April 2021).

BirdLife International. 2019b. *Pandion haliaetus* (amended version of 2016 assessment). The IUCN Red List of Threatened Species 2019: e.T22694938A155519951. https://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2019-3.RLTS.T22694938A155519951.en (downloaded on 18 April 2021).

BirdLife International. 2018. *Oxyura jamaicensis*. The IUCN Red List of Threatened Species 2018: e.T22727750A132178041. https://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2018-2.RLTS.T22727750A132178041.en (downloaded on 14 April 2021).

BirdLife International. 2016a. *Spatula discors*. The IUCN Red List of Threatened Species 2016: e.T22680229A92850997. https://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2016-3.RLTS.T22680229A92850997.en (downloaded on 11 March 2021).

BirdLife International. 2016b. *Podilymbus podiceps*. The IUCN Red List of Threatened Species 2016: e.T22696574A93571798. https://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2016-3.RLTS.T22696574A93571798.en (downloaded on 17 April 2021).

BirdLife International. 2016c. *Gallinula galeata*. The IUCN Red List of Threatened Species 2016: e.T62120280A95189182. https://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2016-3.RLTS.T62120280A95189182.en (downloaded on 18 April 2021).

BirdLife International. 2016d. *Fulica americana*. The IUCN Red List of Threatened Species 2016: e.T62169677A95190980. https://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2016-3.RLTS.T62169677A95190980.en (downloaded on 18 April 2021).

BirdLife International. 2016e. Actitis macularius. The IUCN Red List of Threatened Species 2016: e.T22693277A93394094. https://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2016-3.RLTS.T22693277A93394194.en (downloaded on 12 March 2021).

Clements J. F., T. S. Schulenberg, M. J. Iliff, S. M. Billerman, T. A. Fredericks, B. L. Sullivan & C. L. Wood. 2019. *The eBird/Clements Checklist of Birds of the World: v2019*. https://www.birds.cornell.edu/clementschecklist/download/

eBird. Base de données participative élaborée par le Cornell Lab of Ornithology et la National Audubon Society. https://ebird.org/home

Levesque A. & F. Delcroix. 2021. Liste des oiseaux de la Guadeloupe (12ème édition). Grande-Terre, Basse-Terre, Marie-Galante, les Saintes, la Désirade, Îlets de la Petite Terre. *Rapport AMAZONA* n° 71. 21 p

Levesque A. & A. Mathurin. 2008. Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en Guadeloupe. *Rapport AMAZONA* n° 17. 42 pages.

Levesque A., Duzont (Delcroix) F. & A. Ramsahaï. 2005. Précisions sur cinq espèces d'oiseaux dont la nidification a été découverte en Guadeloupe (Antilles Françaises) depuis 1997. *Journal of Caribbean Ornithology*, 18: 45-47.

Levesque A., Yésou P. & M. South M. 2002. Nidification de la Foulque d'Amérique (*Fulica americana*) en Guadeloupe (Petites-Antilles). *El Pitirre*, 15(1): 44-45.

Lemoine V. & A. Levesque. 2020. Comptages Wetlands International, bilans descriptifs 2006-2020 en Guadeloupe. *Rapport AMAZONA* n°68. 179 pages.

Lurel F., Levesque A. & J. Fournet. 2013. *ZNIEFF 010000023, barrage de Gaschet*. INPN, SPN-MNHN Paris. 16 pages.
http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/010000023.pdf

Préfecture de la Guadeloupe. 2018. *DEAL 971-2018-01-08-001 - Arrêté DEAL/RN du 8 janvier 2018 instituant la réserve de chasse et de faune sauvage de Gaschet*. p 63-68.
https://www.guadeloupe.gouv.fr/content/download/13263/88867/file/RAA%20sp%C3%A9cial%20N%C2%B0971-2018-002%20pages%201%20%C3%A0%2075%20publi%C3%A9%20le%2010%20janvier%202018.pdf

République française. 1989a. Arrêté du 17 février 1989 fixant la liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée sur le territoire du département de la Guadeloupe. NOR PRME8961313A. *Journal officiel* n°71 du 24/03/1989. p 3871-3772.

République française. 1989b. Arrêté du 17 février 1989 fixant des mesures de protection des oiseaux représentés dans le département de la Guadeloupe. NOR PRME8961317A. *Journal officiel* n°71 du 24/03/1989. p 3875-3877.

UICN France, MNHN, AMAZONA, AEVA, ASFA & ONCFS. 2012. *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de Guadeloupe*. Dossier électronique. 10 pages.
http://uicn.fr/liste-rouge-oiseaux-guadeloupe/

ANNEXES

Tableau A1 : Liste des espèce d'oiseaux observées sur le site de Gaschet à la date de mars 2021. 71
Tableau A2 : Indices de reproduction observés lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet 77

Tableau A1 : Liste des espèce d'oiseaux observées sur le site de Gaschet à la date de mars 2021.

Nom français	Nom latin	Oiseau d'eau	Catégorie	Statut biologique	Abondance	Statut UICN	Statut de protection
ANATIDAE							
Dendrocygne à ventre noir	*Dendrocygna autumnalis*	X	A	M	R	DD	C
Sarcelle à ailes bleues	*Spatula discors*	X	A	M	C	LC	C
Canard souchet	*Spatula clypeata*	X	A	M	R	NA	C
Canard d'Amérique	*Mareca americana*	X	A	M	R	NA	C
Canard pilet	*Anas acuta*	X	A	M	R	NA	C
Sarcelle à ailes vertes	*Anas crecca carolinensis*	X	A	M	R	NA	C
Fuligule à bec cerclé	*Aythya collaris*	X	A	M	PC	DD	C
Fuligule morillon	*Aythya fuligula*	X	A	M	R	NA	-
Fuligule à tête noire	*Aythya affinis*	X	A	M	PC	DD	C
Érismature routoutou	*Nomonyx dominicus*	X	A	S	PC	EN	P
Érismature rousse	*Oxyura j. jamaicensis*	X	A	S	C	VU	P
PHASIANIDAE							
Coq bankiva	*Gallus gallus*		C	S	R	NA	-
PODICIPEDIDAE							
Grèbe à bec bigarré	*Podilymbus podiceps antillarum*	X	A	S	C	LC	P
COLUMBIDAE							
Pigeon biset domestique	*Columba livia*		C	S	R	NA	-
Pigeon à cou rouge	*Patagioenas squamosa*		A	S	R	LC	C
Pigeon à couronne blanche	*Patagioenas leucocephala*		A	Err & Nr	R	EN	C
Tourterelle turque	*Streptopelia decaocto*		C	S	PC	NA	C
Colombe à queue noire	*Columbina passerina nigrirostris*		A	S	C	LC	P
Tourterelle à ailes blanches	*Zenaida a. asiatica*		A	Err & Nr	R	DD/LC	-
Tourterelle à queue carrée	*Zenaida a. aurita*		A	S	C	LC	C

Tableau A1 : suite

Nom français	Nom latin	Oiseau d'eau	Catégorie	Statut biologique	Abondance	Statut UICN	Statut de protection
CUCULIDAE							
Ani à bec lisse	*Crotophaga ani*		A	S	PC	LC	P
Coulicou à bec jaune	*Coccyzus americanus*		A	M	R	LC	P
Coulicou manioc	*Coccyzus minor*		A	S	PC	LC	P
APODIDAE							
Martinet sombre	*Cypseloides n. niger*		A	M	R	DD	P
TROCHILIDAE							
Colibri falle-vert	*Eulampis h. holosericeus*		A	S	PC	LC	P
Colibri huppé	*Orthorhyncus cristatus exilis*		A	S	C	LC	P
RALLIDAE							
Marouette de Caroline	*Porzana carolina*	X	A	M	PC	LC	P
Gallinule d'Amérique	*Gallinula galeata cerceris*	X	A	S	C	LC	P
Foulque d'Amérique	*Fulica americana*	X	A	S & M	C	EN	P
Talève violacée	*Porphyrio martinica*	X	A	S & Err	PC	EN	P
RECURVIROSTRIDAE							
Échasse d'Amérique	*Himantopus m. mexicanus*	X	A	M	R	EN	P
CHARADRIIDAE							
Pluvier argenté	*Pluvialis squatarola*	X	A	M	R	LC	C
Pluvier bronzé	*Pluvialis dominica*	X	A	M	PC	NT	C
Gravelot d'Azara	*Charadrius collaris*	X	A	M	R	NA	-
Gravelot de Wilson	*Charadrius w. wilsonia*	X	A	M	R	EN/NA	P
Gravelot semipalmé	*Charadrius semipalmatus*	X	A	M	C	LC	P
Gravelot kildir	*Charadrius vociferus*	X	A	M	R	DD	P

Tableau A1 : suite

Nom français	Nom latin	Oiseau d'eau	Catégorie	Statut biologique	Abondance	Statut UICN	Statut de protection
SCOLOPACIDAE							
Maubèche des champs	*Bartramia longicauda*		A	M	R	LC	C
Tournepierre à collier	*Arenaria interpres morinella*	X	A	M	R	LC	C
Bécasseau maubèche	*Calidris canutus rufa*	X	A	M	R	EN	P
Combattant varié	*Calidris pugnax*	X	A	M	R	DD	-
Bécasseau à échasses	*Calidris himantopus*	X	A	M	R	LC	C
Bécasseau minuscule	*Calidris minutilla*	X	A	M	PC	LC	P
Bécasseau à croupion blanc	*Calidris fuscicollis*	X	A	M	PC	LC	P
Bécasseau roussâtre	*Calidris subruficollis*	X	A	M	R	VU	P
Bécasseau à poitrine cendrée	*Calidris melanotos*	X	A	M	PC	LC	C
Bécasseau semipalmé	*Calidris pusilla*	X	A	M	PC	LC	P
Bécassin roux	*Limnodromus griseus*	X	A	M	PC	LC	C
Bécassine de Wilson	*Gallinago delicata*	X	A	M	PC	LC	C
Chevalier grivelé	*Actitis macularius*	X	A	M	C	LC	P
Chevalier solitaire	*Tringa solitaria*	X	A	M	PC	LC	C
Grand Chevalier	*Tringa melanoleuca*	X	A	M	PC	LC	C
Chevalier semipalmé	*Tringa s. semipalmata*	X	A	M	R	LC	C
Petit Chevalier	*Tringa flavipes*	X	A	M	PC	LC	C
GLAREOLIDAE							
Glaréole à collier	*Glareola pratincola*		A	M	R	NA	-
LARIDAE							
Mouette atricille	*Leucophaeus atricilla atricilla*	X	A	M	R	LC	P
Petite Sterne	*Sternula a. antillarum*	X	A	M	R	VU	P
Sterne hansel	*Gelochelidon nilotica*	X	A	M	R	DD	-

Tableau A1 : suite

Nom français	Nom latin	Oiseau d'eau	Catégorie	Statut biologique	Abondance	Statut UICN	Statut de protection
FREGATIDAE							
Frégate superbe	*Fregata magnificens*	X	A	M	C	DD/LC	P
PHALACROCORACIDAE							
Cormoran à aigrettes	*Phalacrocorax auritus*	X	A	M	R	NA	P
PELECANIDAE							
Pélican brun	*Pelecanus o. occidentalis*	X	A	M	R	VU/LC	P
ARDEIDAE							
Petit Blongios	*Ixobrychus e. exilis*	X	A	S & Nr & M	PC	VU	P
Grand Héron	*Ardea herodias*	X	A	M	PC	LC	-
Héron cendré	*Ardea cinerea*	X	A	M	R	NA	-
Grande Aigrette	*Ardea alba egretta*	X	A	M & Nr	C	DD/LC	P
Aigrette garzette	*Egretta g. garzetta*	X	A	M	R	DD	-
Aigrette neigeuse	*Egretta t. thula*	X	A	S	C	LC	P
Aigrette bleue	*Egretta caerulea*	X	A	M	R	EN	P
Héron garde-bœufs	*Bubulcus i. ibis*	X	A	S	C	LC	P
Héron vert	*Butorides v. virescens*	X	A	S	C	LC	P
Bihoreau gris	*Nycticorax nycticorax hoactli*	X	A	M & Nr	PC	VU	-
Bihoreau violacé	*Nyctanassa violacea bancrofti*	X	A	S	PC	LC	P
THRESKIORNITHIDAE							
Ibis falcinelle	*Plegadis falcinellus*	X	A	M	R	DD	P
PANDIONIDAE							
Balbuzard pêcheur	*Pandion haliaetus carolinensis*	X	A	M	C	LC	P
ACCIPITRIDAE							
Milan noir	*Milvus migrans*		A	M	R	NA	-

Tableau A1 : suite

Nom français	Nom latin	Oiseau d'eau	Catégorie	Statut biologique	Abondance	Statut UICN	Statut de protection
ALCEDINIDAE							
Martin-pêcheur d'Amérique	*Megaceryle alcyon*	X	A	M	PC	LC	P
FALCONIDAE							
Crécerelle d'Amérique	*Falco sparverius caribaearum*		A	S	PC	LC	P
Faucon émerillon	*Falco columbarius*		A	M	PC	LC	
Faucon pèlerin	*Falco peregrinus*		A	M	PC	LC	
TYRANNIDAE							
Élénie siffleuse	*Elaenia m. martinica*		A	S	C	LC	P
Tyran gris	*Tyrannus dominicensis vorax*		A	S	C	LC	P
Tyran des savanes	*Tyrannus savana*		A	M	R	NA	-
VIREONIDAE							
Viréo à moustaches	*Vireo altiloquus barbadensis*		A	S	C	LC	P
HIRUNDINIDAE							
Hirondelle à ailes hérissées	*Stelgidopteryx serripennis*		A	M	R	NA	-
Hirondelle à ventre blanc	*Progne dominicensis*		A	M	PC	LC	P
Hirondelle de rivage	*Riparia riparia*		A	M	R	LC	P
Hirondelle rustique	*Hirundo rustica erythrogaster*		A	M	C	LC	P
Hirondelle à front blanc	*Petrochelidon pyrrhonota*		A	M	PC	LC	-
MIMIDAE							
Moqueur grivotte	*Allenia fusca hypenema*		A	S	PC	LC	C
Moqueur des savanes	*Mimus gilvus antillarum*		A	S	C	LC	P
TURDIDAE							
Merle à lunettes	*Turdus n. nudigenis*		A	S	R	LC	-
PLOCEIDAE							
Euplecte franciscain	*Euplectes franciscanus*		C	S	R	NA	-

Tableau A1 : suite

Nom français	Nom latin	Oiseau d'eau	Catégorie	Statut biologique	Abondance	Statut UICN	Statut de protection
ESTRILDIDAE							
Astrild à joues orange	*Estrilda melpoda*		C	S	R	NA	-
Astrild cendré	*Estrilda troglodytes*		C	S	R	NA	-
Bengali rouge	*Amandava amandava*		C	S	PC	NA	-
Capucin damier	*Lonchura punctulata*		C	S	PC	NA	-
ICTERIDAE							
Vacher luisant	*Molothrus bonariensis minimus*		A	S	C	NA	-
Quiscale merle	*Quiscalus lugubris guadeloupensis*		A	S	C	LC	P
PARULIDAE							
Paruline masquée	*Geothlypis trichas*		A	M	R	NA	-
Paruline à collier	*Setophaga americana*		A	M	R	LC	P
Paruline à tête cendrée	*Setophaga magnolia*		A	M	R	DD	-
Paruline à gorge orangée	*Setophaga fusca*		A	M	R	NA	P
Paruline jaune	*Setophaga petechia melanoptera*		A	S	C	LC	P
Paruline rayée	*Setophaga striata*		A	M	PC	LC	P
Paruline des prés	*Setophaga discolor*		A	M	R	LC	P
THRAUPIDAE							
Sicale des savanes	*Sicalis luteola*		C	S	R	NA	-
Sucrier à ventre jaune	*Coereba flaveola bartholemica*		A	S	C	LC	P
Sporophile rougegorge	*Loxigilla noctis dominicana*		A	S	C	LC	P
Sporophile cici	*Melanospiza bicolor*		A	S	C	LC	P
Saltator gros-bec	*Saltator albicollis guadelupensis*		A	S	C	LC	P

> Catégorie : **A** - espèces présentes à l'état sauvage en Guadeloupe depuis 1950 ; **C** - espèces introduites ou échappées de captivité en Guadeloupe ayant fait souche.
> Statut biologique en Guadeloupe : **S** - espèce sédentaire ; **M** - Migratrice ; **Err** - Erratique ; **Nr** - Nicheur rare.
> Abondance à Gaschet : **R** - espèce rare ; **PC** - espèce peu commune ; **C** - espèce commune.
> Statut de conservation en Guadeloupe - UICN France et al. (2012) : **EN** - en danger ; Vu - vulnérable : **NT** - quasi menacé ; **LC** - préoccupation mineure ; **DD** - donnée insuffisante ; **NA** - non applicable ; Statut nicheur **/** Statut migrateur.
> Statut de protection en Guadeloupe (Arrêtés 1989a et 1989b) : **P** - espèce protégée ; **C** - espèce chassable ; **-** : sans statut.

Tableau A2 : Indices de reproduction observés lors des suivis 2019 et 2020 du barrage de Gaschet .

Espèce	1HR	1RF	1RS	2
Grèbe à bec bigarré	- 04/09/2019 : 5 pulli (2 semaines) - 08/01/2020 : 1 nid (4 œufs) - 04/11/2020 : 2 pulli (2 semaines) + 1 nid	- 02/10/2019 : 1 nid - 06/11/2019 : 1 nid (1 œuf) - 07/10/2020 : 1 nid - 04/11/2020 : 1 nid	- 06/11/2019 : 1 nid (4 œufs) - 04/12/2019 : 1 nid (2 œufs) - 07/10/2020 : 2 nids - 04/11/2020 : 4 pulli (2 semaines) + 1 pullus (2 semaines)	- 04/11/2020 : 1 nid
Gallinule d'Amérique	-	- 07/10/2020 : 1 nid - 02/12/2020 : 4 pulli (4 jours)	-	-
Foulque d'Amérique	- 13/03/2019 : 2 pulli (1 semaine) - 03/04/2019 : 2 pulli (2 semaines)	- 07/10/2020 : 2 nids - 04/11/2020 : 2 nids - 02/12/2020 : 2 pulli (3-4 semaines)	- 04/11/2020 : 2 pulli (10 jours)	-

1 HR : partie 1 hors réserve.
1 RF : partie 1 RCFS renforcée.
1 RS : partie 1 RCFS simple.
2 : partie 2.

AMAZONA

Association des Mateurs Amicaux des Z'Oiseaux et de la Nature aux Antilles

Internet : www.amazona-guadeloupe.com

contact : oiseauxguadeloupe@yahoo.fr